

Sorties et randonnées 2000

organisées

par:

Patrimoine Huguenot d'Ardèche

Commentaires et documents

- * Autour de Privas, Liviers, Le Vabre, Creysseilles.
- * Soyons, Toulaud, Saint Péray
- * Sur la route des Dragonnades, de Craux à Saint Pierreville
- * Intres, Beauvert et le réveil
- * Gluiras, J. Chambon, J. Delarbre
- * Les Vans, mémoires d'A. Charrier

INTRODUCTION

La publication des documents et textes présentés oralement lors des randonnées organisées par [Patrimoine Huguenot d'Ardèche](#) au cours de l'été 2000, inaugure une série que nous souhaitons longue.

Ces documents et textes racontent des événements quotidiens ou plus exceptionnels qui se sont déroulés autour des lieux parcourus au cours de nos sorties. Ils permettent de rendre vivants ces paysages, fermes et maisons fortes, bâtiments publics et de confronter l'écrit avec la mémoire locale des habitants.

Nous voulons ainsi faire partager nos découvertes, au-delà des 40 à 50 participants à chacune de nos randonnées.

Les documents retrouvés soit dans les archives, soit dans d'autres publications, ou encore recueillis auprès d'habitants des hameaux et villages lors des préparations des randonnées, pourront faire avancer, à la mesure de nos modestes moyens, le travail de compréhension de l'histoire protestante en Vivarais et venir compléter nos brochures "Chemins huguenots d'Ardèche" qui ne pouvaient pas relater avec détail tous les événements survenus.

Et depuis 3 ans, nos intervenants ont continué à fouiller les archives, à utiliser les travaux de généalogiste et d'histoire locale et à découvrir de nouveaux documents venant enrichir et étoffer nos connaissances.

Souhaitons que cette lente accumulation de données soit utilisée un jour pour enrichir les histoires du protestantisme en Vivarais qu'ont déjà écrites Eugène. Arnaud au XIXème siècle, puis Samuel Mours en 1949.

Merci encore à tous ceux qui ont participé à la préparation de ces sorties et rédigé ces textes et documents; merci à tous ceux qui nous ont accueilli sur ces lieux.

LES SEIGNEURS DE LIVIERS

Dès 1336, nous trouvons noble Pons de Rostaing (ou Roustan), Seigneur de Liviers rendant hommage à Giraud de Montagut. Au siècle suivant, le 6 mars 1466, Aymar de Poitiers rend hommage au Roi de France pour lui et ses vassaux, parmi lesquels on note : noble Lancelot de Mars " à cause de sa maison de Liviers ». La famille de Mars a donc déjà succédé aux Rostaing et compte parmi les vassaux des Poitiers de Privas.

Cette famille sera partagée pendant les troubles religieux du XVI^e siècle : Catherine et Isabel, filles de Pierre de Mars, épousent des huguenots et adhèrent à la Réforme tandis que leurs frères, François et Jean restent catholiques. Mais François laisse Liviers à ses sœurs pendant toutes les guerres et va résider chez son beau-père au château de Hautvillard.

En 1620, les Etats du Languedoc accordent 1000 livres à Jean de Mars dont le Château et les granges ont été ravagés. Mais la situation financière des Mars de Liviers n'est pas pour autant rétablie. L'accumulation de dettes les amène à une première transaction avec leurs créanciers en 1654, suivie de nombreuses autres et en 1711, leurs biens fonciers sont définitivement dispersés. Les créanciers continuent leurs poursuites et, finalement le parlement de Toulouse attribue, le 21 avril 1774 la propriété du château à l'un d'eux: Louis du Bay. Celui-ci le remet à son beau-frère: Barthélemy Rozier, époux de Magdeleine du Bay qui en prennent possession. Liviers passe ainsi à des familles protestantes.

CHARLES ROZIER ET SA DESCENDANCE

En avril 1788, à la suite de l'édit de Tolérance, Charles Rozier, fils de feu Barthélemy et son épouse Marianne du Bois déclarent avoir été unis par le pasteur Sabatier le 21 septembre 1778, ils n'ont pas eu d'enfants mais Charles aura, de son second mariage, une fille Sophie qui assure sa descendance. Charles Rozier joue un rôle important dans la commune de Lyas dont il est l'un des premiers maires et plus encore dans la paroisse protestante de Privas :

Il est, dès 1805, nommé commissaire dans la nouvelle organisation des églises réformées. On le voit signer lettres et mémoires qui demandent la construction du temple de Privas.

Lorsque se crée, en 1818, la Société Biblique de Paris, Charles Rozier la soutient et crée très vite une filiale à Privas : il s'agissait de :

« Répandre parmi les chrétiens protestants les Saintes Ecritures », -- et pour cela collecter des fonds d'une part et évaluer les besoins d'autre part. Il a alors près de 80 ans ! L'un des premiers bulletins de la société biblique cite deux lettres venues de l'Ardèche, l'une de Mr Puaux de Vallon et l'autre « d'un vieillard octogénaire, Mr Rozier de Liviers » qui écrivait :

« Il serait à désirer que tous les consistoires établissent en leur sein une Société Biblique, branche de celle de Paris. Les lumières, les connaissances, les vertus chrétiennes se propageraient considérablement (...) Je suis au surplus persuadé que cet établissement (...) Dont nous devons les heureux commencements à la nation anglaise opérera avec le temps une révolution générale dans le monde entier (...) L'Evangile dominant, en faisant un peuple de frères, les guerres sanglantes deviendront plus rares !

Charles Rozier s'éteint à 92 ans, en 1834. Sa fille avait épousé Jean-Henry Dautheville en 1813 et il avait pu voir grandir ses petits-enfants.

En 1836, la jeune Marie-Elize Dautheville épouse le pasteur qui vient d'arriver à Privas : Pierre Suzanne Vincent.

Le pasteur Vincent exerce un long ministère à Privas, de 1835 à 1888: il y crée ou développe l'école du dimanche puis les écoles protestantes en application de la loi Guizot. Il représente les protestants au comité d'enseignement aux côtés des autorités académiques, civiles et religieuses. C'est lui qui reçoit à Privas, le Suisse Délétré en mission de Réveil.

2- LES TEMPLES DE PRANLES

TRE LE SERRE

A Tré le Serre, se trouvait l'ancien temple, construit au début du XVII^e souvent mentionné sur les registres du Pasteur Reboulet. C'est là qu'Etienne Durand fut baptisé en 1657. Mais, ce temple est condamné à être démoli en 1670 après la révolte du Roure et après l'expulsion des protestants de Privas (les temples du Petit Tournon et de St Vincent de Durfort sont démolis à la même époque). Lors de la vente des biens du clergé, à la Révolution, l'inventaire fait apparaître :

«La paroisse de Pranles bénéficie d'une pension foncière de 40 sols annuels pour un chazal situé au lieu de Très le Serre ayant servi autrefois de temple aux protestants Le chazal sert à présent de grange au dit Lafrise qui y a fait bâtir »

CHAMAROUAN

Chamarouan, c'est là que l'on construisit le temple du XIX^e destiné aux protestants de Pranles et Creysseilles (actuellement propriété privée).Le bâtiment est construit entre 1835 et 1837, suite à la décision de 1834. Les devis de cette époque qui correspondent au bâtiment que nous voyons, ont été rédigés par Nègre, architecte-voyer (protestant) de Privas.

La situation du temple est « remarquable » par sa position dominante avec vues sur les deux communes de Pranles et Creysseilles. Son implantation en aval de la ligne de crête abrite un peu l'édifice des assauts du vent du nord.

Le temple est un vaste bâtiment barlong de 16 m. X 8 m. précédé d'un porche voûté. Orienté nord sud, il est implanté sur une « place » avec des « chemins d'isolement » sur le pourtour.

Il présente une toiture à deux pentes couverte de tuiles. Une corniche en pierres moulurées assure le débord de toiture.

Les percements adoptent tous un caractère identique avec l'usage des arcs plein cintre que ce soit pour l'entrée, les lucarnes du grenier ou les fenêtres des murs gouttereaux qui éclairent la salle. Ce simple motif participe à une conception d'une grande simplicité mais très harmonieuse.

La mise en œuvre est simple et traditionnelle

Le temple est destiné à deux communautés Pranles et Creysseilles. Avant la Révocation chacune de ces communautés était desservie par un temple (Tré le Serre pour Pranles et à la Croix de Saint André pour Creysseilles). En 1802, les protestants représentaient 57 % des populations de Pranles et Creysseilles, en 1826, on comptait encore plus de 1000 protestants.

Il est dit qu'il a été fait donation du terrain pour y construire un temple.

Le choix du terrain peut découler de deux raisonnements pour justifier sa construction ici:

- Le choix de construire à l'angle du chemin des Ollières à Sarrasset permet les dessertes de Pranles et du val d' Auzène via la Pizette ainsi que celle de Creysseilles et du val du Mézayon et correspond aux besoins de la population protestante locale.

- Une autre option est que Chamarouan était un lieu d'assemblée pour les privadois à la fin du XVIII^e siècle (la mémoire locale confirme le site des lieux d'assemblées au nord/ouest de l'emplacement du temple actuel).N'y aurait-il pas la volonté de pérenniser par un édifice cet usage antérieur?

Le temple était prévu pour accueillir 400 personnes.

Le vocabulaire architectural est lié à la sobriété générée par le manque de moyens financiers. On fait avec ce qu'on a et on rejette toutes références aux images. La seule fantaisie architecturale est le porche avec ses degrés de pierres qui se réfère au style néo-classique en vogue à l'époque ainsi que l'usage du plein cintre pour toutes les ouvertures.

Les devis nous renseignent sur la provenance des matériaux :

Les mortiers sont réalisés avec de la chaux de Pranles qui lie les pierres de grès « essemillées ».

J- LES CROIX DE CREYSSEILLES, LE VABRE

L'EGLISE ET LE PRIEURE

Les Croix de Creysseilles : Nous y visitons l'Eglise romane et le prieuré, plus ancien qui à une position stratégique, face au Charay, près d'une voie de passage, la croix en pierre taillée originale, retient l'attention.

LE VABRE

La maison des Durand et sa tour, c'est là l'origine de la famille Durand.

Nous allons vers le lieu possible de l'assemblée tenue en 1691 par Jacques Fort, la nuit dans une cabane des Trancha ; les plus audacieux montent à la découverte de la grotte où se sont peut-être cachés des huguenots, face au lieu d'une bataille hypothétique évoquée par Mazon?

L'assemblée surprise au Vabre de Creysseilles la nuit du 12 au 13 septembre 1691.

Cette assemblée, tenue de nuit est surprise et elle nous est décrite par les interrogatoires qui ont suivi. Ils semblent être rapportés par noble Louis Dallard aide-major au régiment de Voguë qui cite Reyné Trancha, Marie Trancha, femme de Pol Pizette, Jeanne Chazallet et le prédicant Jacques Fort.

«Interpellé sur le fait de l'assemblée tenue dans une cabane appartenant à André Trancha de la paroisse de Creysseilles a dit que sur l'avis à lui donné dans la nuit du 12 au 13 de ce mois de la part des curés de Creysseilles et d'Ajoux, il serait parti avec un détachement de 30 hommes des 2 compagnies logées à Privas et étant arrivés dans une vigne du dit Trancha, il fit (cerner?) la dite maison qui servait de cabane dont les portes et fenêtres étaient gardées par les deux curés et un valet, après quoi s'estant de plus près approché, il entendit la voix d'un homme qui preschoit duquel le détachement se saisit et fit aussi arrester le nommé Reyné Trancha et 6 femmes qui se trouvaient dans cette maison, le frère du dit Trancha s'estant sauvé de la maison avant l'arrivée du détachement, lequel dit ne savoir le nom du prédicant qui se dit inconnu et étranger, ayant fait conduire 7 des prisonniers dans le château de Beaugard conformément à l'ordre de Mgr le comte de Broglie »,

Interrogatoire de Jacques Fort au château de Beauregard le 15 septembre 1691

«Un homme vestu d'une sorte de soubstane de couleur obscure] ... invité à prêter serment, a dit qu'il ne faut pas jurer par le ciel ni par la terre ... que son nom est Pierre Jacques, 21 ans, qu'il ne sait d'où il est mais qu'il est nouveau converti. A dit que son père s'appelait Abraham Jacques et que c'est tout ce qu'il sait, qu'il ne veut pas jurer pour ne pas offenser Dieu, mais qu'il disait la vérité. »

Luy avons représenté qu'il ne peut déguiser son nom sans contrevenir aux ordres du Roy et s'exposer aux peines de galères (...)

A dit s'appeler Jacques Fort du lieu de Champ, paroisse de Silhac, laboureur, 21 ans, avoir femme et deux filles

Interrogé s'il ne s'appelle Luc et s'il ne sait que depuis longtemps, les officiers de la milice ont ordre de l'arrêter?

A dit qu'il fut arrêté dans une maison servant de cabane parce qu'il se trouvait avec d'autres personnes qui priaient Dieu. Interrogé s'il ne savait que le Roy défend à ses sujets de faire des assemblées sous prétexte de religion ?

A dit ne l'avoir pas su

Interrogé s'il est vrai qu'il est encore de la religion P. R; et s'il ne sait que Sa Majesté en a défendu l'exercice à tous ses sujets ?

A dit et avoué mais que sa conscience y résistait et que le Saint Esprit le Luy avait dit.

Interrogé de quelle manière il a reçu le Saint-Esprit?

A dit qu'une fille le Luy avait communiqué et qu'ils étaient tous deux tombés mais qu'il n'a plus le saint Esprit depuis deux jours, qu'il l'a quitté en disant ces mots: «Adieu, je vous quitte, dites à Mr Dumolard que je vous abandonne" et que depuis ce temps-là le (répondant) s'est senti des dispositions pour la religion romaine qu'il n'embrassera cependant que par force.

Interrogé si lorsque le saint Esprit parlait par sa bouche, il ne prophétisait et ne faisait assembler les N. C. pour l'entendre ?

A dit qu'il ne pouvait rien empêcher, parce que c'est le Saint Esprit qui agit et non pas l'homme duquel il s'est emparé

Interrogé s'il n'a pas l'esprit troublé ?

A dit que le Bon Dieu n'aime que ceux qui sont dans la simplicité.

Interrogé en quel lieu il mangea le jour de l'assemblée faite dans la petite maison d'André Trancha?

A dit que le dit André Trancha lui fit porter à manger dans la rue au-devant de la maison qu'il habite, après quoi il partit avec le fils du dit Trancha nommé aussi André et se rendit avec 6 hommes et l'oncle du dit André nommé Reyné dans la petite maison où le Saint Esprit parla par la bouche du répondant de la part de Dieu et dit de belles choses et fit tomber à la renverse le répondant et ensuite, ils chantèrent des psaumes.

Interrogé si le Saint Esprit n'a encore parlé par sa bouche depuis un mois et demi dans la paroisse de saint Sauveur au lieu de Blache ?

A avoué et dit qu'il ne sait pas le nombre de personnes qui composaient cette assemblée parce qu'il savait ce qu'il disait ny ce qu'il faisait lorsque le saint Esprit l'avait endormi.

Interrogé s'il ne connaissait aucun de ceux qui composaient l'assemblée et par qui elle fut convoquée ?

A dit qu'il ne voulait pas damner son âme ny dans le ciel, ny sur la terre.

Interrogé chez qui il coucha dans la paroisse de St Sauveur après la dite assemblée et par qui il fut conduit?

A dit qu'il coucha chez un nommé Rey au lieu des Eygas sur la paroisse de St sauveur et que c'est le dit Rey qui convoqua l'assemblée

Interrogé s'il fit encore une assemblée entre la paroisse de St Maurice et celle de St Michel de Chabrilanoux?

A dit qu'il faut bien que nous le sachions puisque nous lui disons ce qu'il advint. Interrogé chez qui l'assemblée fut faite

Dit que ce fut chez le nommé Anthoine Salhens du lieu de Salhens paroisse de St Michel de Chabrilanoux.

Interrogé s'il est vrai qu'il a fait depuis une autre assemblée au lieu de Champérache et dans la maison de Jacques Pailler, paroisse de St cierge la Serre ?

A dit! ...)que l'assemblée fut faite dans le mois de Juillet dernier Interrogé s'il n'a esté des assemblées dans la paroisse de Creissac? A nié l'interrogation

Interrogé auquel lieu il estait samedi dernier (...) de N. D. ?

A dit qu'il estait dans la propre maison de Trencha, où il coucha pendant deux nuits et d'où il se rendit le soir dans la petite maison où il fit 2 assemblées ne sachant qui les composait.

Interrogé si pendant les 2 nuits qu'il coucha dans la maison de Trencha, il ne fit la prière chacune nuit à tous ceux de la maison à la manière de la R.P.R?

A dit et advoué l'ouïr

Interrogé s'il ne connaît aucun prédicant?

A dit qu'il ne connaissait que le nommé Boissien du lieu de Vernous, paroisse de Chateauneuf. A dit ne savoir écrire ni signer.

D'autres personnes sont interrogées :

Reyné Trancha avoue avoir assisté à l'assemblée mais déclare ne pas savoir si Jacques Fort dit lue (ou Turc) a couché chez son père, ne veut pas répondre s'il veut changer de religion.

Jeanne Chazallet dit avoir été sollicitée par 2 hommes dont un en habit sombre qui fut arrêté, parle d'un nombre de 10 puis de 8 personnes.

Marie Trancha femme de Pol Pizette a été invitée par 2 inconnus pour entendre les plus belles choses du monde, ce qu'ayant fait, elle se trouva dans une cabane de son frère avec 9 personnes, l'inconnu qui fut pris, prêcha, dit des prières et chanta des psaumes jusqu'à ce qu'ils fussent tous arrêtés et la déposante demande pardon et promet de ne plus retomber.

4- POURCHERES

La petite route communale des Colombières à Pourchères passe au ravin du Bartras qui descend vers le Mézayon.

L'église de Pourchères est romane, liée au monastère du Charay, son registre paroissial donne une liste de nouveaux convertis en 1694, on y trouve mention des morts « enterres hors église », « enfant naturel » de parents non mariés à l'église, puis, à la dernière page, est consignée sa remise à la municipalité en 1792 ; l'état-civil se mettait en place.

LISTE DES NOUVEAUX CONVERTIS DE POURCHERES EN 1696

(registre paroissial de Pourchères- S.A.G.A. pages 22,23,24)

Estat des Nouveaux Convertis de la paroisse de Porchières

Il y a, dans la dicte paroisse, 25 familles de Nouveaux Convertis qui composent le nombre de : Jacques Marphoure, laboureur, âgé d'environ 55 ans; Sarra Monier, sa femme 28 ans; Jacques Monier, valet et beau-frère, 15 ans du lieu et paroisse d'Aio (Ajoux?)

-François Maupas, laboureur, âgé d'environ 45 ans; Jeanne Bertrand, veufve d'Alexandre Maupas, fils de François, âgée d'environ 35 ans; Alexandre Maupas, fils de Jeanne 15 ans

-Jean Marphoure, travailleur de terre âgé de 40 ans

-Cyprian Vincent, laboureur, âgé d'environ 68 ans; Marthe Alegre, sa femme, âgée d'environ 65 ans; Reynet, âgé de 30 ans; Elie 22 ans; Marie 32 ans; Marthe 18 ans.

- Jacques Vincent, travailleur de terre, âgé de 35 ans; Louise Astru (lire Astruc), sa femme 40 ans
- Paul Téoule, laboureur, âgé d'environ 65 ans; Denis(?) âgé d'environ 20 ans; Anne 22 ans; Marie 14 ans.
- David(?) Béraud, laboureur, âgé d'environ 30 ans; Marie Téoule (?) Sa femme, âgée d'environ 35 ans ; ----- ? âgé de 15 mois
- ? veufve de Pierre Chambon, âgée de 33 ans; ----- ? âgé environ de 12 ans; Louise, 14 ans; Catin, 8 ans
- Marie Conquiste, veufve d'Alexandre Fougeiro (l) 38 ans; Jacques, âgé d'environ 10 ans; Marie, âgée de 3 ans
- Pierre Béraud, âgé d'environ 32 ans; Marguerite Baratier âgée d'environ 40 ans; Marie âgée de 4 ans
- Claudine Pestre, veufve de Péliissier, âgée de 50ans; Jean, âgé d'environ 22 ans; Jean 20 ans; Isac 17 ans ; Marie 15 ans
- Pierre Faure, âgé d'environ 55 ans; Julie Giphon, sa femme, âgée d'environ 50 ans; Jean, âgé d'environ 17 ans; Antoine 15 ans; Marie 20 ans
- Paul Dumas, âgé d'environ 45 ans; Anne Comte, sa femme, 40 ans; Jean âgé d'environ 14 ans; Pierre 12 ans; Louis 10 ans; Anne, âgée de 4 ans (?ou 7); Paule (?)
- Jeanne Bérourar (Béraud ?) veufve de David (?), David Béraud,(son fils?) âgé de (?); Catherine Charbonnier, sa femme(?).
- François Blassenac, potier de terre, âgé d'environ 53 ans(?), Marguerite Pestre, sa femme, âgée d'environ 45 ans; Antoine, âgé d'environ 23 ans, Louis 20 ans; Jean 12 ans; Pierre, âgé de 5 ans; Catin, âgée d'environ 10 ans.
- Valentin Stioule,(Estéoule ?) potier de terre, âgé d'environ 30 ans; Suzanne Masset, sa femme, 28 ans; Marianne 3 ans.
- Pierre Lautaret, âgé d'environ 25 ans; Antoine 20 ans, Louis 15 ans.
- Mathieu Bonnefoy âgé d'environ 50 ans; Madeleine Rouveure (?) sa femme, âgée d'environ 50 ans.
- François Bertran(d) âgé d'environ 25 ans; Clere Blan (c) sa femme, âgée d'environ 30 ans.
- Anne Ogié veufve de Daniel Charensol, âgée de 60 ans, Pierre, âgé d'environ 28 ans, Jacques, âgé de 22 ans; Marguerite, âgée d'environ 30 ans; Isabeau 25 ans, Anne 18 ans.
- Mathieu Mialie (Mialhe ?) âgé d'environ 50 ans, Marie Blanc, sa femme, âgée de 55 ans. -----âgé(?) d'environ 23 ans,----- âgé (?)d'environ 22 ans, -----âgé(?) d'environ 20 ans; -----âgé(?) d'environ 18 ans, Simon (Mialié) âgé d'environ 16 ans; Anne, âgée d'environ 14 ans.
- Pierre Monier, âgé d'environ 55 ans; Paule Archimbau, sa femme, âgée d'environ 50 ans; Antoine, 10 ans.
- Bastien Julien, âgé d'environ 65 ans, Jeanne Chapus(e), sa femme âgée d'environ 60 ans, Louis, âgé d'environ 33 ans; Pierre, 18 ans; Marie 28 ans
- Joachim Souche, âgé d'environ 45 ans, Jeanne Deroistse), sa femme, âgée d'environ 35 ans, Jacques, âgé d'environ 13 ans, Louis, 12 ans, Catin, 10 ans, Isabeau, 7 ans: Anne, 4 ans, Isac Teyssier, valet du dit Joachim de Mezilhac 18 ans

L'ASSEMBLEE DE FEVRIER 1689

Cette liste nous amène à évoquer l'assemblée surprise en Février 1689 chez Paul Béraud, à Pourchères, dans sa maison non loin du Bartras et du Mézayon, quelques jours après le massacre du serre de la Palle : Paul Béraud est tué, sa fille Sara est blessée, ainsi que Jeanne Téoule et plusieurs autres que l'on retrouve parmi les prisonniers emmenés à Privas dont nous avons trouvé les noms suivants:

- Alexandre Maupas (qui meurt peu après, sa veuve figure dans la liste ci-dessus)
- Cyprien Vincent, de Pourchères aussi, sa famille est citée ci-dessus, son fils Elie et sa fille

Marie seront enterrés « hors de l'église » son petit-fils, René sera marié « au Désert avec Jeanne Fezay par Pierre Durand en août 1730.

- Jean Rey,

- Jean David
- Anthoine Vert
- Isac Mours ou Moins
- Mathieu Rouveure ou Rouvière
- Pierre Bouschet
- Pierre Sauzée

et des femmes : -

- Jeanne David
- Janne Vernet

-Sara Béraud, malade, on cite les frais «pour tirer la balle », elle épouse Etienne Barratier à l'église et a deux filles dont l'une, Marie épouse René, fils de Cyprien Vincent.

-Jeanne Téoule, blessée semble-t-il au ventre, c'est elle sans doute qui meurt en 1706 sans sacrements, elle est enterrée dans son jardin par ses proches.

Cette liste peut se comparer aussi avec l'observation portée sur ce même registre en 1733 :

« 65 anciens convertis ont communiqué en 1733, 22 nouvelles converties ont aussi communiqué la même année ».

On peut, par contre être surpris par le tout petit nombre de couples de Pourchères venant déclarer leur mariage protestant après l'Edit dit de Tolérance, en 1787-1788. Par ailleurs, au début du XIXe, on cite encore une vingtaine de protestants à Pourchères.

Cet amoindrissement de la communauté réformée est sans doute à expliquer par la proximité du monastère de Charay, et du château de Boulogne qui avaient des possessions à Pourchères, sans doute aussi par le départ de certaines familles qui descendent ou retournent vers la vallée de l'Ouvèze et le bassin de Privas-Chomérac en plein développement.

LE MONASTERE DU CHARAY

Les églises des Croix de Creysseilles et de Pourchères étant liées au monastère du Charay, il est intéressant de mieux connaître son histoire :

Situé à 900 mètres d'altitude, le site de St Michel du Charay domine le bassin de Privas, le col de l'Escrinet, la vallée du Mézayon et celle du Charalon.

Très tôt, un établissement religieux est installé à son sommet. Dès les débuts du Christianisme, de modestes édifices sont construits à l'instigation du chapitre de Notre-Dame du Puy, entre la vallée du Rhône et le Velay, afin de diriger les pèlerins vers le sanctuaire du Puy. Cette influence est encore présente au XVI⁰ siècle: le chapitre du Puy a toujours des possessions à Privas (Le Lac), Pranles (La Vayas), Coux ...

En 1100, le monastère a déjà été cédé aux chanoines réguliers de St Augustin et relève directement du Pape. De nombreuses donations affluent et rapidement, les chanoines deviennent d'importants seigneurs féodaux.

La liste des paroisses dépendant de cette abbaye, établie en 1258 est impressionnante.

- | | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| -Ste Marie de Tournon | -Genestelle |
| -Lyas | -Burzet |
| -Ajoux | -St Pierre de Colombier |
| -Pourchères | en Hautes-Boutières et en Montagne : |
| -St Priest | -Gluiras |
| -Gourdon | -St Andéol de Fourchades |
| -Creysseilles | -St Martial |
| -St Etienne de Serre | -Chaudeyrolles |
| en Cévennes : | -le Luc |
| -Fabras | -Monistrol |
| -Solignac. | |

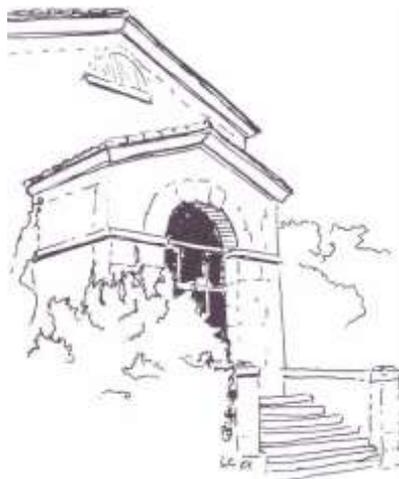
S'ajoutent encore un monastère de femmes dans le diocèse de Cahors et, en 1492, St Jeure et Labâtie d' Andaure, St Michel d' Aurance et St Barthélemy le Meil. Chaque paroisse est administrée par un chanoine prieur qui perçoit les revenus fonciers et les impôts ecclésiastiques, nomme et rémunère les curés.

La richesse du monastère en fait un des plus importants Seigneurs fonciers du Vivarais et toutes les familles de la région tentent d'obtenir un canonicat pour leur fils: de Sibleyras, de Presles, de la Murette, de Pierregourde ... De nombreux conflits opposent le monastère aux seigneurs voisins: nous avons, entre autres, de nombreuses transactions avec les Poitiers (Privas) de 1316 à 1421. En 1413, un règlement précise les rapports du monastère avec les voisins et surtout avec l'Evêque de Viviers, terminant ainsi une série de procès.

Mais au XV⁰ siècle, les grands chemins qui drainaient pèlerins et marchands voient arriver depuis le Velay et le Gévaudan les troupes de routiers qui vont ravager la région et s'attaqueront aux bâtiments du couvent. En 1420, le nombre des chanoines est tombé de 30 à 4 ! Avec l'autorisation du Pape, les religieux perçoivent des aumônes qui leur permettent de restaurer leur maison. En 1427, de nombreux actes attestent le renouveau du monastère, et, en 1457, un chapitre général réunit 25 prieurs et chanoines ainsi que 10 curés et claustriers. Charay maintient toujours son indépendance vis à vis de l'Evêque et du Roi.

Les ennuis recommencent lorsque le Roi, au XVI⁰ siècle, impose un abbé commendataire. Commence alors un déclin inexorable. En 1539, pour n'avoir pas payé la contribution forcée imposée à tout le clergé, le Roi saisit les biens temporels de l'abbaye. La perception des impôts ecclésiastiques devient plus rigoureuse et entraîne de nombreux conflits avec les habitants des paroisses. Mais en 1550 le prieur commendataire François de Borne de Leugères récupère le temporel. Son fils : Annet, à partir de 1580, exerce le droit de prieur et administre le monastère qui, de nouveau, tombe en ruine. Il est évident que seuls les revenus fonciers leur importaient et, n'étant pas ecclésiastiques, la vie religieuse était totalement négligée. A partir de 1606, Anthoine de Hautvillard, prieur âgé de 18 ans, couvert de dettes, démantèle le patrimoine de la congrégation. Tous les biens seigneuriaux sont vendus et les 12 religieux qui restent n'ont plus que les dîmes pour difficilement subsister. Les guerres de religion ayant ruiné le pays, les paroisses ont bien du mal à assurer un revenu à leur prieur (d'autant plus qu'elles passent en partie à la Réforme).

Mais, en 1644, Henri de Ginestoux, abbé de la Tourette, est nommé prieur et le restera plus de 40 ans. Il restaure quelques bâtiments et tente de reconstituer les biens fonciers du Charay. Malgré ses efforts, le monastère ne réussit pas à se relever ; H vivote pendant tout le XVIII⁰ siècle et la Révolution en vendant toutes les propriétés comme biens nationaux rayera de la carte le vieux monastère des Augustins.



Chamarouan

REPÈRES CHRONOLOGIQUES : LES ÉVÉNEMENTS de LIVIERS à POURCHÈRES

1528-1562 Apparition et implantation de la Réforme : la maison Durand au Vabre

1562-1595 Les Guerres de religion : le château de Liviers

1598-1620 La paix religieuse après l'Édit de Nantes : le temple de Tré le Serre

1620-1629 Campagnes royales (Louis XIII) contre les places de sûreté protestantes:
Les postes de défense autour de Privas, le prieuré de Creysseilles La prise de Privas

1630-1685 Vers la révocation de l'Édit de Nantes

1685-1744 La clandestinité, le Désert:

Les inspirés de janvier février 1689: l'assemblée de Pourchères. La construction de la route royale : 1691

L'assemblée au Vabre, interrogatoire de Jacques Fort : 1691 liste des nouveaux convertis de Pourchères en 1696

1744-1787 Vers la tolérance :

1787-1905 La reconnaissance :La construction du temple de Chamarouan en 1835/37

Sources:

Archives Départementales de Privas et de Montpellier.

«Le Vivarais et le Velay Protestants » ainsi que «le protestantisme en Vivarais et Velay » de Samuel Mours.

«Histoire de Privas» d'Elie Reynier.

Registres paroissiaux et registres protestants reproduits par la S.A.G.A.

" Etienne Durand et les siens » et " Pierre Durand » d'Etienne Gamonnet.

Soyons, Toulaud, Saint Péray

Le samedi 24 Juin 2000

Découverte de l'histoire du protestantisme de l'arrière-pays vivarois de l'évêché de Valence, cette sortie évoque la vie des communautés de Toulaud, Saint Péray, Charmes et alentours. Elle évoque des événements associés à l'histoire globale du protestantisme en Vivarais, renforcé ici par la proximité de l'évêché et du Rhône. Nous retrouverons plus tard au XX^e les « problèmes » rencontrés par cette situation pour la mise en place de la paroisse des Granges et l'édification de son lieu de culte.

LIEUX ET THEMES

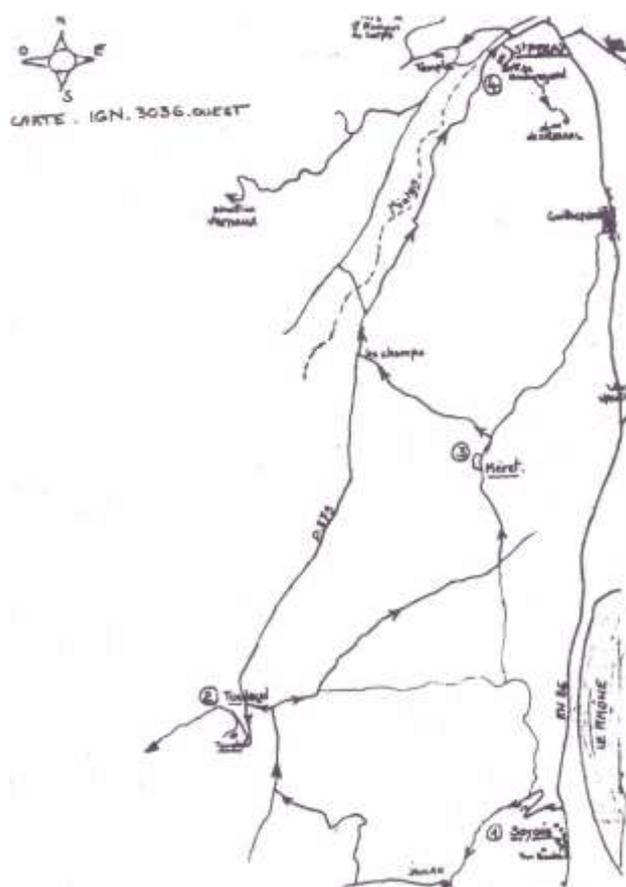
1-SOYONS ET TOULAUD

- L'implantation de la réforme et les bienveillances de l'évêque de Valence
- Les guerres, la prise et déprise de la tour de Toulaud

- La montée des brimades, l'assemblée de Chalencon, ce qu'il en résulte
- Le désert et les frères Duplantier
- La construction du temple au XIX^e.

2-SAINT-PERAY

- Le Château de Beauregard
- Saint Péray
- Les Granges



1- SOYONS ET TOULAUD

IMPLANTATION DE LA REFORME

Les circonscriptions de la France administrative du XVI^e siècle sont complexes : Toulaud fait partie de la province du Vivarais, portion de la province du Languedoc. La région est ainsi soumise au gouverneur de Montpellier (fonctions militaires), à l'intendant de Montpellier (fonctions fiscales) et aux juges du parlement de Toulouse (fonctions judiciaires) qui ont sous leurs ordres la sénéchaussée d'Annonay.

Mais le pouvoir royal ainsi décrit doit partager son influence avec le pouvoir nobiliaire et le pouvoir religieux. Toulaud est une des nombreuses possessions de la famille de Crussol depuis le XII^e siècle, ces derniers ayant acquis par mariage en 1486 la vicomté d'Uzès. Toulaud forme deux paroisses catholiques, celle de l'assomption au village et celle de Saint martin sur les bords du Mialan. Ces paroisses font partie du doyenné de saint sylvestre qui forme le morceau vivarois du diocèse de Valence entre Doux et Eyrieux.

Les évêques de Valence ont donné les bénéfices des deux paroisses de Toulaud à l'abbaye bénédictine de Soyons.

C'est dans cet enchevêtrement administratif que la réforme protestante va apparaître.

Ainsi, entre 1535 et 1553, le diocèse est aux mains de Jacques de Tournon, neveu du cardinal de Tournon, conseiller de François 1^{er}. L'évêque est plus un prince de la Renaissance qu'un conducteur spirituel. Il habite le plus souvent à Paris et ne s'intéresse à son diocèse que lorsqu'il s'agit de récupérer l'argent des dîmes.

De 1553 à 1579, Jean de Montluc est évêque de Valence. Humaniste, disciple de Lefèvre d'Étaples, il souhaite une réforme de l'église catholique et ne persécute pas les protestants de son diocèse et même parfois les protège : en 1560, alors que les protestants de Valence sont persécutés par le lieutenant-général Maugiron, il leur permet de se réfugier sur ses terres de Charmes, Beauchastel et Toulaud et prend leur défense auprès du roi.

C'est à cette époque-là que l'abbesse de Soyons, Louise d'Amanze, embrasse la religion et sans doute influence ses religieuses et les fidèles des diverses paroisses.

Les comtes de Crussol sont aussi à l'époque devenus protestants, sans doute plus par intérêt que par conviction : C'est une façon facile de récupérer les biens ecclésiastiques et de prouver une certaine indépendance vis-à-vis du pouvoir royal. Antoine de Crussol, puis son frère Jacques, baron d'Assier sont un temps à la tête d'armées protestantes et une bonne partie de leurs sujets toulaudais deviennent protestants. Plus tard les Crussol redeviendront catholiques pour servir le roi.

En 1562, à la veille des guerres de religions, le monastère de Soyons est pillé par les huguenots, tout porte à croire que la vallée de Toulaud est dès lors toute acquise au protestantisme, avec une grande partie de Soyons et de Charmes, alors que Saint-Péray, Guilhaud et Cornas sont plus partagés.

LES GUERRES DE RELIGIONS

En 1562, la plupart des villes du Vivarais et de nombreux villages, dont Toulaud, sont des centres dynamiques de la réforme. En mars 1562 le massacre de Wassy inaugure 38 ans de guerre civile qui vont déchirer notre région à l'image de la France toute entière.

Jusqu'en 1577, les combats sont rudes en Vivarais. Les protestants semblent tout d'abord maîtres de la tour de Toulaud, les combats se cristallisent sur le château de Crussol. En 1572, les protestants s'emparent de Crussol, le fortifient l'année suivante mais ne peuvent le conserver en 1574 quand le gouverneur catholique Mistral de Valence, le reprend. En 1575 les armées du seigneur protestant Vacherolles (Jacques de Chambaud) l'assiègent sans succès.

ORGANISATION DE LA COMMUNAUTE

De 1576 à 1585, une trêve s'établit. Les protestants de Toulaud en profitent pour organiser leur communauté paroissiale. Depuis 1559, date du premier synode national à Paris, la France protestante est divisée en provinces, elles-mêmes partagées en colloques formés de plusieurs paroisses. La province du Vivarais-Velay est divisée en trois colloques (Annonay, Privas, Aubenas). L'église locale regroupe Toulaud, Charmes et Soyons. Les protestants de ces trois villages, en 1576 s'entendent avec le pasteur Baptiste Blanchard, lui versent un salaire annuel de 420 livres pour prêcher à Soyons et les jours de fête à Toulaud. Il y restera deux ans. De 1583 à 1592, le poste est occupé par François Escomel qui réside à Soyons.

En 1585, les troubles reprennent avec un édit qui interdit la réforme. En Vivarais les combats redoublent d'intensité, encore aggravés par de mauvaises récoltes et la peste. Au début de l'année 1586, les armées catholiques attaquent la tour protestante de Toulaud, le siège est long et meurtrier, Toulaud se rend comme en témoigne les rapports des assemblées protestantes tenues en Vivarais :

21 février à Bays :

80 livres au capitaine Blache commandant à Toulaud

29 mars à Privas :

un secours de 10 écus au capitaine Blache en considération de ses services et des pertes qu'il a éprouvées à la prise de Toulaud.

L'EDIT DE NANTES

La paroisse a son siège à Soyons et comme annexes Charmes et Toulaud. En 1586 elle est représentée au synode provincial de Saint Fortunat par un laïc Benistan, ancien du consistoire. Il n'y a pas de pasteur et le synode demande le soutien temporaire du pasteur de Beaumont en Dauphiné.

En 1598 les protestants de Valence ne peuvent avoir une église, car c'est une ville épiscopale, et sont rattachés à Soyons et sont desservis par plusieurs pasteurs (Jean- Baptiste Ollivier, Jean Arnaud, Antoine Mercier). Cette décision ne plaît pas aux valentinois car le Rhône est difficile à traverser et aussi parce qu'ils doivent payer les impôts religieux à la fois en Vivarais et en Dauphiné.

Les protestants de Toulaud n'obtiennent pas la construction d'un temple : ils doivent se rendre à Soyons. Ils ont par contre la possession d'un cimetière, ce qui montre leur influence dans la gestion municipale. Un dimanche sur trois, un pasteur prêche dans une maison à Toulaud.

Les baptêmes et les mariages sont célébrés au temple : les touloudains se rendent indifféremment à Soyons ou à Labatie.

L'église catholique a bien du mal à se réimplanter à Toulaud. L'église de Saint Martin est reconstruite et la messe y est dite. Il faut attendre la fin du XVII^e siècle pour que celle du village soit reconstruite sur la chapelle saint Michel.

LA MONTEE DES BRIMADES

De 1619 à 1629, le Vivarais comme d'autres régions bascule dans la guerre civile où s'opposent les partis catholiques et protestants dirigés par les noblesses locales.

En mars 1621, les troupes protestantes s'emparent de la tour de Toulaud puis chassent sans doute les catholiques de Crussol en 1622 et détruisent une partie du Château. Une paix est conclue en octobre de cette même année.

En 1626, les protestants s'emparent du Pouzin, les armées royales prennent le dessus mais logent entre Saint Péray et Toulaud ; Laurent Rey, curé de Saint Péray écrit:

« 1400 hommes du régiment de Normandie logent dans le village de Saint Péray, lesquels y firent du dommage plus de 2000 écus et il ne se vit jamais tel désordre: couper arbres, gaster tous les melons, courges et concombres, es gros tant des vignes que de treuilles, [abattre couvert des maisons, murailles : es jardins tans gatés ; il n'y avait personne qui vendit son vin dans ledit village que Matthieu Bel dit l'arabe».

En septembre 1627, Brison, chef des protestants s'empare de Charmes et de Soyons. Les catholiques l'en chassent rapidement mais Soyons est repris par Chabreilles, frère de Brison, avec le soutien du duc de Rohan. Pour mettre fin à cette agitation chronique, Richelieu se déplace lui-même avec l'armée royale au printemps 1629, prends Soyons le 12 avril avant de détruire Privas puis de signer la paix d'Alès. Les protestants ont définitivement perdu leur puissance politique et militaire, ils ne conservent qu'une liberté de culte restreinte. Le temple de Soyons détruit lors du siège de 1629 est reconstruit dans les années 1630.

Dès 1660, le roi restreint de plus en plus la liberté de culte; les écoles sont fermées, les enfants enlevés, les pasteurs et anciens sont emprisonnés, les temples sont détruits. En 1670, les cultes ne sont plus autorisés dans les annexes des temples, Toulaud est dans ce cas; en 1682, le temple de Soyons est détruit.

L'assemblée de Chalencon

Certains protestants s'organisent et créent à Toulouse un comité de résistance dont le chef est Claude Brousson. Une assemblée se tient à Chalencon en juillet 1683, on y décide sous l'obédience d'un conseil de direction dirigé par Isaac Homel, que les cultes interdits reprendraient partout le dimanche 18 juillet. Ce jour là les protestants doivent s'assembler sans armes et prier pour le roi.

Une assemblée est convoquée à Toulaud, et l'évêque de Valence y dépêche un espion :

«Dimanche 18 juillet (1683) on vit dans le Vivarais accourir de toutes parts des hommes, les uns armés de fusils, pistolets et épées, les autres sans armes, et beaucoup de femmes, les unes portant des bancs et les autres des vivres, lesquels s'assemblèrent dans les masures du château de Toulaud au nombre d'environ 8 à 900 personnes. Après qu'ils eurent tendu une tente sous un ormeau, ils firent placer des hommes armés dans toutes les avenues des grands chemins. Peu de temps après, on vit arriver le ministre (Audoyer) et le diacre, lesquels s'étant mis dans deux chaires qu'on leur avait préparées, commencèrent de chanter à haute voix les psaumes, ensuite le ministre fit son prêche (...) Quand celui-ci eut fini, il fut dans la maison d'un huguenot malade(...) Son exhortation finie, il alla dîner chez un habitant(...) Cependant le peuple demeura sous ce même ormeau en attendant le même ministre qui prêcha l'après-midi »

3000 soldats au col de la Justice livrent bataille à 200 protestants.

Des notables doivent s'exiler tel Isaac Brunet, praticien à Toulaud qui se réfugie à Genève. Le pasteur Isaac Homel préfère la clandestinité. Il est arrêté à Aubenas le 31 septembre et est transféré à Tournon où ses filles peuvent le rencontrer le 17 octobre. Condamné à mort, malgré ses 71 ans, il reçoit la visite de l'évêque de Valence qui lui promet la vie sauve s'il abjure. Homel lui répond qu'ayant prêché 42 ans la vérité, il ne l'abandonnerait pas lâchement pour une misérable vie. Il est roué vif à Tournon le 20 octobre 1683. Pour servir d'exemple son corps est exposé à Beauchastel et sa tête à Chalencon.

Les dragonnades et le logement de soldats s'intensifient : Ils logent à Toulaud du 24 juin au 19 juillet 1684, accélérant les abjurations. Daniel de Cosnac, évêque de Valence estime à l'automne 1685 que sur les 14 000 huguenots que comptait la partie vivaroise de son diocèse, 12 000 sont devenus catholiques. Ainsi en octobre 1685, plusieurs protestants de Toulaud viennent abjurer à Boffres. En octobre 1685 Toulaud compte 624 NC pour 115 AC.

LE DESERT

Dès 1688-89 des inspirés ou prophètes entendent des voix, ont des visions, tombent en extase. Ce mouvement prophétique prend naissance en Dauphiné mais se développe surtout en Vivarais. Les assemblées se multiplient et deviennent de plus en plus nombreuses. Toulaud n'est pas en reste dans ce mouvement.

Dès 1688, les premières assemblées se tiennent dans la montagne, à la limite de Boffres, Bruzac et Toulaud. Pierre Gay et Louis Rapine de Toulaud y assistent. Jean Gourdol, laboureur aux Bonnet de Ladreyt est arrêté, emprisonné à La Voulte, écroué aux galères en avril 1689 et y meurt en 1690.

En 1689, une assemblée se réunit à Toulaud, deux maisons sont brûlées et une dizaine de personnes arrêtées dont Antoinette Martin de Saint Martin et Antoinette Bonnet de Bonnet de Lubac, enfermées à la tour de Constance. Les NC de Toulaud doivent verser 35 sols d'amende par jour pour des soldats logés à Boffres.

En 1689, Isaac Bret et sa femme de Saint Martin sont condamnés à 10 livres d'amende pour avoir manqué la messe. En Août 1690, Suzanne Bret, épouse de Salomon Duplantier est emprisonnée à Beauregard (on a chanté des psaumes chez elle le 13 août) ; Jean Gourdol est envoyé aux galères avec Fleuris Imbert.

Les frères Duplantier

Il y a des prophètes ou inspirés à Toulaud: en 1691, une certaine Marie dite Rome, ainsi que les deux frères Duplantier (Jacques et Isaac).

Fils de Salomon Duplantier et Suzanne Bret, les frères Duplantier sont des notables, drapiers de profession. Jacques Duplantier, (dit aussi Salomon) est arrêté en septembre 1701 à l'assemblée du Creux de Veye près des Ollières, refusant d'abjurer il est emprisonné à Beauregard puis à Montpellier avant d'être pendu en 1704 à Saint Pierreville le jour de la foire.

Son frère Isaac est arrêté après une assemblée proche de Chalencou le 19 août 1703 ; il est emprisonné à Vernoux, jugé sur place et roué vif le 24 août, jour de foire, alors que les autres prédicateurs pris le même jour sont pendus et les prophétesses fouettées. Les assemblées restent cependant nombreuses : Jacques Costet et Pierre La Grange de Toulaud sont pris, emprisonnés, puis envoyés aux galères.

LENTE APPARITION DE LA TOLERANCE

En novembre 1787, Louis XVI promulgue un édit de tolérance : les protestants obtiennent des droits civils mais non la liberté de culte. Les protestants de Toulaud se rendent alors à Saint Péray et à Saint Georges où le juge de la sénéchaussée d'Annonay enregistre les mariages et les naissances. Sous la Terreur (1793-1795), les cérémonies religieuses sont interdites, le pasteur Astier, prêchant à Toulaud, est arrêté et jeté en prison pour quelques jours.

LE XIX^e SIECLE :

Le temple :

Au début du siècle, Toulaud compte 1636 habitants dont 61 % de protestants. Après une enquête auprès des consistoires, le 13 février 1807, le préfet du département prend un arrêté prévoyant la construction de 16 temples en Ardèche. Cette décision provoque des rivalités locales, particulièrement entre Charmes et Toulaud : Le conseil municipal de Charmes souhaite le temple de la section, pour lui « *Toulaud est un lieu triste, sans âme, sans débouchés, condamné à l'isolement alors que Charmes est placé dans une plaine riante, sur la grand route* ».

Cependant le consistoire de la Voulté préfère Toulaud, plus central et parce que « *les chemins qui y aboutissent sont aussi praticables que dans d'autres communes* ». Le projet n'aboutit pas par manque d'argent et le pasteur Pierre Astier continue à célébrer les cultes en plein air à la Grande Fontaine et aux Bernards. Les paroissiens sont au nombre de 2 590 disséminés sur plusieurs communes (Toulaud, Charmes, Saint Georges, Soyons, Bruzac, Saint Péray, Guilherand, Cornas, Châteaubourg).

En 1819, le gouvernement accorde 3 000 F. pour construire le temple de Toulaud. Un temple coûtant de 8 000 à 10 000 F., il faut recourir aux souscriptions. Pierre Esprit d'Audemard et Pierre Béranger accompagnent le pasteur et recueillent 6 361,25 F. La dépense pour la construction du temple s'élevant à 9 720,50 F, le déficit de 359, 15 F; fut comblé par le pasteur lui-même.

Mais ou édifier le temple ?

Il est d'abord question de le construire au bas du village à la Croix, carrefour des chemins empruntés par le pasteur Astier aux temps du Désert. On préfère les hauteurs du village, un paroissien M. Gourdol, donne le terrain près de l'ancien château. Certaines pierres de la tour de Toulaud sont peut-être utilisées pour les murs du temple.

L'inauguration :

Le 12 octobre 1823, le temple est inauguré. Il y a une telle affluence que les bancs sont disposés en gradin autour de la chaire qui se trouve à gauche du temple, s'effondrent sans causer d'accident.

Le temple semble avoir été construit trop vite et les délibérations pour des travaux toujours urgents se succèdent. En 1840, le plafond est en ruine, les plâtres se sont détachés et en tombant ont brisé des bancs et le dessus de la chaire.

2- SAINT PERAY

LE CHATEAU DE BEAUREGARD A ST PERAY :

(sources : Prisonnières et Galériens pour la foi du Vivarais et du Velay de S. Mours)

Ce château se trouve au-dessous des ruines de Crussol et fut construit en 1640-1652; il servit de prison dès 1689 pour les nouveaux convertis récalcitrants. Les séjours sont souvent provisoires en attendant le procès. Plusieurs prisonniers ou prisonnières ont pu s'en échapper. Nous visitons les caves qui servaient de prison guidés par une religieuse catholique. Cette maison sert actuellement, entre autres, à des réunions œcuméniques.

1689/1696: Pendant la période des Inspirés 1689-96 (sources Mémoire d'Ebruy)

-Barthélemy Rossignol de St Peray	1689	condamné aux galères
-Joseph Corbière de St Jean Chambre	1690	condamné aux galères
-Isaac Bertier de la Batie de Crussol	1696	se réfugie en Suisse
-Daniel Arsac de Beauvert	1696	se réfugie en Suisse
-Charles Laurent de Desaigne	1696	se réfugie en Suisse
-Mathieu Duny dit « Bastianoux »	1696	
-Pierre Grand	1696	
-Suzanne Bret, femme de S.Duplantier	1690	

1701 : Pris à l'assemblée du Creux de Veye

-Jacques Duplantier de Touloud	1701	pendu à St Pierreville
-Jean Bernard, prédicant de la Grezière Ajoux	1708 et 1716	

1728 : La Traverse

-Jean Blache de Mastenac	1728	évadé avec le colporteur Mercier
-Jean Jacques Bonniard de la Traverse	1728	évadé avec le colporteur Mercier

1729:

-Monsieur de la Baume de Boffre La famille Durand de Pranles -Etienne Durand	1729	prisonnier au fort Brescou prisonnier au fort Brescou prisonnière à la tour de Constance
-Mathieu Serre	1730	
-Marie Durand	1730	

1737:

-Daniel Durand de Vals	34 mois de prison pour s'être marié au Désert
------------------------	---

1738 : Assemblée de la Baume Tranchade, Vallon -

Françoise Massot femme de Antoine Ollier
-Marguerite Dugas femme de François Peschaire
-Louise Peschier femme de Pierre Pouget et sa fille
-François Alzas de Vallon
-Jean Silhol de Lagorce

1739 : Arrestation du pasteur Morel Duvernet,

-Françoise Fontbonne, veuve de Jean Pierre Chazal de Lamastre
-Marguerite Dunière de St Agrève
-Louise Peyron de Lamastre:elle avait hébergé Duvernet
-Mathieu Morel, neveu de Duvernet de Cheyne, condamné aux galères
-Jean Morel, frère de Duvernet
-Pierre Dunière père et fils

1739 : Arrestation du pasteur Fauriel Lassagne

- Suzanne Bravais, femme de David Espinas de Châteauneuf de Vernoux
- David Espinas

- Jean Pierre Espinas, condamné aux galères
- Jean François Broè,notaire à Lamastre
- Jacques Fauriel, frère du pasteur, mort après 4 mois de détention
- Paule Escoulin, de St Vincent de Durfort, femme du pasteur, évadée de Beauregard
- Anne Lapra, femme de J P Espinas, évadée de Beauregard

1741 : Arrestation du pasteur Jean Pierre Dortial

- Jean Pierre Dortial de Chalencon, pendu à Montpellier
- Pierre Dortial fils de Jean Pierre, évadé de Beauregard
- Jacques Dortial fils de Jean Pierre
- Madeleine Chausson de Cornas, femme de J P Dortial
- Alexandre Chambon de Pranles, condamné aux galères

1743:

- Jean Audemard de Toulaud, 4 mois de prison

1744:

- Claude Ponton de Gluiras, pour avoir enlevé de force sa sœur d'un couvent
- Claude dit Roche de Gluiras, pour l'avoir aidé
- Femme Glaizat et sa fille de St Fortunat, pour être sorties du Royaume sans permission
- Antoine Terras de St Fortunat, pour avoir installé l'instituteur Jallade
- Philippe Blache de Mastenac, pour avoir reçu une assemblée dans sa maison

1745 :Arrestation du pasteur Mathieu Majal Desubas

- M Majal Desubas des Ubas Vernoux pendu à Montpellier
- Jean Menut dit Rochette du Mazel St Agrève condamné aux galères
- Pierre Masse du Mazet St Voy
- Etienne et Jean Pierre Debar du Mazet St Voy

1748:

- Argaud et son valet de St Romain le Désert (Mars)

1751 :

- Jacques Monteil, prédicant de Marcols mort en prison

1752 :Rebaptisations

- Jacques Argod et Marianne sa femme de St Agrève pour s'être épousés au désert et y avoir fait baptiser leur enfant
- Isaac Jean Terrisse de Silhac pour avoir fait baptiser son enfant au Désert pour avoir fait baptiser son enfant au Désert pour avoir fait baptiser son enfant au Désert pour avoir fait baptiser son enfant au Désert
- Jacques Meyer de St Fortunat
- Trachat des Menets St Fortunat
- Ribesde Nozières
- Tussière de St Georges

1770:

- Villard Père et fils de Marcols

Nous pouvons citer, à ce sujet, une lettre de Désubas à Antoine Court du 12 Juin 1744 : « *J'oubliais de vous dire qu'il y a un commandant à Beauregard qui donne des permissions aux protestants pour aller aux assemblées* ». Ce texte peut conforter l'idée qu'une partie de l'administration doutait de l'efficacité des persécutions violentes pour faire rentrer les Nouveaux Convertis dans le sein de l'église Catholique et dans la légalité. Le régime de cette prison fut très sévère par moments, moins dans d'autres.

Dans cette prison ont été aussi enfermés des prêtres pendant la Révolution et des fédérés en 1815- 1816 (lettre d'Isaac Peirot à Boissy d'Anglas).

LE TEMPLE DE SAINT PERAY

La paroisse de Saint Péray est créée le 31 janvier 1844, mais il faut attendre le conseil presbytéral du 27 avril 1853 pour que la demande de construction d'un temple soit officielle.

Les réunions se font jusqu'alors dans une remise à voitures, local en location et la construction d'un temple est unanimement demandée.(3000F de souscriptions volontaires sont réunis à cet effet). Le projet est déjà avancé : des plans, devis et cahier des charges sont dressés par l'architecte Morel et s'élèvent à 15 995,99 F hors honoraires. Le terrain est acheté en octobre 1853 mais les lenteurs administratives s'accumulent: Le pasteur Vaissette de Saint Péray décide alors d'envoyer à l'empereur la lettre suivante :

«Sire, le chef-lieu de notre consistoire, la paroisse de Saint Péray, n'a pas encore de temple pour le service divin ; les fidèles sont obligés de se réunir dans un local dépourvu de toutes les convenances que la sainteté de la religion demande pour ne rien perdre de son heureuse influence. (...)

Sire; pour mettre un terme à cette fâcheuse position le consistoire a recueilli auprès d'une population ouvrière et sans fortune une somme de souscription volontaires relativement grande et qu'il est impossible d'augmenter .Cette somme s'élève à 3000F.(Le consistoire a fait dresser les plans ...)

Il a demandé un secours à la commune (...) mais la commune n'avait pas de ressources pour subvenir aux dépenses. Enfin il s'est adressé à la préfecture et monsieur le préfet a fait répondre que pour donner suite a la demande d'un temple pour Saint Péray, il fallait que le consistoire justifiât la moitié des ressources nécessaires à la construction.

Sire,(...) Et si cette règle qui nous demande de justifier de la moitié des ressources était absolue et ne pouvait pas avoir d'exception à l'égard d'une population qui mérite la bienveillance de votre Majesté, nous devrions désespérer de voir un terme aux souffrances de notre culte; nous verrions s'entretenir et s'élever des maisons de prières autour de nous pour d'autres paroisses tandis que pour nous il n'y aurait jamais à notre disposition qu'un mauvais local ou le désert(...) »

Napoléon III répond favorablement a cette demande. Les administrations coopèrent enfin et plus particulièrement des subventions arrivent. En octobre 1857, le temple sort de terre.

Le 3 avril 1859, il est inauguré, en présence du maire, du procureur impérial (Dautheville) et de 17 pasteurs.

«Les auditeurs en conserveront un heureux souvenir. Dans leur sentiment de reconnaissance pour le Seigneur, auteur de toutes grâces excellentes: ils se rappelleront toujours avec une profonde gratitude ainsi que l'exprimée le Président du Consistoire qu'après Dieu c'est à la magnificence de sa Majesté l'Empereur Napoléon III que nous devons notre nouveau temple »

LE CENTRE PROTESTANT DE GRANGES-LES-VALENCE.

Très différente est l'histoire du lieu de rencontre et de partage des protestants du village de Guilhaerand/Granges-lès-Valence. Ce lieu de prière évolue en parallèle avec le développement de la commune de Guilhaerand. Pendant des années, simple annexe de Saint-Péray, la communauté réformée des Granges est devenue depuis une quinzaine d'années l'élément moteur de la paroisse. Le centre protestant, lieu de rassemblement au milieu de la nouvelle ville de Granges-lès-Valence, très fonctionnel, apparaît le point polarisateur, soutien de cette croissance peu commune d'une communauté protestante ardéchoise. Mais que de péripéties avant d'en arriver là, que de locaux successifs, que de projets retardés ou annulés.

Les premiers projets

A l'assemblée générale de 1922, le Pasteur Faivre regrette que tout un quartier de la paroisse, celui des Granges, qui comprend entre 40 et 50 familles, s'abstient de participer au culte à Saint-Péray, trouvant plus commode d'aller à Valence. Tant que ce quartier n'aura pas de lieu de réunion propre, prédit le pasteur, il se désintéressera du chef-lieu qu'est Saint-Péray. D'ailleurs en 1929, le Conseil presbytéral prend une position très ferme sur le quartier des Granges qui appartient à la paroisse de Saint-Péray, et demande aux pasteurs de Valence de cesser leurs visites sur Granges sans quoi il en déférera à la commission exécutive de l'église pour retrouver ses droits légitimes.

Des veillées se déroulent régulièrement sur les Granges et sont assez bien suivies. Lors de sa séance du 29 janvier 1939, le Conseil se réjouit de ce qu'enfin le local des Granges est trouvé. Il s'agit de la salle même de la mairie, claire, neuve, bien chauffée, vaste, centrale et bon marché ; mais cette salle ne sert pas encore pour les cultes dominicaux.

En octobre 1944, le pasteur Cabanes pose le problème d'une salle de culte à Granges-lès-Valence. Après la rupture du pont sur le Rhône à la suite des bombardements des 15 et 17 août, il est très difficile aux protestants des Granges d'aller au culte à Valence. Devant cette situation quelques membres du Conseil se sont préoccupés de trouver une salle et ils l'ont trouvée au n ° 53 de l'avenue de la République. Deux cultes sont demandés mais avec le soutien possible des pasteurs de Valence. Cette salle ne reste pas très longtemps lieu de prière car, dès le mois de février 41, elle est réquisitionnée par les F.F.I. (Forces Françaises Libres, mouvement de résistance). Un autre local est trouvé tout à côté du café Bruyère.

Mais dès le mois de juillet 45, il n'y a, à nouveau, plus de local ; le culte se trouve donc suspendu. Il se trouve plus de 100 adresses protestantes aux Granges, mais une infime partie se rend à Valence ; un édifice religieux semble donc indispensable. Déjà des dons arrivent pour le construire. Monsieur Cabanes pense qu'il faut avant tout se procurer un terrain, recueillir de l'argent pour l'acheter. Mais de multiples problèmes se posent et ce premier projet n'aboutit pas.

Les discussions sur un lieu de culte aux Granges refont surface vers 1951, lorsque le pasteur Delizy s'aperçoit que les cultes du soir se déroulant les deuxième et quatrième dimanches n'attirent que très peu de monde, sans doute parce qu'ils se font chez des particuliers. Ainsi le pasteur insiste-t-il sur la nécessité qu'il y a de doter le quartier des Granges d'un lieu de culte qui puisse servir en même temps de salle de réunion.

L'achat d'un premier terrain est refusé car trop cher.

Se pose alors le problème crucial du financement de ce projet.

Il est choisi le principe d'une souscription spéciale surtout dans le quartier des Granges. Mais les Saint-Pérollais seront mis à contribution. Les terrains sont tous, trop chers.

Après le projet de louer une ancienne huilerie, le Conseil, dans une réunion du 15 avril 1951, accepte la location d'un garage désaffecté qui doit être transformé provisoirement en chapelle. D'importantes réparations sont prévues pour 23 8110 F. Cette chapelle est inaugurée le 3 juin par le pasteur Rozier, président de la XIII^e région de l'Eglise Réformée de France. Les dépenses prévues pour l'installation de ce local sont couvertes par des dons sauf 1 500 F. Quarante-cinq chaises sont données par des particuliers. Le culte s'y déroule désormais tous les dimanches avec une assistance de 35 personnes. La chapelle est là, un vieux rêve des protestants Grangeois est accompli.

Les nouveaux projets

Mais l'achat d'un terrain pour l'édification d'une vraie chapelle reste toujours l'idée première. Le Conseil presbytéral du 26 mars 1955 permet d'avancer dans ce sens. Cette réunion se passe chez un conseiller parce que près de chez lui, route de Guilherand, se trouve un terrain à vendre. De plus un paroissien propose en face de chez lui un terrain gratuitement. Enfin, le pasteur Delizy fait part de la proposition du pasteur Rozier, président de la XIII^e région de l'Eglise Réformée de France, qui offre de donner à la paroisse la chapelle en bois en service au Pouzin ; cette dernière sera libre en octobre lorsque le temple sera reconstruit dans ce village (détruit lors des bombardements de la 2^e guerre mondiale).

Le 17 mai 1956, le pasteur Delizy informe le conseil presbytéral que ses démarches auprès de la direction de l'urbanisme à Privas ont enfin abouti et que l'Eglise a la permission d'édifier la chapelle provisoire du Pouzin sur le terrain acheté aux Granges à cet effet. Les dons pour la chapelle s'élèvent à 270 000 F, mais ce n'est pas suffisant. Un nouvel appel est lancé aux paroissiens. Cette chapelle en bois est démontée par une équipe de 18 paroissiens et remontée dans la deuxième semaine de juillet 56.

Le dimanche 15 juillet, le culte y est célébré pour la première fois. L'inauguration officielle a lieu le dimanche 21 octobre sous la présidence du pasteur Rozier, en présence de Monsieur le curé de Granges avec le maire entouré de quelques conseillers municipaux, devant une assistance de 250 personnes environ.

Le rêve d'un vrai temple

Mais l'idée d'un temple, d'un vrai temple en dur est toujours tenace. Le terrain de la chapelle semble trop petit et le projet du terrain de 1955, route de Guilherand, est à nouveau avancé.

Un comité restreint pour la construction du temple des Granges est constitué en 1961, surtout pour régler les problèmes financiers ; dès lors la collecte des premiers dimanches du mois est destinée au fond de construction. De plus en plus le terrain de la chapelle apparaît comme trop petit et peu central étant donné l'extension prochaine de la ville.

En 1962, un nouveau projet se fait jour ; celui de la construction par la S.C.I.C. du temple et des autres locaux qui seraient incorporés dans l'ensemble des immeubles construits par les architectes de cette société. Cette solution, très satisfaisante du point de vue financier reste pourtant sans lendemain.

Et les années passent, les discussions continuent, sans plus ... En 1965, le plan Z-U-P est fixé aux Granges ; le comité en demi-sommeil se réunit, sans plus, semble-t-il.

Au rythme où vivait ce projet de temple, les protestants de Granges auraient pendant longtemps encore espéré une vraie salle de culte en dur.

Mais, le 27 février 1967, la chapelle brûle, il ne reste plus rien, pas un banc, pas même un cantique. Les 250 familles protestantes, les 120 enfants n'ont plus de lieu de rassemblement.

La construction

Immédiatement, le Curé propose les salles annexes de l'église catholique pour y célébrer le culte en attendant de trouver un local indépendant. Cette situation nouvelle de paroisse sinistrée exige une révision rapide des projets de construction d'un nouveau temple.

La paroisse s'ouvre dès lors très vite vers l'extérieur, pour demander, tous azimuts, de l'aide. Les paroisses de Strasbourg, Berne, Lausanne, Gross Umstadt sont sollicitées. Une fois de plus, l'Eglise cherche un local provisoire. Une offre apparaît, elle est d'emblée acceptée et, dès septembre 67, un bail de location est établi. Il s'agit d'une ancienne usine à l'abandon située avenue Clémenceau.

Avec tous ces événements les liens avec la paroisse catholique se sont resserrés ; il semble qu'un puissant désir d'entraide chrétienne soit apparu.

Le 25 juin 1967, une assemblée générale extraordinaire se tient à Saint-Péray pour approuver l'acquisition d'un terrain sur la Z-U-P des Granges et la vente du terrain de l'ancienne chapelle. En

effet, une surface plus grande est nécessaire (1500 m² au lieu de 658 m²). Ce nouvel endroit ne présente pas de problèmes d'accès ou de parking ; il permet de réserver une place importante pour des locaux de jeunesse. En 1968, l'assemblée générale renouvelle sa confiance à la commission spéciale du temple des Granges qui prévoit un budget de 600 000 F.

En 1968, se produit un ultime désenchantement avec l'abandon d'un premier projet jugé trop grand et assez mal adapté à la paroisse. Ce projet d'un temple massif, preuve d'une puissance protestante bien installée, semble dépassé dans le contexte des années 70 où il vaudrait mieux de multiples salles polyvalentes plutôt qu'un vaste sanctuaire. De plus, ce projet s'était vu refusé par le Conseil national de l'Eglise Réformée de France.

En 1970, les plans du centre actuel sont proposés et acceptés avec un baptistère pour baptême d'adulte par immersion.

Le 30 mai, une assemblée extraordinaire est convoquée pour autoriser le Conseil presbytéral à faire débiter les travaux. La paroisse est alors appelée à réaliser deux emprunts pour la première tranche de travaux auprès de l'Eglise Réformée de France et de la Caisse d'Epargne ; ces deux emprunts couvrant la moitié du financement, soit 48 500 F.

En octobre 1970, une assemblée générale extraordinaire approuve les plans du Centre Protestant et décide que la cérémonie de la pose de la première pierre se fera le 24 octobre 1970. Cette occasion de rencontre est alors pour la communauté toute entière le point de départ de la campagne financière.

Un rouleau contenant un parchemin avec les signatures des autorités de l'Eglise Réformée, des conseillers presbytéraux des Granges et de Berne, de l'architecte, est scellé sous l'entrée du temple. La décennie 70 voit enfin se réaliser ce vieux rêve de 30 ans, d'un temple « en dur » aux Granges.



Beauregard

SUR LA ROUTE ROYALE DITE DES DRAGONNADES DE CRAUX A SAINT PIERREVILLE Le samedi 22 Juillet 2000

La route royale de Craux à Saint Pierreville empruntée pour cette sortie relie deux lieux opposés : d'un coté, un hameau fortement marqué par la présence d'une population restée protestante depuis le début du XVIIème siècle jusqu'à la Révolution, et qui a été actif pendant les grands événements de l'autre, un bourg marqué par la présence du Château de la Tour et de son seigneur le chevalier de Vocance, persécuteur des protestants, puis victime des camisards.

L'histoire protestante de St Pierreville et Craux. est trop riche pour être entièrement abordée au cours de la journée.

On a fait le choix de se focaliser sur quelques événements qui n'avaient pas été abordés au cours des sorties précédentes sur Les mêmes lieux ¹ •

LIEUX ET THEMES

- CRAUX

La maison du notaire Royal Rouvier et de sa famille et l'hoste (auberge ou cabaret) Le lieu de culte provisoire à la fin du XVIIIème siècle
Le choix entre les deux tracés de la route

2 - VORS ET LA GRANGE DE VORS

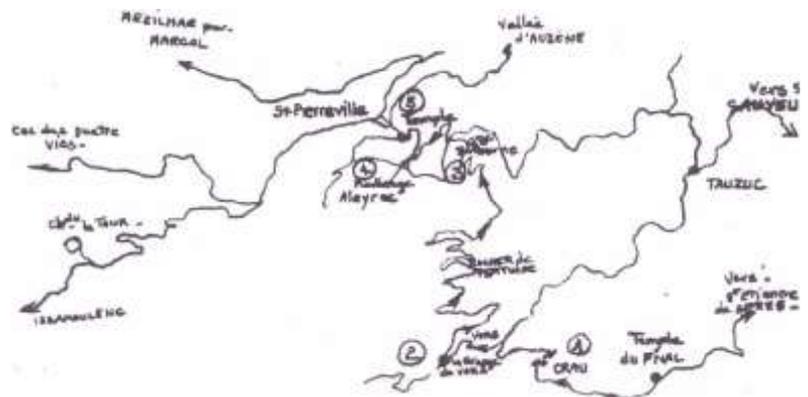
- Vors et les événements camisards de 1709

3 - SUR LA ROUTE PRES DE MERLY :

Les exécutions publiques à St Pierreville de participants assemblées clandestines (le cas du Creux de Veye en 1701)

4 - SAINT PIERREVILLE :

Le concordat et la construction du temple : la recherche d'un terrain
L'église, et ses témoins de la contre-réforme
Le tracé de la route sur l'ancien cimetière protestant



¹ PHA a déjà organisé trois journées au cours desquelles une halte fut faite soit à Craux, soit à St Pierreville : en 1999, lors de la journée sur la route des dragonnades du col du moulin à vent à St Pierreville; en 1998 lors de la journée sur la route des dragonnades de St Pierreville au Cheylard, en 1997 lors de la sortie d'Ajoux à St Pierreville par Blaizac, La Bâtie et le Château de la Tour. Voir les événements alors évoqués dans le tableau "chronologie situé en fin de chapitre (en attendant la publication des années antérieures à 2000) En attendant, se référer au fascicule Boutières des "Itinéraires protestants en Ardèche" et à S. Mours, Le Vivarais et le Velay protestant, Tome III, L'Eyrieux, p 109 à 114

1 - CRAUX

LA MAISON ROUVIER

Elle appartenait au XVII et XVIIIème siècle aux Rouvier, vieille famille protestante de Notaires royaux qui a lourdement subi la répression des nouveaux convertis à partir de 1700 et jusqu'à 1730. Elle est déjà construite en 1619, date située sur le linteau de la porte d'entrée qui donne aujourd'hui dans la cuisine (la ferme a été remaniée à la fin du XIXème siècle).

La famille Rouvier y a habité jusqu'au milieu du XIXème siècle, puis, la maison est passée à la famille Brunel, descendante du notaire Rouvier par sa fille, Marie Judith mariée à un Brunel. Elle a été vendue, il y a 20 ans.

Les registres de deux des notaires Rouvier ont été conservés et permettent de connaître beaucoup de la vie des protestants. Le premier, Pierre a officié dans la première moitié du XVIIème; le second, Jacques de 1700 à 1719 (jusqu'à sa deuxième arrestation et sa disparition). Bien qu'officiellement NC, ce qui lui permettait d'exercer son métier, Jacques Rouvier, sa femme et ses enfants ont pris de nombreux risques et en ont payé le prix. Toute leur descendance restée à Craux est redevenue protestante.

La vie de la famille Rouvier pendant la clandestinité :

Nous utiliserons aussi deux autres sources :

Les lettres² de Pierre Durand à sa femme (Anne, fille du notaire)

Des fragments d'une lettre d'Isabeau Sautel, (femme du notaire Jacques) envoyée de la Tour de Constance où elle est emprisonnée, retrouvée récemment dans le registre notarial de Jacques Rouvier, où elle avait sans doute été placée par un fils d'Isabeau

On a choisi de présenter ce que nous savons d'Isabeau Sautel :

Isabeau Sautel, après l'arrestation de son mari et de son fils aîné, a dû gérer seule les biens et s'occuper de ses autres enfants tous mineurs, d'abord à Craux.

Après son arrestation en 1731, elle reste emprisonnée jusqu'à sa mort en 1754 à la Tour de Constance. Elle remet ses biens d'abord à son fils Marc, puis, celui-ci disparu, à Honoré Brunel,

Elle le fait en suivant les instructions de son mari (inscrites dans son testament) avec l'aide des notaires Chazal et Espy et de son voisin Puaux. Cette situation très difficile, a engendré beaucoup d'incompréhensions, notamment de la part de Pierre Durand comme le montre la lettre ci-dessous

Lettre de Pierre Durand à sa femme sur l'arrestation de sa mère

Cette lettre raconte à Anne les conditions de l'arrestation de sa mère; elle transcrit son interrogatoire par Dumolard, ce qui prouve que des fuites lui avaient permis d'en prendre connaissance.

Mais, surtout, elle montre combien est forte l'animosité de Pierre Durand envers sa belle-famille (alors même que son beau-père a disparu après son arrestation en 1719 et que son beau-frère est aux galères depuis la même année), il faudrait aller plus loin dans la connaissance des faits pour comprendre, mais, ces termes montrent que Pierre peut être très dur (et très probablement très injuste); certes, Pierre peut croire que dévaloriser la mère de sa femme est une forme de réconfort pour sa femme, mais, c'est assez singulier et suppose une mésestimation de sa femme (dont il dit qu'elle est dépressive, -elle avait de quoi, femme seule sans ses enfants restés en Vivarais). Le paragraphe sur la providence qui punit "justement", demanderait à être mis en relation avec la théologie qui dominait au moment du Désert.

² Que vient de publier et commenter Etienne Gamonnet

Tu veux savoir l'affaire de ta mère. Je n'aurais pas manqué de t'en instruire si je n'avais pas su que les chagrins te sont funestes et que tu en prends plus qu'il n'en faut et plus que tu ne devrais. Mais puisque tu le sais par d'autres voies, je t'apprendrai ici de quelles manières tout s'est passé. Je puis bien le faire sans crainte puisqu'elle a dit tout ce qui se peut dire. Elle fut arrêtée le 18 mars dernier Le curé de St Fortunat l'en avait menacée peu de temps auparavant, et le lendemain elle fut conduite à Tournon. M. La Devèze la fit appeler devant lui, et lui demanda s'il était vrai qu'elle fit des assemblées et qu'elle y prêchât. Elle répondit que non et elle ne mentait sûrement point. Il lui demanda où était sa fille aînée. Elle répondit qu'elle la croyait à Lausanne; s'il était vrai que cette fille fût mariée avec le Ministre Durand? R. qu'oui. Pourquoi elle avait permis ce mariage ?

R. Qu'elle n'avait pas pu l'empêcher. Si elle avait payé ses droits de légitime à cette fille?

R. Qu'oui. Pourquoi la payait-t-elle ? R. Qu'elle y avait été forcée puisque sa fille était d'âge d'en aller quitter et qu'elle l'avait remise à un nommé Reboul, de St Jean-Cbambre qui la poursuivait bien

vivement. [Voilà tout. Elle fut conduite à la Tour de Constance les premiers jours d'avril. Tout le monde dit que si elle t'avait payée derrière une muraille sans attendre tant de carillon, personne n'aurait rien dit.]

Et s'il m'était permis, je ferais bien d'autres réflexions. Souviens-toi qu'on voulait à toute force que tu demeurasses au Pont de Dunière dans un temps plus difficile que celui auquel elle y a habité et qu'on ne craignait pas de t'exposer pour se mettre à couvert d'une peur imaginaire. Souviens-toi qu'on t'a chassée de la maison le plus injustement et le plus malhonnêtement du monde.(...)

Je ne puis m'empêcher d'admirer la Providence, voyant qu'elle conduit les choses d'une manière si juste et sage. Elle veut qu'une mère barbare, s'il m'est permis de le dire, et qu'un misérable de fratricide éprouvent eux-mêmes les maux auxquels ils ne se faisaient point de peine d'exposer de la manière la plus injuste et la plus cruelle une sage et pieuse fille et sœur. Elle attend que cette innocente fille soit sortie du royaume, 1. afin qu'elle ne risque rien; 2. Afin qu'on n'ait point de prétexte de dire qu'elle soit la cause de la prise de cette dure mère ; elle veut que cette mère soit arrêtée au lieu même où elle ne craignait point d'exposer sa fille dans un temps beaucoup plus difficile et fâcheux. De tout cela et de quelques autres réflexions que je laisse, je conclus que ce châtiment procède de l'amour de Dieu qui veut que cette mère et ce frère examinent le tort qu'ils faisaient à leur conscience en agissant d'une manière si cruelle envers une personne qui ne méritait que leur amour.

Le frère n'en fait pourtant rien; il est toujours à Nîmes où il se conduit en bon compère. Pour la mère, grâce au ciel, sa conscience s'est réveillée; elle connaît aujourd'hui le tort qu'elle a fait, s'il

est vrai ce qu'on m'a dit. Je parlai le 24 de ce mois à un homme qui lui a parlé depuis peu à elle-même à la Tour

Lettre d'Isabeau Rouvier écrite par Marie Durand à la Tour de Constance

La lettre a été découpée aux ciseaux, en deux morceaux, qui ont été épinglés ensemble. Elle est envoyée à Craux, à Honoré Brunel, son gendre. La date a disparu, mais nous pouvons supposer qu'elle a été écrite en 1744, en tenant compte des dates de naissance des enfants d'Honoré et Marie Judith.

La lettre est de la main de Marie Durand qui aide ainsi la belle-mère de son frère. Elle est lacunaire, mais nous apprend qu'Isabeau doit se préoccuper de la gestion de ses biens, de l'argent à verser à sa fille (sans doute Anne, veuve de Pierre Durand), de la vente de l'office de notaire de son mari et qu'elle fait procuration pour ce faire. Elle se soucie des dettes de ses enfants, s'inquiète de son fils qui ne lui écrit pas.

Elle finit par des bénédictions et salutations à sa famille, à ses voisins et particulièrement à son nouveau petit fils.

A la tour de Const(ance)

M Je

oncé de la lettre
De mr Depras t

Aucune

Demande au

L'office de feu mon (mari a été)

vendu ou non

jau

argent pour ma fille

plait pas de m'en donn(er)

ne soyez pas surpris si (demandez lui) a

d'autres personnes qui ne seron

si négligent marqué moi la qu(antité)

d'autres

des dettes que j'ai tant ceux de mon (Dieu)

t(oute)

que les miens et ne fassiez pas

de m'écrire et m aprenez tous ce que je vous

demande sans quoi je fairai

mère

procuration a d'autres qui seront plu

e notre us ne sommes vez toujours
a tenus nouvelles de mon fils et si
vous lui ecrivé pourquoi il ne
m'écrit point souhaite une bonne et
heureuse es~~ed~ngrandnombre

veuille nous combler des biens de

nature et de sa grace et nous accorde une santé ferme
faites mes compliments à ma fille a monsieur puaux
a mademoiselle sa

et a mademoiselle son épouse je reste avec estimes votre
belle mère la veuve Rouvier Mademoiselle Durand vous
fait mille salus

filles j'embrasse de tout mon coeur monpetit donne sa

bénédictio

et

fil

faites mes compliments et

a son epouse donn

nouvelles salues aussi tous nos voisins

Ce qu'il est advenu des enfants d'lsabeau :

Finalement, les enfants d'lsabeau, tous restés protestants, ont pu s'établir et traverser cette période difficile :

Pierre, arrêté en 1719 a passé 17 ans aux galères, puis s'est exilé en Hollande

Anne, pendant que son mari Pierre Durand était pasteur clandestin en Boutières, s'est exilée en Suisse et y reste avec sa fille après l'exécution de son mari. Elle meurt en 1747. Sa fille arrivera à récupérer une partie de son héritage avec l'aide de son oncle Brunei.

Marc, dit Marc Aurèle par Pierre Durand, tentera de succéder à son père comme notaire, mais disparaît rapidement.

Jean Pierre recevra le domaine de Creysseilles (issu de la famille Sautel)

Marie Judith se mariera avec Honoré Brunei et recevra la majeure partie de Craux, ce sont ses descendants qui resteront à Craux jusqu'au milieu du XXème

Louis, le fils illégitime, deviendra cordonnier et recevra une partie de cette maison; c'est sa descendance qui portera en dernier le nom et descendra aux Ollières (La Pimpie).

L'HOSTE

Cette maison, située juste au dessus de la maison du notaire Rouvier, est attestée dans le compoix de 1654. Elle appartenait alors au seigneur Tremolet de la Cheysserie, protestant dont les ancêtres

ont acheté le mandement de Craux en 1571 (pendant les guerres de religion) au sieur de Rochebonne avec les droits de haute justice. Y était associé une tour qui a été détruite après le siège de Privas en 1630.

En 1686, après la mort de son mari Antoine de Trémolet (Seigneur de Montagut), Catherine Durand, se débat pour récupérer les biens de sa sœur et de son beau-frère et beau-père (Catherine Durand et sa sœur ayant épousé respectivement le fils et le père Trémolet), partis au refuge en Suisse Elle vend, loue, emprunte et transforme la maison en cabaret au bord de la route des Dragonnades

L'hoste accueille souvent le juge du mandement, le notaire y établit certains actes : accords, quittances. (peut être ceux qui demandent de nombreux témoins)

Dans cette maison a été baptisée par le pasteur LaValette (en 1683), Henriette Trémolet, fille de Catherine Durand qui dénoncera plus tard les camisards de 1704 à Franchassis

LA ROUTE DES DRAGONNADES ARRIVANT A CRAUX (1691)

Le choix du tracé de la route entre Le Fival et Craux a été l'objet de nombreuses discussions qui ont agité les promoteurs de la route : quel est le meilleur tracé :

celui qui réutilise l'ancien chemin du Fival à Craux et traverse le hameau de bas en haut après être descendu au fond de la rivière et qui donc impose une forte pente

celui qui traverse le ruisseau Orsanne (appelé dans le texte ci-dessous ruisseau de Pouzols) plus en amont et reste ainsi à peu près toujours à la même altitude en utilisant le chemin de la Soleilha du ruisseau à Craux.

C'est cette dernière solution qui a été retenue et le lieu dit de la Soleilha existe toujours sous ce nom. Mais, le pont a depuis longtemps disparu (remplacé par le pont actuel de la départementale).

Les deux textes ci-dessous rendent compte de ce débat:

Observations par un anonyme sur les devis initiaux

Il faut pourtant corriger les deux devis en ce qu'ils ont suivi l'ancien chemin depuis le Fival jusqu'au lieu de Craux; par là, ils descendent trop bas et ont une fâcheuse montée dans le lieu de Craux à travers les maisons et cheneviers des habitants du lieu à laquelle ils ne sauraient de ne sauront se livrer qu'avec peine et grosses dépenses. C'est pourquoi, pour éviter ces inconvénients, il faut, en sortant du lieu du Fival, tirer en droite ligne à travers les champs des particuliers se soutenant toujours sur le travers de la montagne jusqu'au ruisseau de Pouzols à l'extrémité du chemin de Soleilha venant du dit lieu de Craux au dit ruisseau sur lequel sera fait le pont qui a été marqué d'avoir été fait sur le même ruisseau suivant l'ancien chemin, et dudit pont pour suivre le chemin de Soleiba qui passe au milieu du lieu de Craux.

Devis final de Portal

Du bout du pont à l'entrée du lieu de Craux au devant de la maison de Lapeyre, il y a 74 toises, sur toute laquelle longueur pour donner la largeur de deux (toises), il est nécessaire d'abattre le terrain de six pieds de large et trois de hauteur, le tout un pour autre

Etant au devant de la dite maison, pour donner la largeur de deux toises au dit chemin, transporter les murailles du jardin et eyre (aire) de Manson de six pieds et les remettre de la même hauteur qui sont de quatre pieds, remplir l'entre deux de muraille et chemin de la même hauteur de gros cailloux et terre graveleuse par dessus, rendre le tout plein et lisse le mieux qu'il se pourra.

2 - VORS ET LES EVENEMENTS CAMISARDS DE 1709

Ce hameau assez retiré au fond d'une vallée est néanmoins situé le long de la route des dragonnades. Aucune action des camisards de 1709 n'y a eu lieu. Mais, Vors est associé à ces événements à travers la fuite de Billard, un des chefs du mouvement, après le dernier combat perdu à Font Réal (près de St Jean Chambre), sa dénonciation et sa mort.

Sans décrire l'ensemble de ces événements, rappelons que le mouvement est initié, une fois de plus, par un acte symbolique propre à marquer les esprits et à faire vibrer les protestants: le 30 mai 1709, est assassiné au bois de Rauzet, Claude de Vocance, seigneur de la Tour (St Pierreville), responsable depuis la révocation de l'Edit de Nantes de la lutte contre les protestants dans les Boutières. Il dure environ deux mois et s'achève par la défaite de Font Réal.

Deux des chefs Mazel et Billard en réchappent. Mais, les arrestations se poursuivent au cours de l'été et en particulier, Billard est tué en septembre sur dénonciation de Cols dit Suchier de Vors, habitant de Serre et son cadavre est exposé à Vernoux (mais, la mémoire locale dit qu'il est enterré sous un châtaignier le long de la route des dragonnades près de Craux).

Qui est ce Cols; Il semble apparenté à Isaac Cols, dit Suchier, pasteur à Privas, originaire de la Fargatte (à Gluiras) et émigré en Suisse fondateur de l'Eglise de St Gall. Le père probable de ce Cols, Louis est également originaire de St Martin de Cols, qui jouxte la Fargatte et s'est établi à Vors après son mariage avec Marie Bernard de Vors. Ses enfants et descendants sont restés protestants jusqu'au XIXème siècle (ils font partie des souscripteurs pour la construction du temple de St Pierreville.)

Pourquoi ce Suchier a-t-il dénoncé, comment cela s'est-il passé? Est-ce que Billard a été effectivement tué par ici, et pourquoi celui-ci se serait-il réfugié par ici: les sources sont peu nombreuses :

Court qui semble avoir corrigé Ebruy d'après un autre document que nous n'avons plus dit :

Depuis ces dernières actions et ces supplices, il ne parut plus de camisards en troupes. Ceux qui étaient échappés se tenoient cachés dans les lieux les plus reculés et peu connus; de ce nombre, Billard et Abraham (Mazel), qui avoient l'un et l'autre diverses blessures. Ces deux derniers furent enfin trahis. Billard fut tué en [u]iont (au mois de septembre) par un homme nommé Suchier du lieu de Vors paroisse de Serre; son cadavre fut ensuite exposé sur une roue où il resta longtemps.

Charles Bost à propos des mémoires d'Abraham Mazel dit:

B et AM trouvèrent asile sous un rocher à Courbines et passèrent dans le bois du Mounet où A. Mazel s'est fait panser (où ils s'étaient déjà réfugiés au début du mouvement). Billard trahi par un habitant de Vors fut surpris et tué.

Nous n'en savons pas plus; mais, Vors n'est pas loin de la Bâtie, lieu d'une bataille à laquelle Billard a participé au début du mouvement et n'est pas loin non plus du Mounet, ni du rocher de Courbine (situé dans la vallée de l'Eyrieux un peu en amont de St Sauveur de Montagut.

3 - SUR LA ROUTE PRES DE MERLY

LES CONDAMNATIONS APRES L'ASSEMBLEE DU CREUX DE VEYE (1701)

Nous sommes sur la route royale, proche de St Pierreville, le 14 Novembre 1701 et si vous vous retournez, en regardant bien et s'il n'y a pas de bruits, vous entendez l'arrivée d'une petite troupe, vous la voyez apparaître dans la pénombre du crépuscule : 5 cavaliers, le prévôt en tête suivit de 6 archers et du lieutenant; ils entourent 3 hommes liés sur 3 chevaux et qu'un homme conduit. Ce sont les condamnés arrêtés à l'assemblée du creux de Veye que l'on mène à l'échafaud.

Nous reviendrons en détail sur cette assemblée et sur les procès qui s'en sont suivis lors de la sortie du 17 Août 2001 au creux de Veye à l'occasion du 300ème anniversaire de cette assemblée.

Mais rappelons qu'elle s'est tenue dans une période où les assemblées se multipliaient en Boutières, qu'elle a été encerclée par le Seigneur de Monteil sur les ordres de Claude de Vocance, seigneur de la Tour à St Pierreville et que 42 arrestations ont été suivies d'interrogatoires d'abord aux Ollières, puis à Privas, puis à Montpellier et de très lourdes condamnations (5 condamnations à mort, une condamnation à la prison à vie et à être fouettée).

Les 3 condamnés qui empruntent cette route sont ceux qui seront exécutés sur les places de St Pierreville (Jacques Duplantier), Vernoux (Jacques Claude) et Saint Agrève (René Faillot).

L'opération coûte très cher.

Voici la note des frais.

Voies de communications. Transport des prisonniers et coût

Aller: Privas - le Pouzin le Teil - St Esprit - Beaucaire - Nîmes - Lunel – Montpellier

Retour:

<i>Montpellier - Valliquières (entre Connaux et Remoulins)</i>	<i>80 Km</i>
<i>Valliquières - St Esprit</i>	<i>30Km</i>
<i>St Esprit - Vallon</i>	<i>46Km</i>
<i>Vallon - Villeneuve</i>	<i>24Km</i>
<i>Villeneuve - Privas</i>	<i>31Km</i>
<i>Privas -St Pierreville</i>	<i>30Km</i>
<i>St Pierreville - Vernoux</i>	<i>32 Km</i>
<i>Vernoux - St Agrève</i>	<i>35 Km</i>
<i>St Agrève - St Pierreville St</i>	<i>40Km</i>
<i>Pierreville - Privas</i>	<i>30Km</i>
<i>Total</i>	<i>376Km</i>

Coût :

Aller:

47 prisonniers de Privas à Montpellier : déposés 4 à St Esprit du 24 -30 Octobre embarque au Pouzin, couche au Teil le 24, au St Esprit le 25, à Beaucaire le 26 avec une charrette et une boutique pour une femme enceinte, couche à Nîmes le 27, séjour à Nîmes le 28, couche à Lunel le 29, arriva à Montpellier le 30 Octobre 1701

coût : 892 livres

Retour:

Le 7 Novembre 1701 :

On doit à La Roze, concierge de la citadelle de Montpellier, pour le pain du Roi, 3 sol par jour, son pour 9 jours, 1 livre 7 sol par prisonnier.

François Bruey, Sieur de la Caumette, prévôt du Vivarais

Lundi 7, mardi 8 : Montpellier - Valliquières - Valliquières à St Esprit

6 archers et une charrette de louage 30 livres

avec 2 chaises roulantes 09 l

Mercredi 9 : St Esprit - Vallon 5 chevaux

Jeudi 10 Novembre : David Marlier à la Question est pendu à Vallon.

Vallon - Villeneuve.

Vendredi 11 : Villeneuve - Privas

nourriture pour les prisonniers	10 l
pour les chevaux :	54 l
« le sieur de la Caumette pris soin de bien nourrir les prisonniers pour les désabuser qu'ils dussent être pendus, dont ils avaient été avertis par les soldats de la garnison de Montpellier » (soir et matin ; soupe pain viande vin)	
<u>Samedi 12 Novembre : Marie la Boiteuse à la question et pendue à Privas</u>	
nourriture pour 4 prisonniers,	04 l
on suppose qu'on laisse 1 Dauphinenche à Privas.	
. <u>Lundi 14 Novembre : Privas - St Pierreville;</u>	
3 chevaux, 3 prisonniers, 1 homme pour conduire les chevaux, le prévôt, son lieutenant, 6 archers.	
3 chevaux	11 l
nourriture pour 3 prisonniers	03 l
<u>Mardi 15 Novembre : Jacques Duplantier à la question et pendu à St Pierreville</u>	
<u>Mercredi 16 : St Pierreville - Vernoux avec 2 prisonniers</u>	
<u>Jeudi 17 Novembre : Jacques Claude à la question et pendu à Vernoux , jour du marché</u>	
2 chevaux	03 l
nourriture 2 prisonniers	02 l
<u>Vendredi 18: Vernoux - St Agrève</u>	
<u>Samedi 19 novembre: René Faillot ,à la question et pendu à St Agrève</u>	
1 cheval	04 l 10 s
nourriture 1 prisonnier	01 l
<u>Dimanche 20 : St Agrève - St Pierreville</u>	
le prévôt, son lieutenant, 6 archers	
<u>Lundi 21: St Pierreville - Privas</u>	
<u>Mardi 22 :séjour à Privas</u>	
<u>Mercredi 23 Novembre : Isabeau Dauphinenche reçoit le fouet et la fleur de Lys à Privas , jour de foire solennelle</u>	
<u>du 30 Novembre au 3 Décembre: conduire Isabeau Dauphinenche et Anne Brunel à la tour de Constance : Le lieutenant et 2 archers</u>	
8 jours aller - retour lieutenant	32 l
archers	48 l
nourriture prisonnières	04 l
louage et nourriture chevaux	32 l
<u>Total</u>	<u>156 l</u>
<u>Divers</u>	
3 bans de question à 8 l	24 l
5 potences à 7 l	35 l
5 fosses pour Claude et Marie la boiteuse en terre sainte, pour Plantier, Marlier, Faittot en terre profane, et les chemises sur les cadavres	
	71 10 s
Au bourreau : pendre 5 personnes	150 l
fouet et fleur de lys	20 l
archer qui l'accompagne depuis Nîmes	57 l
A monsieur de la Caumette, 17 jours	102 l
à son lieutenant, 17 jours	60 l
4 archers, 17 jours	90 l

2+ 10 archers 90 l
certifie l'état véritable Privas le 23 Novembre 1701

oubli 1 cheval et 1 valet pour l'exécuteur pendant 19 jours 571

ordre de payer de Bâville: à Montpellier le 29 Novembre 1701 1052 1 10 s
892 l
Frais trajet Privas Montpellier 600 l
Frais de procès pendant 1 mois 2544 1 10 s
Total

Le nombre des assemblées et l'importance de la participation à l'assemblée du Creux de Veye ont du effrayer les autorités qui ont du moins justifiés ainsi la sévérité de la répression (si on la compare à celle de 1700 à Vals). Mise en scène des exécutions dans 5 quartiers protestants, pour effrayer et punir les populations. Ils ont cru faire peur à ces paysans mais ils ont créé des martyrs.

Après le 24 Août 1703, les exécutions d'Isabelle Chodier, Anne Chamarre, Aaron Delieux, et d'Isaac Duplantier à Vernoux, comment s'étonner de la révolte camisarde de 1704 et de l'assassinat du curé et du vicaire de Gluiras ; de l'exécution de Claude de Vocance, dans les bois de Rozet en Mai 1709 ?.

4 - SAINT PIERREVILLE:

LE CONCORDAT, LA CREATION DU CONSISTOIRE ET LA CONSTRUCTION DU TEMPLE

Rappelons que St Pierreville avait un temple au XVIIe siècle, détruit comme les autres lors de la Révocation. Son pasteur était Morel de la Pize qui partit au Refuge et, de Suisse, envoyait des sermons, clandestinement, à ses anciens paroissiens tel le « *Gémissement de la tourterelle ou prière du peuple de Dieu dans l'affliction* » sermon prononcé à Neuville. Pierre Morel se disait encore « pasteur de St Pierre Ville en Vivarès ». Ce sermon prononcé le 15 août 1689 a été imprimé à Neufchâtel l'année suivante.

En 1689, les inspirés ont tenu une assemblée de plusieurs milliers de personnes à Tazuc, assemblée présidée par Louis Valette de St Vincent de Durfort, qui sera pendu par la suite.

En 1789, alors que les protestants obtenaient par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la liberté de conscience tant sollicitée, ils n'avaient pas encore de temple, il fallut encore attendre ...

« *Citoyen Préfet, les soussignés du culte protestant des diverses communes du canton de St Pierreville ont été instruits indirectement qu'on a oublié leur pays, dans le projet des églises consistoriales de votre département, qui a été donné en exécution de la loi du tir germinal de l'an X; ils vous font leurs doléances, écoutez leurs réclamations Ainsi, au centre du Département, le canton de St Pierreville a, à beaucoup près 9000 âmes de population, et sur ces 9000 âmes, il y en a au moins 6000 du culte réformé, car la vaste commune de*

Gluiras en réunit les 213, celle d'Issamoulenc l'est quasi en entier et les cinq autres communes en donnent la moitié chacune.

Cependant, citoyen Préfet, quoique la loi présente n'exige que 6000 âmes de la même communion pour avoir une Eglise Consistoire, cette population qu'ont les protestants du dit canton a la douleur de se voir exclure du bénéfice de la loi, par erreur, sans doute involontaire, des personnes qui vous ont fourni les renseignements locaux que vous avez demandés.

Ainsi, cette portion de vos administrés s'adresse à vous, citoyen Préfet, avec le respect et la confiance qui la caractérisent pour vous, supplier en nom, individuel, de faire les représentations nécessaires pour qu'il leur soit accordé une Eglise placée au chef-lieu de canton ou aux alentours d'icelui.

Ces représentations vous seront d'autant plus faciles à dresser, que tous les moyens se réunissent pour vous en fournir les matériaux. Vous les trouverez, ces moyens, dans le site du pays, dans la douceur de son climat, dans le nombre des individus qui y professent le culte protestant, et enfin, dans l'harmonie qui a toujours régné entre ses personnes et les autres citoyens qui y ont une communion différente. Tels sont, citoyen Préfet, les grâces que nous attendons de vous. Vous n'oublierez pas que, quoique le Gouvernement n'accordât pas une cinquième Eglise, dans notre département, le canton de St Pierreville doit en obtenir une de celles qui ont été provisoirement assignées à la Voultre, à Vernoux et à Lamastre; parce que ces trois Eglises sont infiniment trop rapprochées, les unes des autres, qu'elles sont en file, sur la même ligne; que St Pierreville est beaucoup plus central, et qu'en un mot, s'il nous manquait une petite fraction d'individus pour compléter la population de 6000 âmes, voulue par la loi, on la pourrait facilement puiser dans les communes de St Genest Lachamp et de St Christol, qui limitent avec celles de St Pierreville et de Gluiras. (on aurait encore St Barthélemy)

Enfin, citoyen Préfet, votre justice distributive saura considérer que si c'est un avantage pour les Réformés de pouvoir à l'avenir, entrer dans des Eglises pour rendre leur Culte à la Divinité, y faire retentir leurs prières et leurs hymnes, pour demander grâce à Celui qui donne et ôte la vie quand il lui plait, c'est un motif de plus pour vous engager à en faire jouir ceux qui ont pour eux, ce que la nature a tracé, et ce que la loi a gravé, d'après le vœu d'un Gouvernement sage qui veut la Liberté des deux religions de l'Etat et la tranquillité de tous les citoyens qui la professent. Et qui doivent par conséquent, prier Dieu pour sa conservation.

Suivent les Signatures apposées le 7^e brumaire de l'An 12 de la République Française, une et indivisible. >>

Signatures: Chabal, Coste, Leyral, Serrepuy, Bourja, Chambon, Vernet cadet, Vernet aîné ; Descours, Ducros fils, Ducros Burine, Dejours, Chambonnet, Chièze, Bernard, Riou, Giffon, L. Coste, Burine,

Ducros, Bernard, Ducros, Chabriol, Giffon, Courty, Ribagnac, Chanu, ladreyt, Serrepuy, ladreyt , Serrepuy, ladreyt, Ambert, Delarbre, Giffon, Marion Giraud, Sautel, Fougier, Villard, Puaux, Sautel, Marcesse, Cheyne, Souche, ladreyt, Z; Dejoux, Dejoux fils, Serrepuy, Combal Serrepuy, L, Dejoux, Ambert, Viallon, Dejoux, Dejoux, Charat?, Rioufol, Robert, Vignal, H. Dautheville, Bourja, Dautheville Aîné, Bertrand père, Bertrand fils, Puaux, Charra, Combe, Selvy, Michel, Freidier.

Esclaine, Puaux, Sartre, Maleval, D. Delarbre, I. Puaux, Gilles, Rouvière, J. Giraud, Ducros, Giraud, Bernard, Vignal, Chastagnaret, Monteil, Champelovier, leiral, Vernet, leiral, Payo, Rouvier, Brunel, Puaux, Mounier, Payo.

L'Eglise consistoriale de Saint Pierreville sera créée par décret impérial du 7 Germinal An 13 (début 1804)

L'église consistoriale de St Pierreville , une fois créée, devait désigner les membres de son Consistoire, parmi les notables ou les plus imposés.

Parmi les premiers :

Titulaires :

Jacques Delarbre (de l' Arbre)
Joseph Méailh de Gluiras
David Serrepuy de Marcols
Etienne Clauzel de St Julien du Gua
Louis Puaux d'Issamoulenc
Claude Lagarde de Vals
Jean Manson
Jean-Pierre Avenas de St Christol

René Fougeirol de St Sauveur
Jean- François Juventin
Louis François Tinland (de Rochevive) Pierre-louis
Chabal de St Pierreville (secrétaire)

Suppléants :

Alexandre Giraud et Jean-Jacques Giraud (de Craux) de St Etienne de Serre Jean-
Pierre Rey de St Sauveur
Jean-Jacques Gaillard de Marcols
Simon-Pierre Clauzel-Martin de Vals
Jean-Jacques Dautheville (d'Extremianoux)
Jean-Jacques Delarbre (de la Chemina) de Gluiras
Jacques Poumarat de St Julien du Gua
Jean-Pierre Joannard de St Genest Lachamp
Joseph Delarbre de St Pierreville
Jacques Giraud Lablache d'Issamoulenc

Soit 12 titulaires et 12 suppléants, c'était le maximum autorisé

La prochaine réunion est prévue pour le 15 fructidor afin de nommer les trois pasteurs attribués à l'Eglise de St Pierreville, Pierre-Louis Chabal reste chargé de recueillir et remettre au Consistoire assemblé tous les documents et renseignements nécessaires.

En 1812, le pasteur François Hilaire accepte l'appel du consistoire; sa nomination doit être confirmée par le ministère des cultes.

Les Temples de l'Eglise Consistoriale de St Pierreville

Trois temples ou " maisons de prières » peuvent être construits ou aménagés avec une subvention du Gouvernement.

En 1807, l'église de St Christol est affectée au culte protestant.

De 1811 à 1814, Une maison est achetée et aménagée à Serrepuy (Marcols)

On envisage la construction des temples de St Pierreville et de Gluiras. La Pervenche se débrouille seule.(avec ses propres moyens)

LE TEMPLE DE ST PIERREVILLE: 1819-1825

Des souscriptions « volontaires » se font dans les communes de St Pierreville, Marcols et Serres : On s'engage à verser une somme d'argent ou à fournir des journées de travail. Beaucoup de gens savent signer, les souscriptions des autres sont attestées par deux témoins parmi lesquels : Rourin, du Chier, Bay de « Fréguier³ »¹ Giraud, de Craux, Hilaire de St Pierreville, Sautel, du Fival). Somme totale recueillie : 8 812 F. (le 3 novembre 1819)

Devis du Temple de St Pierreville:

devis de Février 1822 s'élevant à la somme de 13 600 francs;

Caractères descriptifs :

Emplacement discuté et finalement adopté : place du Claux

Le temple a la forme d'un" parallélogramme régulier (rectangle) de 24m sur 12m Sa hauteur à partir du sol du temple sera de 10m au total, soit 9 m à l'intérieur Les murs ont 1 m d' épaisseur

Enduit intérieur, crépissures à l'extérieur

³ En fait Freydier

6 fenêtres cintrées de grandes dimensions : 1,30m de large sur 2,60 de haut

La Porte donne sur une allée conduisant vers la place, elle a 2,30m de large et 4,60m de haut avec archivolte, cadre et cordon en pierre

Les difficultés sont liées à l'emplacement qui déplaît au curé et au vicaire qui adressent une protestation à laquelle on répond en reprenant un à un tes arguments donnés « sous prétexte que la proximité de la croix servant aux pratiques de la religion catholique pourrait donner lieu à des scandales et troubles ».

- Le baron du Bay, envoyé par le Préfet sur les lieux avait constaté que cet emplacement était l'unique lieu possible dans la localité et que l'établissement du temple sur ce terrain ne pouvait gêner les catholiques dans l'exercice de leur culte., le conseil municipal est du même avis que M. du Bay.
- Le temple qu'on dit être placé presque au pied de la croix en est éloigné de 120 pieds, soit 40m ..
- Cette croix que l'on dit servir habituellement aux pratiques catholiques, ne sert, en fait, qu'une fois par an à l'occasion de la Fête-Dieu.
- Les craintes sont mal fondées parce que tes rapports entre catholiques et protestants sont habituels et journaliers, et que la plus parfaite harmonie existe entre eux
- On pourrait imaginer que la porte du temple soit tournée au levant et donne sur le chemin de Privas, mais plusieurs raisons ont détourné de ce plan l'emplacement choisi est sur une éminence et le chemin qui longe le terrain est très pentueux, beaucoup trop bas pour lui servir d'avenue, il aurait fallu ou élever une rampe considérable, ou enfoncer le temple jusqu'au toit;
- Mr Labarrère a vendu à condition que l'accès au temple lui permette de construire sur la partie qui lui reste.
- Certains souscripteurs se retireraient si le temple n'avait plus son avenue vers la place du Claux.
- Enfin, les contacts que l'on veut éviter entre catholiques et protestants auraient lieu de toutes façons..

Tous ces arguments sont contenus dans une lettre du pasteur au préfet dont on trouvera un extrait particulier ci-dessous :

«J'ajouterai, Mr Le Préfet, que l'emplacement est choisi depuis un an environ, que dans cet intervalle, il ne m'a été fait aucune réclamation et que j'ai la certitude qu'il obtient l'approbation générale.

*Reste cependant la réclamation de Mrs les curé et vicaire de St Pierreville qui a été adressée au Ministre. Mais peut-on raisonnablement se flatter d'obtenir l'assentiment de ces messieurs lorsqu'il s'agit d'élever des temples ? Il est trop certain qu'ils n'en veulent pas, et ... s'ils réclament et *

. protestent, c'est moins contre l'emplacement du temple que contre le temple lui-même qui sera constamment pour eux, où qu'il soit situé, un objet de réprobation

... Toute modification dans l'emplacement et dans la direction du temple est impossible. Le modifier, ce serait ne pas en vouloir »

Le temple sera donc construit là, en 1823-1824, au bas de la place du Claux, hors de l'ancien bourg, non loin de l'arrivée du grand chemin appelé " route des dragonnades », il est bien un témoin de ces grands temples du début du XIXe siècle, par sa taille, son architecture et son emplacement.

L'ÉGLISE: LA REACTION CATHOLIQUE DANS UN VILLAGE EN PAYS PROTESTANT:

Souvent remaniée, son histoire est mal connue, une date : 1300 ou 1308 figure sur les arêtes de la voûte de la deuxième travée est peut-être la preuve que l'église a été construite au 14ème siècle.

Elle conserve des traces de deux périodes où elle s'est affirmée face au protestantisme. Les catholiques sont majoritaires à Saint Pierreville, mais minoritaires dans la région et ils cherchent à s'affirmer après la fin des guerres de religion (où l'église semble avoir été partiellement détruite et reconstruite) et surtout après la révocation de l'Édit de Nantes.

On remarquera :

Une date de restauration : 1689 sur l'écusson fermant l'arc ouvrant sur la chapelle dédiée au cœur de Jésus. On est juste après la révocation de l'Edit de Nantes et l'église catholique souhaite accueillir les nouveaux convertis : Ont donc été entreprises, la réfection complète de la voûte et des deux croisées d'ogive, la réfection de la galerie nord et de la toiture, la consolidation des murs avec construction de puissants renforts pour soutenir la voûte. Des travaux d'aménagement du clocher ont complété ce programme.

La dalle sous laquelle est enterrée Claude de Vocance, seigneur de la Tour et chef des milices à droite de l'autel en 1709 après qu'il ait été tué par les camisards.

Le retable en bois sculpté du 18^{ème} siècle.

La peinture de 1779.

LE TRACE DE LA ROUTE SUR L'ANCIEN CIMETIERE PROTESTANT

Imaginer que la place du Clos n'était pas bâtie.

La nouvelle route traverse de part en part le cimetière des NC, ce qui inciterait à penser que le temple qui vient d'être détruit au moment de la construction de la route se trouvait dans cette zone. Le sol du temple et son cimetière sont cités dans la liste des biens confisqués après la révocation de l'édit de Nantes (pour une valeur de 10 livres pour le sol et de 40 livres pour le cimetière). Elle évite par contre le cimetière catholique (alors que c'était l'inverse pour l'ancienne route) comme l'indique L'extrait du devis suivant :

« Du coing du cimetière, entrer dans icelui sur la longueur de 25 toises, sur toute laquelle longueur marquer et tracer le chemin par moyen d'un petit fossé qui sera sur la gauche abattre la muraille pour la sortie.

Partant dudit cimetière en traversant le. chemin de Sibleyras au Bessat sera fait une muraille de 10 toises de long et de 5 pieds de hauteur à pierre crue(...)adoucir la pente(...)

Pour former le chemin contre le cimetière des anciens catholiques afin que ce cimetière des anciens \ catholiques ne serve plus de chemin, il y sera fait une muraille de 28 toises de long »

1

Dans un rapport d'entretien de la routé en 1714, les observations et réparations préconisées montrent les difficultés pour gérer l'écoulement des eaux de pluie, les particuliers cherchant à s'en prémunir en occupant la chaussée ("en usurpant la largeur de la rue") par des pierres.

REPERES CHRONOLOGIQUES : LES EVENEMENTS DE CRAUX A ST PIERREVILLE

1528-1562 : Apparition et implantation de la Réforme 1562-

1595 : Les Guerres de religion

1598-1620 : La paix religieuse après l'Édit de Nantes

1620-1629 : Campagnes royales (Louis XI 11) contre les places de sûreté protestantes La destruction de la tour de Craux

La conversion du pasteur Marcha, seigneur du Pras et ses démêlés avec la population et la famille Sibleyras.

1630-1685 : Vers la révocation de l'Édit de Nantes La famille Sibleyras à St Pierreville

Le notaire Rouvier à Craux

1685-1744: La clandestinité, le Désert.

- Les inspirés de janvier février 1689 : les arrestations et emprisonnements au château de la Tour, le séjour à Craux.
La construction de la route royale : 1691
Les exécutions à St Pierreville après L'assemblée du creux de Veye : 1701 L'épisode camisard de 1709 (Claude de Vocance)
La mort de Billard sur dénonciation (camisard de 1709) Le premier synode national clandestin à Craux (1726) Les arrestations dans la tarnte Reuvter à craux

1744-1787 : Vers la tolérance L'assemblée du Lès en 1744

1787-1905 : La reconnaissance

La construction du temple de St Pierreville 1822



La grange; de Vors

DE ST AGREVE A INTRES ET BEAUVERT

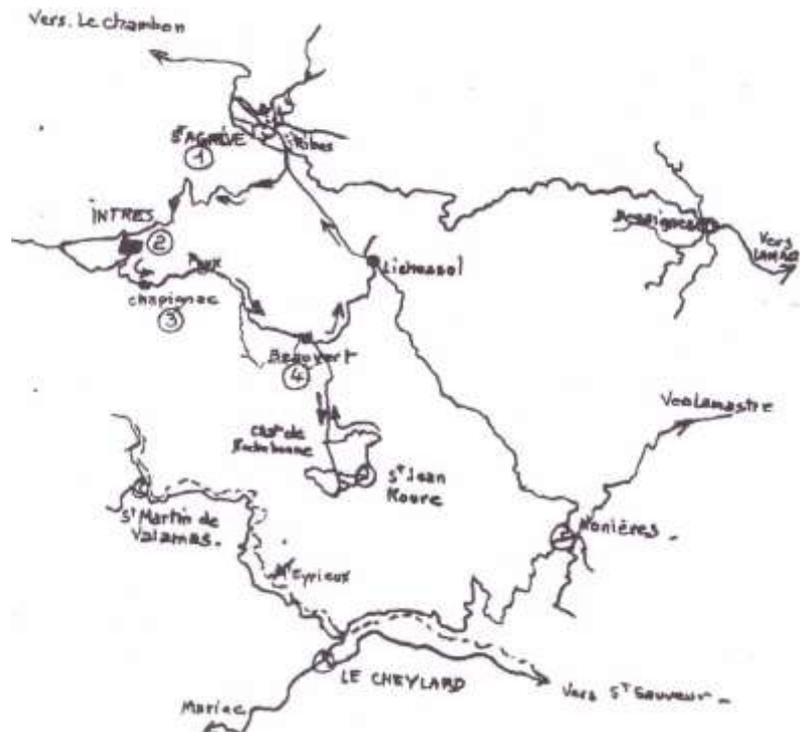
LE 5 AOUT 2000

THEMES:

- La période du "Réveil" et la construction des temples en Haut Vivarais
- Les protestants et le refus du racisme en 1940/45

LIEUX:

- 1- Intres. - La construction du temple et le "Réveil".
- 2- Chapignac : - La maison d'Edouard et Judith Picot, qui ont reçu, à titre posthume, en 1999, la médaille des Justes, attribuée par l'Etat d'Israël.
- 3- Beauvert- Histoire du temple de Beauvert, construit en 189S, l'un des derniers temples édifiés dans la région.



1- INTRES

L'origine de la Réforme :

La Réforme est arrivée dans la région assez tôt, probablement comme dans la plupart des régions du Vivarais et de Valence, vers 1560, propagée par des prédicateurs calvinistes. Déjà en 1528, le premier clerc touché par les idées de Martin Luther, les a répandues dans Annonay, mais à l'intérieur de son église dont il était moine Cordelier. Il n'était pas question encore de créer une structure nouvelle.

La Réforme est un bouleversement spirituel qui se passe dans les têtes, au niveau de l'intellect, qui remet en cause les principes de base de la foi catholique romaine de l'époque et qui vise la réforme de cette église.

Devant la résistance de la structure "Eglise", cette Réforme intellectuelle, spirituelle, a suscité de nouvelles structures.

Il y a eu en effet la création d'églises nouvelles, on disait "églises dressées", dans la région, puisque en 1583 le vicaire de l'évêque de Viviers, faisant une visite à St Julien Boutières, écrit : "l'église est rompue (...) il y a plus de ceux de la RPR que de catholiques".

La question que je voudrais poser est : Comment a été créé en France l'Eglise Réformée, structure ecclésiastique nouvelle ?

J'ai une réponse à vous proposer ...

Les églises réformées sont en fait nées en 1559, lorsqu'au synode clandestin de Paris une poignée de pasteurs et de Grands du royaume adoptèrent une confession de foi, afin de réunir et organiser (conseil presbytéraux, synodes ...) ceux qui voulaient réformer l'Église, et qui se sentaient obligés de sortir de leur église d'origine. Cette confession de foi est mieux connue sous le nom de confession de foi de la Rochelle, en 1571, qui est la même, mais adoptée de façon plus officielle.

Cette confession de 1559 signe la création des églises réformées de France. Elle est inspirée par Calvin, mais Calvin ne voulait pas d'une église nouvelle. Il disait "l'Église est une et vous devez réformer votre église". Ce qui s'est fait à Genève, mais aussi en Angleterre (1539;), dans les états allemands, en Suède, et en Hollande où l'église catholique se réformait, devenant ainsi l'Église Réformée. Les partisans du statu quo créant par ailleurs une nouvelle église, l'église catholique romaine. Une Inversion . On restait dans son église d'origine, mais Réformée ! D'où certains temples immenses de Hollande (Gouda) qui étaient avant la Réforme les églises catholiques et qui sont devenues temples protestants lorsque les paroissiens ont réformé leur église.

En France, où nous avons un gène très fort de conservatisme, c'est l'inverse qui s'est produit. Les Réformés ont du sortir de leur église pour en créer une nouvelle.

Ce que je trouve intéressant, et je me propose d'en parler, si vous en êtes d'accord, c'est de voir ensemble qu'en France on a failli faire comme en Hollande. Il s'en est fallu de peu que tout bascule. Les guerres civiles généralisées en France ont commencé en 1562 après l'échec du colloque de Poissy de sept. 1561, suivi du massacre de Vassy le 1^{er} mars 1562, premier massacre de protestants en assemblée que l'on considère comme le début des guerres.

C'est ce massacre qui a empêché la Réforme de l'Église catholique de France. Les catholiques qui voulaient réformer leur église de l'intérieur ont échoué et ont du inventer une nouvelle église extérieure à celle qu'ils quittaient, faire une "nouvelle religion" ... reconnue par le Roi en 1562.

Que s'est-il passé à Vassy?

En Champagne, à Vassy, les protestants s'étaient constitués en église, suite au synode clandestin de Paris de 1559. L'évêque de Chalons, Jérôme Burgensis, était venu au lieu d'assemblée engager une polémique avec le ministre. Il faut bien comprendre la situation : Une église concurrente se crée, faite par les membres de l'église principale et souvent ses membres les meilleurs, ceux qui veulent progresser dans leur foi (probablement!), ceux que l'évêque connaît bien. C'est un drame!

Le prélat fut si peu compétent et convaincant qu'une partie de ses gens passèrent à la RPR.

Il se rendit alors chez Antoinette de Bourbon, mère des Guise, à Joinville, pour mettre au courant les bons catholiques du danger. L'affaire alla jusqu'au Roi.

Le Roi (Charles IX a 12 ans, donc c'est Catherine de Médicis qui décide) interdit de poursuivre les protestants en justice.

Il alla plus loin avec l'Edit royal de janvier 1562, dit de St Germain en Laye, (théoriquement de Charles IX donc de sa mère Catherine de Médicis, et, vraisemblablement inspiré par le conseiller du Roi, Coligny). Cet Edit accordait « à ceux de la nouvelle religion la liberté de conscience sans restriction et la liberté de culte hors de villes et de jour ». La reconnaissance la plus large jamais obtenue par les protestants, grâce à Catherine de Médicis.

Le jour de Noël 1561, 3000 personnes assistaient au prêche de la RPR à Vassy et 1000 personnes prirent la Cène. Dans la campagne de Vassy on se sentait protégé par l'attitude du Roi !

Mais c'était insupportable pour les Guise qui s'organisèrent pour réagir et attendirent l'occasion.

L'occasion se présenta le 1^{er} mars 1562 : 1200 Réformés étaient en réunion à Vassy, dans une grange qui leur servait de temple, forts de la protection du Roi et de la sécurité que leur donnait l'Edit de janvier dernier.

Les Guise arrivent avec 200 soldats à Vassy, où un renfort les attendait. Lorsque le ministre Morel commença les premières prières, ils pénétrèrent dans la grange et firent 60 morts et 200 blessés graves.

Un coup de force qui fut le signal donné à la France catholique d'exterminer ceux de la RPR, et le début de près de 40 années de guerre jusqu'en 1598.

L' Edit de Nantes :

sous le régime de l'Edit de Nantes, les protestants de la région fréquentaient les lieux de cultes du Cheylard ou de Desaignes. D'après Mours, il y avait à cette époque seulement 38 familles protestantes à St Julien et 100 catholiques, donc les guerres avaient été efficaces et avaient décimé les protestants.

AU Désert:

Après la Révocation de 1685, St Julien eut ses prédicants, les frères Arzac, natifs de Beauvert. Jean-Paul Ebruy témoigne de la solidité des frères Arzac :

« Quelques années après on prit dans une assemblée un nommé Isaac Laurans avec le Sr Daniel Arzac Ils furent pris proche de Privas, conduits en prison au château de Beauregard où on leur donna la question en leur mettant de la poudre à canon dans la main, de la mèche entre les doigts, puis leur fermant la main, mettant le feu à la mèche, il leur brûla la chair des doigts jusque aux os. Ils souffrirent constants »

Daniel Arzac, de Beauvert, avec son frère Antoine, furent prédicants. Daniel, arrêté en 1696 à l'âge de 25 ans, envoyé aux galères, y resta 17 ans. Il fut libéré en 1713 avec 135 autres galériens, partit en Suisse et mourut à Lausanne en 1730.

Antoine apprenait des sermons par cœur, ce qui était une sécurité de la part de quelqu'un qui n'a pas eu de formation ! Arrêté vers 1700, enrôlé dans l'armée après 11 mois de prison à Montpellier, il déserta et passa en Suisse où il décéda en 1733. Bâville l'avait utilisé comme remplaçant, contre paiement, d'un jeune homme catholique qui avait tiré un mauvais numéro.

Au début du 19ème

Suite aux Articles organiques de 1802, Intres fit partie du consistoire de St Pierreville. Puis en 1831, un poste de pasteur est créé pour le Cheylard et St Martin de Valamas. Le culte a lieu à Intres tous les 15 jours. On veut un temple et les paroissiens donnent 2000 F. En 1833, la bâtisse est faite mais, comme souvent, l'argent manque et l'intérieur n'est pas encore terminé en 1842.

Mais on n'a jamais bien su s'il fallait que cette région soit reliée à la vallée de l'Eyrieux ou au plateau ardéchois.

En 1835, le canton de St Martin de Valamas, et donc Intres, est rattaché au plateau, au consistoire de St Agrève, section de Mars, le pasteur résidant à St Agrève, puis à Mars à partir de 1853 car un presbytère, avec écurie et cour pour le cheval et la calèche du pasteur, y avait été construit.

En 1859, un poste de pasteur est créé à Intres pour Le Pouzat, St Julien, St Jean Roure, St Martin, avec logement à St Agrève.

Puis on construisit un presbytère à Intres et le pasteur s'y logea. Je n'ai pas trouvé de date.

Le Réveil:

Le temple a été commencé en 1833.

Je voudrais vous proposer de nous arrêter un moment sur cette période d'expansion assez extraordinaire du protestantisme en France, à l'époque de la construction du temple, (1833), à laquelle on a donné le nom de Réveil.

Point de départ :

L'Eglise Réformée est une église reconnue et organisée par l'Etat depuis 1802. En 1802 elle a environ 150 pasteurs et aucun temple. Le premier temple apparaît à St Christol en 1807, lorsque l'Empereur Napoléon a donné l'église inoccupée aux protestants.

Mais c'est toujours la misère : La Révolution a reconnu la liberté de conscience et de culte, mais, dans les faits, les protestants n'ont rien que leur bible et leur habitude de vivre avec rien, comme au Désert, et de réclamer la liberté de pratiquer réellement leur culte, comme ils en ont maintenant le droit.

Gros progrès en 1804, qui les place vraiment au même niveau que les catholiques, car les protestants émargent au budget de l'Etat, puisque les pasteurs deviennent salariés de l'Etat : des fonctionnaires ! C'est extraordinaire, si l'on pense aux persécutions qui n'ont pas cessé depuis 1562 ...

Une église de fonctionnaires !

On a reproché à cette église sa soumission à l'Etat. Le fait que les membres du Consistoire ne sont pas nommés par les paroissiens, mais par le percepteur, puisque les 6 à 12 anciens qui constituaient le Consistoire avec les pasteurs, étaient les contribuables les plus imposés.

Tout n'était pas évangélique: Par exemple, lorsqu'en 1830 les consistoires reçoivent du Ministre des cultes le "conseil" de prier pour le succès des armes françaises pour la conquête de l'Algérie, ou en 1855 pour l'heureuse grossesse de l'impératrice, des protestants s'indignent à juste titre !

Mais si "l'église invisible *est* le corps du Christ, l'église visible fait profession d'être *le* corps du Christ". C'est une citation du pasteur Frédéric Monod, pasteur au temple de l'Oratoire à Paris, également une ancienne église donnée aux protestants par Napoléon. Voilà un pasteur qui ne supporte pas la tutelle de l'Etat. Mais il n'a pas inventé les termes "invisible et visible", ce sont aussi des termes utilisés par Zwingli, Luther, Calvin, et déjà avant, St Augustin ...

L'Eglise *comme œuvre* de Dieu, invisible, et l'Eglise *comme œuvre* humaine, visible !

Ce qui veut dire qu'entre l'idéal que représente cette église invisible et la réalité de l'église qui est sur la terre, composée d'hommes ordinaires, le compromis est inévitable.

Et le pasteur Adolphe Monod, le frère du précédent, s'accommode de cette église d'Etat, et dit qu'il se sent libre d'y prêcher comme il veut et donc qu'il ne veut pas en sortir. Dieu l'a placé là où il est. Il y accomplit donc le ministère qu'il a reçu.

Dans l'ensemble, comme Adolphe Monod, la plupart des protestants accepte assez bien la soumission à l'Etat, parce qu'il faut bien vivre et que l'on vit mieux, que l'on est mieux nourri, que l'on est mieux écouté quand on parle, que l'on est mieux considéré, si l'on est assuré d'un salaire correct. Un patron, c'est, ou ce peut être, supportable !

Dans l'ensemble les pasteurs s'y sentent plutôt à l'aise, et l'église y a de gros avantages ... car elle est en pleine expansion : 150 pasteurs en 1802, 309 en 1829, 763 en 1843. Enorme ! Et tous payés par l'Etat. (Il y en a 400 en 2000, dans l'ERF)

Et les temples : 0 en 1802, plus de 50 en Vivarais en 1850. C'est énorme également ! D'autant plus que l'Etat, qui autorise la construction, participe au financement.

Multiplication des postes pastoraux, construction des temples, on peut dire de cette église officielle qu'elle était vivante. Certains pourraient dire qu'elle a bien su tirer son épingle du jeu ! Peut-être, mais pour la bonne cause, car son souci d'évangélisation était réel, et si les postes pastoraux se multipliaient c'est parce que les paroissiens aussi se multipliaient.

Grâce au Réveil.

Nous voilà appelés à parler du Réveil de la première moitié du 19^{ème} siècle.

Donc, un mot sur ce qu'a été le Réveil.

Il venait de l'étranger, d'Angleterre avec Cook, pasteur méthodiste anglais, d'Ecosse avec Haldane, pasteur évangélique, qui avait fait des émules en Suisse, notamment César Malan (que tous les protestants qui vont au culte connaissent car ils chantent ses cantiques), et d'Allemagne et de Suisse avec les frères moraves (communauté restante des disciples de Jean Huss). Mais ce que je dis là reste un peu schématique, car la réalité est très complexe.

Et il avait ses "réveillés" français : Mme de Staël, Encontre, Lissignol, Lutteroth, Frédéric Monod, Agénor de Gasparin, etc., beaucoup ...

En bref, la France, ébranlée et épuisée par la Révolution et par l'Empire, fut pour ces "réveillés" ou "régénérés", ou "revivalistes" étrangers un champ de mission, et, dans cette église en expansion, où la soumission à l'Etat posait problème, ils trouvèrent un terrain favorable.

On multiplia les occasions de s'émanciper et de prôner un retour aux vérités premières des premiers huguenots, celles de 1559 : Autorité de la Bible, nécessité de la conversion individuelle, création de cantiques toujours chantés (voir dates dans les recueils : tels Arc en Ciel n° 423, 413, 405, etc ...), obligation d'évangéliser, même les catholiques, et même les gens au loin, d'où la participation des évangéliques à la colonisation (si l'Angleterre a été la première colonisatrice c'est par ses évangéliques). Livingstone, pasteur méthodiste anglais, partant pour l'Afrique pour convertir, mais aussi, conquérir déclare "Je vais ouvrir le chemin au commerce et au christianisme".

Nous avons assez de recul aujourd'hui pour, tout en admirant ce zèle de ces évangélistes, pour nous demander si l'évangile était vraiment bien compris ... Peut-être est-ce une des limites de cette église Visible, et de ses hommes ordinaires qui la composent.

Et on créa des tas de société protestantes, 200 entre 1818 et 1850, (encore une fois, c'est énorme!), pour la diffusion de Bibles, pour l'évangélisation, pour la morale, pour l'éducation, pour les missions, etc. qui étaient l'occasion de se rencontrer, d'évangéliser et en gros de s'émanciper de l'Etat. Ainsi de nombreux journaux protestants parurent: *les Archives du protestantisme*, *le Semeur*, *le Lien*, *l'Espérance*, tous plus ou moins concurrents, fidèles, ou opposés un peu, ou opposés à fond à l'église d'Etat ...

Le Réveil inventa même la vie communautaire avec la création des diaconesses de Reuilly (1841), Pasteur André Vermeil et Sœur Caroline Malvesin, avec le soutien de Dames de la haute société parisienne, Mme Mallet née Oberkampf, l'industriel des "toiles de Jouy", Mme Pelet de la Lozère, la duchesse d'Orléans, Hélène de Mecklembourg, épouse du fils du roi Louis-Philippe et aussi des moins grandes Donc des religieuses protestantes toujours existantes.

Notons que c'est aussi la période du développement des congrégations religieuses catholiques.

Voilà donc l'ambiance de la période où ce temple a *été* construit, une situation complexe car les pasteurs étrangers n'étaient soumis à personne. Ils venaient, repartaient, ou se tuaient à la tâche comme Félix Neff, à Grenoble en 1821, puis Mens en 1822, puis la vallée de Freycinière vers Briançon où il mourut épuisé en 1829. Il avait créé une école normale, appris aux paysans à irriguer et à gérer leur ferme, créé une paroisse vivante en peu de temps. Un comportement typique des hommes du réveil !

Mais ces évangélistes "réveillés" ou "méthodistes», semaient aussi des idées "perverses" comme celle de se séparer de l'Etat, de quitter l'Eglise officielle, des idées de "dissidence".

D'ailleurs des églises indépendantes, donc sans lien avec l'Etat, furent créées, à Bordeaux, à Laforce (John Bost), à Lyon, à St Etienne, à Paris.

Chez nous à Annonay en 1827, au Riou et à La Pireire en 1828, dues au ministère de Louis Barbey, suisse, pasteur au Mazet, embauché par le Consistoire, donc dans l'église officielle, de 1823 à 1826. Ce jeune pasteur est typique des hommes du Réveil. Dynamique, d'une foi ardente, intelligent et dévoué, il était très aimé par ses paroissiens.

Jusqu'au moment où il veut aller trop loin vers l'Eglise invisible et les hommes ordinaires qui font l'Église Visible ne suivent plus. Le consistoire ne peut en effet le suivre lorsqu'il veut mesurer la foi de ses paroissiens avant de les admettre à la sainte Cène ! Car il trouve qu'ils ne comprennent pas bien le sens de la Cène ! Barbey est renvoyé, part à la société des missions de Londres, où il se lia avec Darby et vers 1845 des disciples de Darby, notamment Meylan à St Agrève, vinrent créer une nouvelle dissidence en Vivarais, à Annonay dès 1844. Darby y vint en 1850.

Finally, the Awakening led to a schism in 1848 and to the creation of the union of Protestant churches, free and independent of the State. But the immense majority of parishes remained in the official Reformed Church since only 4 or 5 pastors (out of nearly 800) left the Reformed Church and joined some independent churches.

For conclusion :

The official Reformed Church was shaken by the Awakening, regenerated, and that is well explained by its ardor to build temples, to evangelize and to claim from its temporal patron, the State, to increase the number of its pastors, to better serve its spiritual master God.

TEMOIGNAGE DELETRA :

We have a testimony on the vitality of this official church, that of Déletra, titled *Journal de ma tournée de prédication dans le Vivarais en 1841, du 5 juin au 30 août*.

The pastors of the department of Ardèche requested a Geneva minister to work with them in their churches as an agent of awakening. Déletra was engaged to work with the consistories, hence in the official church. The request came from the Vivarais colloquy, an unofficial organization that Protestants had invented to compensate for the absence of synods, as the organic articles had not foreseen synods. Too democratic for an Emperor!

And if the pastors of the Vivarais had found this detour to reconstitute a semblance of synod, it was that the "Awakening" was shaking the church.

Délétra est un excellent témoin

Arrived at Chambon, he writes to his parents : ...

« Là, je devrai combattre le méthodisme des pieds et des mains, non pas pour convertir ceux qui y sont enfoncés mais pour éclairer les autres. Tout est protestant ici. Les assemblées étant

« *Somehow several thousands of souls cannot always stay in the temple, so one does as one says in an assembly in the Desert, that is to say in the open air. But the Methodism makes little progress in the parish of Mr Adhéran because that is a man powerful in words and in deeds. What a man ! What a fire ! He would like to crush the Methodists and yet he would pass for such in Geneva. All the people of the mountains know the Bible or at least the New Testament better than I because there is only that book in the schools What one asks me is to direct their zeal to make them understand with what respect and what precaution one must interpret the Holy Scripture, and to explain to them that conversion is what the Methodists tell them it is, sometimes all at once and by a divine illumination What God gives me to answer the desires of this excellent pastor ! »*

Voilà comment un pasteur suisse découvre le plateau ardéchois : des milliers de gens au culte, tout le monde connaît la Bible. On ne peut pas dire que l'église soit endormie !

« *The services lasted 2 hours. In the times of communion, when there were 3 or 4000 people, they lasted 5 hours »*

Let us take Déletra :

« *Voilà ce que j'ai vu, et en voyant cela, j'ai compris comment M. Adhéran, pasteur de ce beau pays, peut y être fortement attaché et dévoré de zèle contre les méthodistes qui viennent répandre dans ces contrées les germes de leur zèle amer et de leur intolérance ».*

Délétra gives the subjects of his sermons : the true repentance, the real conversion, the useless works without faith and the dead faith without works, the union with God, how one is saved ; All subjects typically "evangelical" !

Maintenant regardons ce temple :

Deux tableaux pyrogravés par le pasteur Estopey, pasteur de 1940 à 1955, dernier pasteur en résidence au presbytère d'Intres, avec des phrases "bien pensantes", maintenant souvent effacées de nos murs.

Une chaire d'origine, remarquable, un peu disproportionnée (les réformés du Réveil sont des prédicateurs !) Qui n'est plus utilisée maintenant. Remarquez le lutrin devant lequel le prédicateur parle ...

A l'extérieur, les murs sont en belles pierres. Les WC publics sont accolés au temple, (idem à Beauvert) ... Normal, dans un village protestant, le temple est le centre de la vie, surtout lors des enterrements (encore un apport du Réveil !)

Quand nous partirons vers Chapignac, remarquez le cimetière devant le presbytère. Nous en reparlerons plus loin, à Chapignac.

Estopey, pasteur suisse, parlant allemand, a marqué la période difficile de la Résistance, entre 1940 et 1945, très actif auprès des jeunes, notamment avec les groupes UCJG (encore une invention du Réveil, en 1844, Georges Williams crée les YMCA - Young Men's Christian Association-, puis l'alliance mondiale des Unions chrétiennes regroupe autour de la "base de Paris" -1855- des unions locales et nationales dans le monde entier), très actif aussi dans la résistance et dans la protection des juifs. Nous en parlerons là où était caché le grand Rabbin de France, au hameau de Chapignac.

2-CHAPIGNAC:

Hameau à 1 km d'Intres. La famille Picot y habitait la "petite maison rose" du livre de Denise Avenas: "Le bois du Seigneur", (qui est un roman et non un livre d'histoire).

Le racisme du XXème siècle, une machine européenne à créer des Etrangers

(Partie du texte paru, sous ma signature, dans Mémoire d'Ardèche et Temps Présent n° 64 de novembre 1999)

Pendant la guerre 1940/45, l'Europe connut une période aberrante d'exclusion, donc de création par la loi d'étrangers dont il fallait se débarrasser.

L'Allemagne nazie a initialisé cette exclusion des juifs dès les années 1930, puis l'a répandue en Europe où des citoyens allemands, autrichiens, polonais, français, etc. ..Mais prétendus de "race juive", ont été victime d'un génocide organisé.

Mais cette volonté d'exclusion de la communauté a suscité des résistances, notamment en Ardèche où de nombreux juifs furent protégés.

Est-ce l'habitude d'avoir souvent dû dire NON depuis le 16ème siècle, le sentiment de minorité et la volonté de non compromission avec le pouvoir, le respect de l'autre, la solidarité avec l'autre s'il est persécuté, la volonté d'obéir à Dieu d'abord, qui donnent une clé de la compréhension de la part importante prise par les protestants dans la Résistance non violente entre 1940 et 1945, en protégeant les juifs.

L'histoire la plus connue est celle du Chambon sur Lignon. Mais tout le Haut Vivarais y a participé largement

Puisque nous sommes à Chapignac, je citerai un cas concret, presque inconnu en Ardèche, qui vient pourtant d'être officialisé en 1999 par la remise, à titre posthume, de la Médaille des Justes, aux époux Edouard et Judith PICOT, de Chapignac, hameau d'Intres (entre St Agrève et St Martin de Valamas).

Le Grand Rabbin de France, Isaïe Schwartz, était caché dans la maison de la famille Picot sous le faux nom de Mr Sicard. A la ferme voisine, la famille Coblenz était hébergée sous le nom de Colin. La filière était celle des pasteurs protestants, les plus médiatisés étant MM. Trocmé, Theis et Rozier du Chambon.

C'est le pasteur d'Intres, M. ESTOPEY, suisse pariant allemand, qui a organisé l'accueil du Grand Rabbin. Le Grand Rabbin avait, à son arrivée, confié une mallette au Pasteur, lui disant qu'elle contenait des valeurs et des documents précieux et en proposant d'en faire l'inventaire, ce à quoi se refusa le pasteur "vous me confiez une mallette. Je vous la restituerai comme vous me l'avez confiée". Il la cacha ... en l'enterrant dans le cimetière d'Intres que vous avez vu au centre du village il y a quelques instants.

La vie s'est poursuivie avec ses joies et ses risques dans cet exil doré d'Intres (par comparaison aux camps d'extermination) : La fille Coblentz épousa Jacques, le fils du Grand Rabbin.

La famille Picot entretient encore aujourd'hui des relations d'amitié avec la famille Schwartz.

(Texte écrit d'après la relation de ces événements recueillie auprès de Robert Picot en oct. 99, âgé de 17 ans lors de ces événements. Que Robert en soit remercié car il y a de moins en moins de témoins de cette période et il est important que ceux qui restent disent et écrivent ce qu'ils savent pour le transmettre aux générations futures).

Les protestants et l'antisémitisme:

Les protestants avaient pris position très tôt contre l'antisémitisme, en France, mais aussi en Allemagne où ils comptèrent parmi les premières victimes du Nazisme.

Hitler est arrivé au pouvoir le 30 janvier 1933. Le Pasteur Boegner, alors Président de la Fédération Protestante de France a exprimé de suite le refus de l'exclusion. Dans une lettre du 7 avril 1933 au Grand Rabbin de France, il a affirmé, en substance, qu'il faut d'abord désavouer l'antisémitisme au point de vue de l'humain, que les protestants français ayant connu longtemps les persécutions ne peuvent être du côté des persécuteurs, enfin qu'un chrétien ne peut être antisémite car sa religion est enracinée dans l'Ancien Testament et il ne peut qu'être spontanément solidaire des juifs persécutés.

Ainsi les pasteurs et le monde protestant ont constitué naturellement un réseau au sein duquel les mouvements de jeunesse, (Eclaireurs, Unions Chrétiennes, etc ..) créèrent un Comité inter Mouvement d'Aide aux Déplacés et Evacués, la CI MADE, (organisme humanitaire toujours actif) qui a de suite compris l'enjeu de ce refus de la persécution. Ainsi ce réseau a pu prendre en charge la livraison de "colis d'Anciens Testaments" (Juifs venant de la zone occupée par les allemands) pour que l'accueil en sécurité soit possible.

Un autre atout des Pasteurs a été la décentralisation des églises protestantes. Ils ont pu agir sans délai, alors que les Chrétiens catholiques qui partageaient la même conviction étaient gênés par la structure hiérarchique de leur Eglise, d'autant plus que le régime de Vichy se voulant clérical, le piège de la confiance aveugle envers le Maréchal a paralysé un certain temps beaucoup de catholiques. Certes, il y a eu des protestants au gouvernement de Vichy, notamment René Giloin. Mais, dès que l'antisémitisme pris forme officielle, ils manifestèrent leur désaccord. René Giloin écrivit à Pétain : "Les persécutions de Louis XIV contre les protestants n'étaient que des bergeries auprès de ce que vous voulez faire subir aux juifs".

Et c'était malheureusement vrai, car les protestants de 1685 avaient le choix entre quitter la France pour devenir étrangers, ou abjurer et rester français. Les juifs de 1940, eux, n'avaient que la clandestinité comme chance de survie, la fuite hors d'Europe étant presque impossible.

La rencontre entre juifs et protestants a peut-être également une explication géographique car les lieux de refuge potentiel se trouvaient dans les régions de moyenne montagne, à l'habitat diffus, comme le Dauphiné, l'Ardèche, le plateau du Vivarais-Lignon, les Cévennes, là où la population protestante était importante. La solidarité a donc eu l'occasion de se manifester.

Ainsi dès juillet 1940, on comptait plus de 10 000 réfugiés de toutes origines, dans la région du Vivarais-Lignon. Charles Guillon, Pasteur au Chambon de 1921 à 1927, Maire de 1931 à 1941, (démis par le gouvernement de Vichy, puis à nouveau Maire de 1948 à 1959), fut l'un des artisans d'un accueil dans la dignité et une relative sécurité, l'existence de nombreux hameaux isolés sur le plateau et dans les Boutières proches permettant la multiplicité des lieux de refuge pour les juifs persécutés. Mais un refuge n'est solide que si la population voisine le soutient et le fait vivre, ce qui a été le cas.

Et cette population, en quelque sorte avertie à l'avance par ses pasteurs, a su prendre ses responsabilités et refuser l'exclusion, malgré les risques encourus.

3- BEAUVERT:

A St Jean Roure, il n'y avait pas beaucoup de protestants, sauf dans la partie proche d'Intres, notamment aux hameaux de Poux, Hautaret et surtout Beauvert, où une assemblée se tenait toutes les 3 semaines. Les trajets n'étaient pas faciles (vous venez de vous en rendre compte !) et il valait mieux déplacer le pasteur, voire lui payer un cheval. C'était aussi une façon d'exister et de se montrer.

On voulut donc y faire un temple dès 1870, mais le village catholique de St Jean Roure, et donc sa municipalité, n'y tenait pas. On y parvint seulement en 1895.

Les paroissiens allèrent eux-mêmes chercher des lauzes au Meygal, carrière du Lac Bleu, avec des charrettes à chevaux, à 70 km !

Un paroissien, M. Jean-Pierre Chapus, donna le terrain.

Le prix : 6648,21 F. Le pasteur Dailcroix qui a fait un livret pour le centenaire du temple donne un repère de valeur : Un menuisier était payé 60 centimes de l'heure à l'époque. Mettons 60 F aujourd'hui, ce serait 664 000 F. Si c'est 120 F ce serait 1 300 000 F d'aujourd'hui.

Il ressemble à celui d'Intres, avec des wc publics lui aussi, et très bien entretenus !

Depuis février 2000, les associations culturelles de St Agrève, Intres, Beauvert, et Mars ont fusionné et n'en font qu'une. Evolution actuelle courante liée à la diminution de la population de ces contrées.



A TRAVERS L'HISTOIRE PROTESTANTE

Autour de GLUIRAS (XVIII^e et XIX^e siècles) ⁴

Le SAMEDI 19 Août 2000

Gluiras a une longue et riche histoire protestante. Dès 1561, une église était "dressée", la très grande majorité de la population est restée protestante. Au XIX^e siècle, Gluiras a alors été surnommée par l'église catholique "le boulevard de l'hérésie".

Nous avons choisi de parcourir des lieux en évoquant⁵ :

- ✓ d'une part, la période immédiatement postérieure à la révocation de l'édit de Nantes, des inspirés aux camisards, avec une petite incursion vers 1640, à partir du livre de raison de Jacques Delarbre.
- ✓ d'autre part, la vision catholique, au XIX^e siècle de ces événements et les tentatives catholiques de reconquête des "âmes".

LIEUX ET THEMES

1 - LE CHAMBON

Jean Jacques Chambon, camisard du Vivarais, arrêté et exécuté à Montpellier en 1710. Les plaintes et chansons trouvées chez JJ Chambon

2 - PALIX

- Les veillées, assemblées de Noël 1699 et les interrogatoires de la justice

3 - ST MARTIN DE COLS

Conflits entre catholiques et protestants au XIX^e siècle

Logement des soldats en 1689 à la veille des assemblées du fort Saint Jean et du Serre de la Palle

Histoire d'un émigré au refuge (Suchier)

4 - MOULIN DE CHAMANCHE

L'assemblée clandestine de 1706

5 - GLUIRAS

Les événements camisards de 1704

Le combat du curé catholique Chanal au XIX^e siècle contre "l'hérésie" et son utilisation de l'histoire des camisards.

6 - L'ARBRE

Le livre de raison de Jacques Delarbre (1739-1750) et l'histoire de cette famille

On sait seulement qu'il a des relations avec les autres conjurés. On a trouvé dans sa vigne un fusil et Chambon reconnaît l'avoir chargé d'une balle en fer recouverte de plomb et de plusieurs carreaux de fer. Enfin, H reconnaît que les camisards de 1709 campèrent tout près de sa maison sans vouloir y entrer ni prendre des armes.

Mis à la question plus tard avant son exécution, il ne dit quasiment rien d'autre.

Le procès verbal des interrogatoires pendant la question est d'ailleurs extrêmement poignant :

Interrogatoire de J.J. CHAMBON sur la sellette le 13 11111710

(...) *Lequel accusé étant mis sur la sellette*

.....nie prendre les armes

Interrogé du nom des complices de la révolte

A répondu qu'il n'en connaît point

... a dit qu'il ne sait point si le sieur Monteil sont(!) du nombre des révoltés mais qu'il a oui dire que le plus jeune est un prédicant qui est tailleur de son métier et qu'il lui a fait faire un habit

...si Roumegoux etc. n'étaient du nombre des révoltés

ne sait rien et a signé

Ce fait l'accusé a été déshabillé et mis sur le banc de la Genne et après avoir été attaché par les bras et jambes en la manière accoutumée nous lui avons réitéré de dire vérité et ayant été étendu

a dit que ... celui qui lui amena Ri ... est cause de son malheur

après quoi au premier tour que l'exécuteur a donné a la question a dit

qu'il a dit vérité

interrogé s'il connaît Crotte Buit ,Durant

a dit qu'il a oui parler de Crotte⁸

au deuxième tour

interrogé s'il a caché quantité de poudre

a dit qu'il n'en a pas caché en Dieu et en conscience .Grand Dieu sauvez mon âme

interrogé du nom des complices de la révolte

O Dieu mon seigneur qu'il n'en connaît point

au troisième tour

interrogé si les nommés Limousin et Berot du lieu de Marcols ne sont du nombre des révoltés

A dit qu'il n'a pas d'autre chose à dire que ce qu'il a déjà dit et que nous ayons pitié de lui

Interrogé si Salomon n'est l'un des révoltés

A dit O Dieu messeigneurs ayez pitié de moi car je ne sais pas autre chose que ce que je vous ay dit, ce sont mes péchés

Interrogé si Roumegoux et Ribes, châtelain et greffier de Gluiras étaient du nombre des révoltés

A dit qu'il ne les connaissait pas pour tel

Que si le nommé Du Fraysse de la Cheysserie gentilhomme et s'il n'a des lettres dudit du Fraysse sur le sujet de la révolte

A dit que non O Dieu ! mon seigneur! aie compassion de moi je t'en prie

S'il n'y a pas beaucoup de personnes dans le pays qui sont complices secrets de la révolte et qu'il ait à les nommer

A dit qu'il n'en connaît point

Et passant à la question extraordinaire

a dit O Mon Dieu aie compassion de moi

s'il n'a pas le ? Ricon??qui a écrit la lettre

A dit que non

Interrogé du nom de ses complices et si ceux que nous lui avons nommés ne sont complices . . .

a dit que non qu'il n'en sait rien

Ensuite l'accusé a été détaché et de suite nous lui avons fait lecture ...

⁸ C'est un autre nom de Rouvière

n'a pu signer à cause de sa faiblesse .

Après quoi avons remis le prévenu entre les mains du curé de la paroisse pour l'escorter à la mort

1 Source : Notes Mours (issues ADH C190)

CHAMBON PREDICANT, SES LETTRES ET LES COMPLAINTES

Aux Archives de l'Hérault, le dossier C 190 contient les papiers de Jean-Jacques Chambon qui ont été saisis au moment de son arrestation, le 29 Octobre 1710. On trouve :

- **a)** plusieurs lettres qui ont permis, soit disant, de renforcer l'accusation portée contre lui. Voici celle qu'il adresse à un de ses frères, réfugié en Suisse, où il se défend des accusations qu'il a portées contre lui :

«Je vous suis bien obligé, mon très cher frère, des bons avis que vous donnez à mon père de veiller sur ma conduite pour que je ne vous fasse pas prendre honte, mais je suis surpris que vous ayez reconnu en moi des caractères dignes de honte, car je ne pense pas que vous ayez pu vous apercevoir que je sois un voleur, un meurtrier ni digne de commettre une action criminelle. Mais j'entends votre langage, sachez que je prends point honte des Evangiles de Christ Mais je vous vois dans des sentiments forts éloignés de ces saints apôtres qui glorifiaient Dieu d'avoir été trouvés dignes de souffrir opprobre pour le nom de Jésus puisque vous en faites votre honte.

Je suis tout persuadé que vous aimeriez mieux me voir dans les bals ou dans un cabaret à folâtrer et blasphémer le saint nom de Dieu que non pas de savoir que je suis occupé pendant une heure à l'œuvre de mon salut et vous faites un crime énorme d'une chose que tout homme craignant Dieu doit en faire toute son occupation. Mais il est possible que ceux qui devraient nous donner la main à une chose si sainte, soient ceux qui nous chargent d'un crime digne de honte de vouloir s'occuper à prier Dieu suivant son commandement. ».

L'incompréhension des gens du Refuge de la résistance de ceux du pays, des assemblées interdites a toujours été vive et il a fallu les interventions vigoureuses des pasteurs du Désert, dont Antoine Court, pour justifier cette résistance.

- **b)** de nombreuses prières, exhortations et sermons dont voilà un extrait significatif:

«O grand Dieu juste juge, nous venons te prier, à l'écart depuis le temps de notre révolte, étant poussés par le remords de notre conscience et par la faim spirituelle de ta sainte parole. Mais nous venons tous ensemble pour pleurer notre pêché, oh qu'il est grand et qu'il est énorme puisque la plus grande partie des personnes qui composent nos églises de France ont renié ta vérité de bouche ou par écrit ou par des actions criminelles. Car nous avons été lâches. Et nous avons plus craint les hommes plus que toi o Dieu puisque nous avons abandonné ta sainte et pure religion qui nous a été prêchée par les prophètes et apôtres et que nos pères nous ont appris au péril de leur vie et de leur sang. C'est pour ça, ô Dieu, nous venons en ce lieu pour gémir et pour pleurer assurément comme St Pierre à la vue de tout le monde. Nous venons même comme au milieu des dangers qui nous environnent de toutes parts comme brebis qui vont à la boucherie maintenant que nous craignons plus ceux qui tuent le corps mais nous te croyons toi Dieu Autrefois dans la tiédeur où nous vivions, nous méprisions la manne spirituelle parce qu'elle tombait à nos portes, maintenant qu'elle cesse d'y tomber, nous venons la chercher bien loin. Nous te suivrons partout où tu iras pour être rassasiés quand même tu nous mènerais dans les prisons, dans les galères, et même sur l'échafaud, quand bien même on nous massacrerait sur le champ comme il est arrivé plusieurs fois à nos frères »

⁹ Le massacre du serre de la Palle par exemple.

« Enfin Dieu fasse que le sang que nous répandrons pour la querelle de ta vérité soit comme une sainte semence qui multiplie les fidèles de ton église et pour que nos frères soient enflammés du zèle de ta Gloire »

- c) Plusieurs plaintes dont une a été publiée dans les actes de la journée du 13 mai 2000 au Fi val.
- d) Et puis inattendues, deux chansons à boire: l'écriture n'est pas de J.J. Chambon mais de quelqu'un d'une culture bien médiocre et elles ne portent pas, comme la plupart des autres pièces du dossier, le « non varietur » ni la signature de Chambon ni celle de Dumolard :

La chanson de la femme morte : chanson connue
"Je ne mettrai plus de l'eau dans mon vin
ma femme est morte, Dieu merci. Je crie
qu'elle est morte et que n'en reviendra
jamais que je l'ai trouvé morte »

La plainte de la femme tuée :

*Ecoutez, messieurs, les regrets
cette chose épouvantable
moi avec mon frère l'ainé
avons tué ma femme
l'avons attendu au grand chemin
pour commettre ces blasphèmes ...*

*Sachant l'heure de son retour
Notre cœur plein de rage
au proche du pont de Boyon
avons fait ce ravage
moi l'a tenu, mon frère la tué
avec un coup de sabre*

*Mais qui n'a fait cette chanson
nous pauvres misérables
l'avons faite dans la prison
c'est chose véritable
mais n'avons pas le cœur de la chanter
car les regrets nous pâment .*

- e) cette lettre à ses cousines en forme d'adieu :

(à) ma cousine Madelon, à ma cousine Marie:

Dieu vous fasse la grâce de bien apprendre par son saint Esprit. Je prie Dieu qu'il vous fasse la grâce de bien faire à l'avenir comme vous avez fait pour le passé. Je prie Dieu que si nous ne nous voyons plus sur cette terre, Dieu nous fasse la grâce que nous nous voyons au ciel par son St Esprit. Soyez toujours bien des cour (?) s'il vous plait et Dieu vous bénira. Je le souhaite de tout mon cœur. Dieu vous donne son repos. Amen.

COMPLAINTÉ SUR LA MORT DE J. CHAMBON

L'histoire de Chambon est restée dans la mémoire populaire comme en témoigne cette plainte figurant sur un cahier manuscrit conservé dans la famille Nicolas-Colanis au moulin du Cros, à Silhac et déposé au Musée du Vivarais Protestant

*Ecoutez la complainte et la triste chanson
 D'un Bourgeois de Botière nommé le sieur Chambon né
 du Bas Vivarais, du haut de la Botière
 A été condamné à une mort sévère
 Dedans St Pierreville, il était ordonné
 de soutenir et dire ce qu'on m'a accusé,
 Mais, n'ayant pu trouver moyen pour moi de dire
 J'ai été condamné à souffrir le martyre
 Je suis dans la misère, enfin comme voyez,
 J'ai mes mains enliées et mes pieds enchaînés*

*Mais sans aucun secours ni aucune délivrance
 Seulement tous les jours l'on juge ma sentence*

*Ah la méchante suite que j'ai dans mon malheur
 Voyant dans ce bas lieu que tristesse et misère
 Voyant qu'en ma conduite, je n'ai point de bonheur
 Pour moi, pauvre Chambon, dans cette basse terre
 J'ai traversé l'Hollande, en Suisse je me vois
 Ma peine est plus grande, j'y ai mis plusieurs fois
 Mon malheureux destin de retourner en France
 Venir y prendre fin dessus une potence.
 Ah! ma pauvre personne doit faire grand regret
 Voyant qu'on m'ordonne d'aller à Montpellier
 La où je suis fermé dans ma prison obscure
 On n'y voit de clarté de soleil, ni de lune.
 Bon courage, mon âme, mon procès est jugé
 Faut quitter cette terre pour monter dans le ciel.
 Puisqu'il m'est ordonné de monter sur la potence*

*Nous nous pourrions trouver en grande délivrance
 Adieu toute ma race, mes parents et amis*

*Dieu nous fasse la grâce de nous voir en paradis
 Hélas, mes bons amis, dieu nous fasse la grâce
 Qu'après de son cher fils nous puissions avoir place*

*Qui a fait la complainte? C'est Moi, pauvre Chambon
 En priant Dieu sans cesse dedans cette prison.
 Après fut ordonné parfaite délivrance
 Et Adieu, Saint Auteur, au royaume de France.*

ENTRE PALIX ET LE THEOULA

L'ASSEMBLEE DE NOEL 1699 A LA COMBESTRETTE (chez Louise Chauvy)

Nous sommes à une époque où les assemblées clandestines de NC se multiplient. Elles se passent, semble-t-il, le plus souvent dans les maisons et sont peu connues, car rarement dénoncées. Elles sont conduites par des prédicants ou prédicantes qui n'ont que rarement laissé des traces écrites de leurs activités. Ils apprennent par cœur leurs sermons.

En 1700, une instruction" aux commissaires députés pour administrer la justice en Vivarais nous montre que le pouvoir sait que ces assemblées se développent et commence à s'en inquiéter:

Lettre à messieurs les commissaires députés pour administrer la justice au pays du Vivarais :

Le procureur du Roy; - -

Il est venu à sa connaissance qu'on a fait diverses assemblées, heure nocturne, en divers lieux de Boutières depuis quelques temps ou un grand concours de peuple se serait trouvé à la sollicitation l'?? de certaines gens sans aveu appelés prédicants prêts d'y faire des prières publiques suivant la coutume de ceux qui faisaient autrefois profession de la R.P.R et d'autant que icelles assemblées ne vont que troubler le repos public et portent ordinairement le peuple à sa diction et que d'ailleurs elles se trouvent présentement défendues par les ordres et déclarations de sa Majesté il voudrait demander que pareilles entreprises ne demeurent point impunies et qu'il soit informé l' contre les coupables

Source AD30, 83822

C'est sans doute à la suite de cette instruction que furent dénoncés les participants aux veillées assemblées de décembre 1699: un dossier des AD30 relate les interrogatoires et dépositions de ces participants.

Les assemblées se sont déroulées chez Louise Chauvy à la Combestrette¹¹, paroisse de Gluiras vers Noël, mais, les interrogatoires n'ont eu lieu que six mois plus tard elles ont réuni, d'après les témoignages, des habitants des hameaux qui nous entourent : Le Théoula (avec Marie Bonnaure et Pierre Chave), Champelovier (Suzanne Blanc et Joseph Bertrand), Palix (Jacques Chave), etc.

Nous connaissons trois phases d'interrogatoires

Le 18 juin au château de la Tour chez Noble de Vocance: interrogations de témoins

Le 18 juillet à St Péray : interrogations de témoins, alors que deux personnes ont déjà été arrêtées

Le 19 août à Privas : interrogation d'un témoin et des deux arrêtés

Interrogatoire de Marie Bonnaure le 18 juin 1700 au château de la Tour:

Marie Bonnaure femme de Jacques Delarbre drapier de la paroisse de Gluiras", nouvelle convertie âgée de 17 ans assignée à la requête de monsieur le procureur du Roy par exploit de français Dupré huissier au domaine résidant à Privas de la copie duquel nous a fait apparoir Enquise si elle est parente , alliée , créancière , débitrice amie ou bien ennemie de quelques des accuses

.... dépose que Louise Chauvy du lieu de la Combastrette paroisse de Gluiras lui dit quelques temps avant les dernières fêtes de Noël que si elle voulait venir dans sa maison elle lui ferait voir des belles choses et s'étant laissé persuader elle y fut dans la nuit et y trouva environ vingt personnes ,auxquelles une fille qu'elle ne reconnut pas fit la prière et ensuite un discours sur la Religion Prétendue Réformée à quoi la déposante jeune et ignorante ayant trouvé quelques plaisirs y l'retourna par curiosité et reconnut dans ces assemblées Joseph et Abraham Bertrand du lieu de Champelovier paroisse de Gluiras n'ayant pas connu les autres l'

¹⁰ AD30

¹¹ Ce hameau n'a pas été formellement identifié, mais, il doit se trouver à proximité du Téoula.

¹² Marie fille de Joachim et Suzanne Ducros du Téoulat , Jaques Delarbre fils d'autre Jacques de l'arbre et de Marie Mathevon). Marie n'était pas encore mariée lors des faits, le mariage est célébré par le curé de Gluiras le 20/5/1700 en présence de Jean jacques Chambon (dont nous venons de parler) par le curé Ventalon qui sera assassiné par les camisards de 1704 (dont on parlera plus loin). Le premier bébé est baptisé le 12/1 /1701 par le curé; sur 8 enfants connus, 5 se marieront au désert, 1 se marie catholique en 1740, pour les 2 derniers, nous ne savons pas.

et plus n 'a dit

répété après lecture faite y a persisté a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce interpellée,

Source AD30 63822

Interrogatoire de LOUISE CHAUVY le 19 août 1700

Avons fait venir des prisons devant nous une femme vêtue d'un habit couleur de même à laquelle après avoir fait prêter serment l'avons enquis de son nom âge , qualité , profession lieu de naissance et demeure

A dit se nommer Louise Chauvy fille habitant le lieu de Gluiras , 30 ans travaillant ses journées lorsqu'elle trouve

Interrogée depuis quel temps elle est prisonnière, de l'instance de qui et pour quel sujet

A répondu prisonnière depuis environ deux mois accusée d'avoir été à des assemblées

Interrogée si elle n'a pas une maison dans lieu de Gluiras

A répondu qu'elle n'en a point en son propre main, qu'elle tient 2 membres de la maison qui a été à feu sa mère des droits de laquelle elle en a été payée, néanmoins ses frères lui ont baillé dans la même maison les dits 2 membres pour y demeurer Interrogée si vers la Noël dernier elle ne fut visitée par d'autres personnes

A répondu que personne ne fut la visiter et qu'elle n'était pas même dans sa maison étant allée faire visite à ses parents

... et après être allée voir une fille nommée Jeanne Boyer

Interrogée en quel lieu restait ladite Jeanne Boyer

A répondu qu'elle restait aux Geys où elle avait demeuré 5 ou 6 jours à coudre des chemises

Interrogée en quel temps elle retrouve sa maison

A répondu qu'après ce temps elle fut en sa maison

interrogée si lorsqu'elle fut arrivée dans sa maison , il n'y vint une étrangère qui fit la prière

A nie

Interrogée si lorsque la fille fit la prière il n'y vint plusieurs personnes et si elle ne reconnut ceux qui assistaient à la prière

A nié et dit qu'elle n'était point en sa maison Interrogée si les nommés Joseph et Abraham Bertrand du lieu de Champelovier paroisse de Gluiras assistaient à cette prière

A nié

Interrogée si elle ne vit aussi Jeanne Ribes , la fille de René Rioufol et sa sœur

A nié

Interrogée qu'après que cette fille eut fait la prière elle chanta des psaumes

A nié

Interrogée si elle connaissait Marie Bonnaure femme de Jacques Delarbre

A accordé

Interrogée si elle qui répond ne lui dit avant les fêtes de la Noël dernières que si elle voulait venir dans sa maison elle lui ferait voir de belles choses et s'y elle n'y fut dans la nuit

A nié

Interrogée si outre l'assemblée qui fut faite avant les fêtes de la Noël il n'en fut fait une seconde où ladite Marie Bonnaure se trouva

A nié

Et plus avant n'a été interrogée, exhortée à mieux dire la vérité

A répondu l'avoir dite

Ne sais signer

source AD30 63822

3 - ST MARTIN DE COLS

CONFLITS AU XIX^e SIECLE A PROPOS DU CIMETIERE DE ST MARTIN DE COLS

La présence d'un cimetière collectif à très forte dominante protestante, sur le site de l'ancienne église de St Martin de Cols, a suscité des récriminations du curé Chanal, curé de Gluiras de 1854 à 1877.

Le curé Chanal était une forte personnalité, très active, qui a beaucoup cherché à recatholiciser la commune et qui se sert dans son combat contre "l'hérésie protestante" des "méfaits" des camisards du début du XVI^e siècle.

Les deux lettres ci-dessous (envoyées au préfet de l'Ardèche) évoquent son combat contre l'implantation d'un cimetière protestant là où était érigée l'ancienne église catholique.

LETTRE DU CURE CHANAL DE GLUIRAS NON DATEE (ENTRE 1854 ET 1877)

Opposition à la réparation du cimetière de St Martin de Cols

*Monsieur le préfet ...C'est avec un bien pénible sentiment de tristesse que nos paroissiens et moi voyons la réparation qui va être faite dans l'enceinte de l'ancienne église de St Martin de Cols détruite par les camisards*¹³

*qu'il nous soit donc permis de venir(...)déposer entre vos mains une opposition, oui Monsieur le Préfet avant que cet acte communal affecte d'une manière définitive ce terrain catholique à un cimetière protestant, daignez rendre ou faire rendre un arrêté sur le légitime possesseur de cette enceinte, qu'une partie du moins soit dévolue aux catholiques pour en faire l'emploi que vous et monseigneur L'Evêque aurez décidé, il est vrai que depuis longtemps on tolère dans ce coin ??? L'inhumation des protestants décédés dans cette section, mais je ne pense pas que cela puisse constituer un droit exclusif alors surtout qu'il n'y a pas de clôture*¹⁴

N'ayant, semble-t-il pas obtenu satisfaction il réduit ses demandes dans une 2^{em} lettre qui demande surtout que l'ancienne pierre d'autel lui soit "rendue".

Autre lettre à monsieur le préfet ayant pour objet de faire rendre à sa première destination une pierre d'autel :

*Dans le cimetière de St Martin de Cols commune de Gluiras, se trouve une grande pierre qui avait servi d'autel Au moment où on va faire des réparations dans ce dit cimetière qui se trouve dans l'enceinte même d'une ancienne possession paroissiale de la commune, il est de mon devoir de vous adresser une prière, Oui daignez faire respecter les droits que le décret du 7 thermidor an 11 a conféré à notre fabrique pour cela il suffirait d'engager monsieur le maire à nous faire apporter cette pierre que nous voudrions placer dans notre église comme souvenir. Je suis d'autant plus autorisé à croire que vous prendrez en considération notre démarche, que partout on respecte plus que jamais les monuments anciens et tout ce qui peut servir l'histoire d'ailleurs ce sera faire plaisir aux protestants qui, disons à leur louange, forcèrent l'un des leurs, à rendre cette pierre qu'il avait pris pour faire l'autel de son four. Ajoutez cela que nous possédons un bénitier en pierre ayant appartenu à la même église*¹⁵

¹³les textes parlant des camisards de 1704 dirigés par Dortial et Chermezon et de leur première action à Gluiras (cf. ci-dessous ne précisent pas s'il s'agit de l'église de St Martin ou de St Apollinaire, en 1692 il existait une autre chapelle à Extrémianoux: des mariages y sont célébrés par le curé de Gluiras (voir paroissiaux de Gluiras). Mais, il est pratiquement avéré qu'il s'agit de celle de St Apollinaire de Gluiras.

¹⁴le code Napoleon imposait la clôture des cimetières communaux et privés

¹⁵à rechercher dans l'église de Gluiras

que cette pierre porte le cachet religieux : en effet sur sa surface longue de 1, 40 mètres et large de 0,68 mètre on y découvre plusieurs croix , celle du milieu surtout s'est bien conservée , il y a aussi une corniche ayant une saillie de 0, 18 centimètres dont l'épaisseur est de 0,25 à 0,27 mètre Ajoutez à cela qu'il serait facile dit-on d'en trouver d'autres semblables enfoncées dans cette même enceinte sacrée¹⁶

(...)

Et pour résumer comme de fait l'opposition de deux individus Jaques Louis Puaux et Gras

Nous dirons que le premier tout en se drapant dans le manteau du souvenir historique du respect à ce monument voudrait s'épargner un déboire , celui de voir passer en d'autres mains une pierre qu'on lui a refusé pour son four Quant au dernier il objecte que tant que ladite pierre fut au pouvoir de Puaux et ne couvrit plus les écuries de son père , toute sa maison fut effrayée par les revenants Sans être trop sévère on trouverait cela ridicule Il est vrai que le ridicule pourrait disparaître ici sous l'odieux On nous rapporte également des propos menaçants que deux personnes que l'on peut regarder comme la doublure de nos auraient tenus à des catholiques dans le cabaret de la localité Mais nous savons par expérience le cas que l'on doit faire de cette arme, l'intimidation. C'est si vrai que si l'on tentait seulement de faire droit à votre volonté on ne rencontrerait pas le moindre obstacle, bien que l'on est dit que les autorisations venant de Privas n'étaient pas suffisantes Et je suis d'autant plus à promettre un entier succès que tous les protestants honorables sont peinés de cette ridicule opposition voir même monsieur le pasteur

Daignez donc (...) rendre justice à nos paroissiens en donnant des ordres aussi explicite que possible.

Va sans dire que vous pourrez regarder comme non avenue notre demande de la au cimetière si la pierre d'autel nous est rendue, j'aime à le croire vous trouverez en cela une preuve de notre grand amour pour la bonne harmonie

Là encore, cette démarche n'a pas eu de suite

COLS ET L'ASSEMBLEE INSPIREE DE ST JEAN

On ne peut fréquenter le sud des Boutières sans croiser la "route" des inspirés de 1689

Le lieu d'assemblée dite du Château St Jean est tout proche. Celle-ci a été dispersée le 21 février 1689 au prix d'une quarantaine de morts (le château a disparu, mais, le piton volcanique sur lequel il a été construit est visible depuis la route à de nombreuses reprises),

Le hameau de Cols est également tout proche : c'est là que logea de Folleville, chef de la troupe qui allait disperser et massacrer cette assemblée et celle du Serre de la Palle dans la même journée, chez Bourja dont les filles prophétisèrent le lendemain à l'assemblée du Château St Jean

Le texte ci-dessous les évoque :

M de Folleville était logé à Cols chez Bourja. sa présence ne peut empêcher deux filles de son hôte nommées toutes deux Anne âgées de 19 à 20 ans d'aller à l'assemblée du fort St Jean pour prophétiser. La plus jeune ne dit autre chose dans cette assemblée pendant une demi-heure qu'un garçon après sa chute la tient entre ses bras, que Miséricorde: mes frères priez Dieu pour moi. faites la prière; chantez les Psaumes. Elle n'était pas encore bien faite au métier. Jeanne Argaud du lieu du Bois, autre prophétesse à peu près du même âge, n'était guère plus savante et disait presque la même chose: mais elle ajoutait qu'elle voyait les cieux ouverts et les anges qui se promenaient. Suzanne Pereyre de la rivière des Durands était aussi des prophétesse de l'assemblée du Fort St Jean où elle prophétisa pendant une heure. Elle a assuré depuis que pour lors elle ne craignait point la mort, et qu'elle se serait volontiers fait tuer.]

Guillaume de Monge, AN TT

¹⁶ ces mesures peuvent être aussi celle d'une pierre tombale ? lors de notre visite à St Martin de Col un propriétaire voisin, indiquait que lorsqu'on creuse les tombes, on cherche encore cette pierre

Le curé parle d'enceinte : église plus cimetière ?

COLS ET L'EMIGRATION EN SUISSE

Nous sommes à peu de distance de Cols; c'est l'occasion d'évoquer ce pasteur.

En 1683 Isaac Cols dit Suchier est pasteur à Champérache paroisse de St Julien en St Alban, il a 33 ans. Né le 1er Janvier 1651, fils de Louis Cols dit Suchier, cultivateur vigneron à Gluiras. Il se marie avec Louise Avenas, 16 Septembre 1681 (demi-sœur de Marie Bonnaure que nous avons rencontré aux veillées de La Combestrette). il fait ses études de théologie à Die, est consacré à Vallon le 26 Novembre 1681.

il est réservé d'amnistie en 1683 pour avoir prêché sur les lieux interdits. Il se réfugie à Genève (fuite le 3 Novembre 1683, arrivée à Genève le 30 Novembre 1683)

Il est le premier pasteur de l'église Réformée française de St Gall en Suisse. Cette église a la particularité d'être gérée par la confrérie des drapiers. Il meurt le 22 Octobre 1722.

En 1887, Herman Suchier, Philologue à Halle (Allemagne), voulant connaître le pays de ses ancêtres, rencontre dans la diligence Elie Reynier, revenant de l'examen des bourses de Privas.

4 - MOULIN DE CHAMANCHE :

L'ASSEMBLEE CLANDESTINE DE 1706

Le lieu : Une ruine au fond du ruisseau de Rioufol", en dessous et à l'est de la Marette, en amont du pont du chemin rural qui relie la D 230 à la D 264, au-dessus de la Théoule. Un parcours de randonnée communale y passe et cite le lieu.

L'assemblée : 15 ou 16 personnes se réunissent, un Samedi soir, dans un moulin qui est encore utilisé mais ne semble pas habité, puisque l'un des participants a demandé la clef à la propriétaire. Il y a eu souvent des petites assemblées dans les environs et pendant cette période. Pierre Lascours, 22 ans, assis sur les meules du moulin, une lampe à côté de lui, lit un chapitre de l'évangile de Marc. Les autres sont assis en bas. Jeanne Rousset lit aussi un chapitre de Marc et fait une prière. Des psaumes sont chantés et il y a sûrement un prêche ou exhortation.

Les soldats : D'après le témoignage de noble François Conviers, capitaine au 2° bataillon de Bourbon, en quartier à Gluiras, 27 ans. Au cours d'une ronde habituelle (« rouler dans la paroisse et tacher de découvrir quelques assemblées que les N C étaient soupçonnés de faire ») deux soldats, sur 9 ou 10 heures du soir, entendent des chants dans un moulin, le long de la Marette. Le capitaine prend 15 soldats pour marcher sur le moulin à travers arbres et rochers. Ils entendent chanter et investissent la maison. Ils somment d'ouvrir la porte et l'enfoncent. La lampe s'éteint et une mêlée s'ensuit mêlés et confondus dans un membre du moulin si petit qu'ils ne pouvaient s'y tourner ». Arrestation de 6 hommes et 8 femmes (deux personnes se seraient sauvées), enfermés à la prison de Beauregard et jugés par Dumolard, à Tournon. On a trouvé dans le moulin deux Nouveaux Testaments et le livre « Les consolations de l'âme fidèle »

Condamnations : 6 hommes aux galères (4 morts avant 1710, 1 libéré en 1717) ; 8 femmes à la prison (1 à la tour de Constance, 1 à Carcassonne) .

Ceux qui étaient à l'assemblée :

Pierre Lascours : 22 ans de la Théoule, maçon; c'est lui qui présidait l'assemblée, il avait la clef de la porte dans la poche ; ce qui laisse supposer qu'il considérait l'assemblée comme une réunion privée, non interdite par l'édit de Fontainebleau. Se dit baptisé par le curé « mais qu'il doit tenir de la religion de son père qui est la protestante Réformée ».

¹⁷ D'autres placent le moulin de Chamanche beaucoup plus près du pont qui enjambe le ruisseau 200 mètres en aval de cette ruine. Nous sommes à la recherche de preuves sur l'identification précise de ce lieu

Joseph Teule: 20 ans de la Théoule, valet d'Isaac Moins de Moulancher; baptisé par le curé, «de la religion du prêche parce que son père en est ».

Pierre Delarbre : 50 ans de la Théoule, venu par hasard; «de la religion qui plaira à Dieu »

isaac Gauchon : 40 ans de la Théoule, _tisserand de toile, venu par « accident »

Jacques Faure : 20 ans de la Bosse, blessé d'un coup de baïonnette; «veut être de la religion de son père »

Joseph Mours : 35 ans de Ribes, charpentier; « veut être de la Religion qu'il plaira à Dieu ».

Jeanne Marie Rousset: ne sait pas son âge aveugle et vagabonde, étrangère au pays, venant des vendanges ; arrêtée il y a 4 ans dans une assemblée de la paroisse du Gua ; prêche aux prisonniers à Beauregard. Deux Nouveaux Testaments sont saisis sur elle.

Jeanne Boulin : 18 ans, orpheline, a deux livres de religion; «se mêle de prophétiser » d'après les officiers de justice de Gluiras.

Catherine Vignal : 20 ans , « ne sait pas encore de quelle religion elle sera »

Marie Bastarde : 15 ans, mendicante, se mêle de prêcher.

Marguerite : 19 ans, servante d'Isabeau Moins, une innocente qui peut être dangereuse.

Catherine Lascours: 15 ans, sœur de Pierre; «veut être de la religion du prêche ».

Marie Roure: 15 ans, a invité Joseph Mours à l'assemblée. Prisonnière à la tour de Constance.

Louise Faure : 18 ans, « de la religion qui plaira à Dieu >>, prisonnière à Carcassonne.

Une note à la fin du compte rendu d'interrogatoire : « nous avons présentement de nombreuses petites assemblées » .
1 Sources : archives de l'Hérault C 189. 2.

5 - GLUIRAS

LES EVENEMENTS CAMISARDS DE 1704

C'est ici au Bourg de Gluiras que débutèrent les troubles Camisards en Boutières en Février 1704. La chronologie du mouvement Camisard entre 1702 et 1710 qui figure en fin de document montre que ce mouvement arrive très tard par rapport à la guerre dans les Cévennes et qu'il ne dure pas longtemps. Les hommes qui entreprennent ce mouvement sont en effet écrasés à Franchassis, au-dessus de Saint Sauveur de Montagut dès le 24 Février.

Le mouvement commence de façon similaire à celui des Cévennes : On tue le curé de Gluiras et son vicaire, comme on avait tué l'abbé du Chayla au Pont de Montvert en 1702.

La source catholique ci-dessous, a été écrite en 1704 et réimprimée au XIXe siècle dans le but évident de soutenir les missions catholiques et de mettre en avant la "barbarie" des protestants. Il est difficile de savoir à quel degré, elle correspond à la réalité et à quel degré, elle est déformée par les a priori catholiques.

Lettre de M. Duocar, éditée en 1881 pour servir à la reconquête:

Le 18 février environ deux ou trois heures de nuit, 150 fanatiques s'étant attroupés au lieu de Gluiras , tant dudit lieu que des paroisses circonvoisines excepté de celle de St Julien Labrousse :

Avec une quarantaine d'autres venus des Cévennes, sans doute pour leur commander à mal faire, les y accoutumer et exciter par leurs exemples endiablés.

Ces deux troupes qui faisaient le nombre d'environ 200 allèrent à bruit sourd à la porte de la maison des messieurs Ventalon curé et vicaire de ce maudit lieu de Gluyras (...)

Un de ces brigands, d'un ton qui ne paraissait pas animé, après avoir néanmoins heurté jusqu'à ce qu'ils furent entendus, s'adressant à l'ainé des deux frères lui dit :) je suis ici de la part de Monsieur Dumolard pour vous donner une lettre au sujet d'affaires très pressantes, ainsi ayez s'il vous plait la bonté de vous lever au plus vite et de m'ouvrir la porte parce que j'ai encore cette nuit bien du chemin à faire "

Le pauvre Mr de Ventalon, sans hésiter en aucune façon prit ses culottes et s'en va ouvrir à ces lions rugissants. Aussitôt saisi par les griffes de l'un d'eux , tandis que l'autre lui lâchait un coup de pistolet, mais il connut trop tard la faute qu'il avait commise avec une si grande facilité, fit un effort en renversa cinq ou six par terre Incontinent les autres, se saisirent de lui avec la même furie , en lui donnant plusieurs coups de dague ou de baïonnette, ..) Le prirent par les cheveux et le traînèrent dans la basse-cour; ce fut-là grand Dieu! qu'ils lui mirent la tête sur une pierre et l'écrasèrent avec d'autres(...)

LE COMBAT DU CURE CHANAL AU XIX^e SIECLE CONTRE L'HERESIE

Le curé Chanal de Gluiras a écrit de nombreuses lettres qu'il envoyait à diverses personnalités ou congrégations. Il a conservé des copies de ses lettres. Madame Schneider les a photocopiées et prêtées à P.H.A.

Le curé Chanal cherchait à obtenir des "secours" pour mettre en place les moyens d'une reconquête catholique de la commune de Gluiras. il cherchait aussi à rétablir "les injustices" entre culte protestant et catholique

Il introduisait sa requête en s'appuyant sur une connaissance précise des mobiles et des réalisations du futur bienfaiteur, il utilisait l'histoire religieuse ou politique de Gluiras enfin il terminait en promettant des prières ou des votes favorables

Voici quelques extraits de quelques lettres :

SUPPLIQUE A Monseigneur? à l'effet d'obtenir un secours de l'œuvre de François de Sales

(. ..) ainsi que j'avais eu l'honneur de vous l'écrire dernièrement, notre paroisse est une des plus intéressantes de votre heureux diocèse ;

En effet après avoir détruit votre monastère dépendant de celui du Monastier près du Puy¹⁸, démolit trois églises à savoir celle de St Martin de Cols, celle de St Louis d'Extrémianoux , et celle de St Appolinaire "qui avait un curé et 2 vicaires , massacré les deux prêtres Ventalon dont l'un curé, l'autre vicaire, le protestantisme s'y établi en souverain et c'est si vrai qu'une tradition porte qu'une

fois les deux prêtres massacrés dont l'un curé et l'autre vicaire, 3 familles seulement restèrent catholiques, et encore bientôt l'une d'elle pris le chemin de l'exil

Ici encore l'hérésie possède 5 écoles dont une seulement mixte" pour une section

Elle a deux temples" avec la certitude d'obtenir bientôt 2 pasteurs", ayant entre les mains 2 armes bien terribles : le nombre et la fortune

Nos protestants s'en sont servi impitoyablement pour asservir les catholiques et cela a été d'autant plus facile que mes paroissiens étaient presque tous leurs fermiers ou leurs domestiques (et qu'ils) n'ont eu qu'une attitude bien propre à autoriser le mépris et accroître la confiance de leurs adversaires. Partout et toujours la résistance a été passive, terne et effacée et pour avoir voulu rompre ces fers , vous connaissez la calomnie à laquelle j'ai été en butte

²⁰il s'agit de mixte du point de vue de la religion et non du sexe des enfants

²¹Gluiras inauguré en 1823 et Pranouvet inauguré en 1861, Gluiras possède 2 paroisses catholiques Beauvène et Gluiras et semble t il 1 seul curé

²²la demande d'un second pasteur fut faite en 1866 , accordée en 1871, le premier pasteur nommé en 1891, il n'y a plus de pasteur depuis 1924

Toutefois, je m'étais inspiré des sentiments de prudence et de charité, car je puis dire que si on me pilait tout entier, dans un mortier, on n'en ferait pas sortir le plus petit grain de despotisme et d'intolérance

Lettre écrite aux dames de la Visitation d'Annecy de Saint-Etienne et de Lyon :

Déjà 2 siècles se sont écoulés depuis que F. de Sales a terminé sa longue carrière de bonnes œuvres pour aller recevoir la couronne immortelle due à ses mérites et sa mémoire est encore aussi présente que si sa mort ne datait que d'hier

(..)vous êtes héritières de son zèle pour combattre le protestantisme (...)(je veux)vous recommander donc ma paroisse qui est comme absorbée dans cette vaste commune de 3000 âmes, boulevard de l'hérésie, dans le haut Vivarais, c'est être sûr que vous daignerez vous associer à nous...

Nous avons depuis quelques temps l'avantage inappréciable de posséder des religieuses, elles font beaucoup de bien, surtout aux nombreux enfants issus de mariages mixtes qui n'iront plus comme par le passé grossir le parti de l'erreur, mais pour assurer cette œuvre, il faudrait construire un couvent dans lequel nous établirions aussi une pharmacie comme moyen d'approcher les malades protestants sans réveiller la susceptibilité de leurs coreligionnaires (...)

L'EGLISE DE GLUIRAS ET LA RECONQUETE CATHOLIQUE

L'Eglise de Gluiras conserve de nombreuses traces des relations difficiles entre protestants et catholiques au XVII et au XIXe Siècle : Sur son porche, une pierre gravée indique "ceci est la maison de Dieu". Il s'agit de termes beaucoup plus usités par la tradition protestante que par la tradition catholique et il est fort probable que, lors de la destruction du temple peu avant la révocation de l'Edit de Nantes, cette pierre ait été utilisée en réemploi pour la rénovation de la façade de l'église.

Par ailleurs, il existe au centre de l'église, un baptistère ancien en granit qui semble être celui de l'ancienne église de St Martin de Cols détruite par les protestants pendant les guerres de religion. Enfin, comme le montre la lettre du même curé, à la fin du XIXe, cette église a été rénovée, surmontée par une statue dans le but d'affirmer la présence catholique dans ce village, boulevard de l'hérésie.

... au reste après avoir hautement proclamé mon innocence (il) m'a (été) donné la satisfaction de réparer et d'embellir mon église de manière à faire l'étonnement de tout le monde, tandis qu'avant elle se trouvait dans un état de nudité et de délabrement à arracher les larmes au plus indifférent

Il m'a été donné aussi de faire bâtir une belle cure, de fonder une école catholique pour les garçons, de régulariser un peu l'existence précaire de celle des filles sous le direction des sœurs de St

Joseph. Enfin malgré notre indignité nous avons eu le bonheur de recevoir 8 abjurations, de réhabiliter bon nombre de mariages mixtes, de faire rentrer dans le giron de l'église plusieurs catholiques qui avaient trouvé dans leur grande pauvreté une pierre d'achoppement. Et chose bien digne de remarque c'est que notre église est aujourd'hui trop petite, et qu'il nous incombe l'urgente nécessité de l'agrandir

De Grâce, monseigneur, au nom de Dieu, au nom de Marie Immaculée à qui vous avez consacré ma bien aimé paroisse le jour que vous eûtes la bonté de bénir la statue placée sur le faite de notre église,(...)daignez solliciter du président de l'œuvre de François de Sale un secours et que ce secours soit aussi considérable que possible tant pour faire la dite réparation, que pour l'instruction des plus pauvres,

que je serais heureux aussi si je pouvais contrebalancer le prosélytisme des protestants qui font ici le trafic des âmes et faire donner une petite mission, jamais peut être occasion plus favorable, c'est pour la 6ème fois depuis que je suis ici que les protestants sont sans pasteur et à en juger sur le passé ils pourraient bien rester un an sans en avoir un autre, que les personnes étrangères expliquent ce fait par la privation des avantages matériels(...)

²³ évoqué par le curé Chanal dans sa lettre ci-dessus.

6 - L'ARBRE

LE LIVRE DE RAISON DE JACQUES DELARBRE (1739-1750)

Jacques Delarbre habite l'Arbre (il ne le dit pas explicitement, mais, il cite tous les hameaux alentour où habitent ses relations et cousins), c'est une grosse maison, presque une maison forte.

Jacques est issu d'une bonne famille, ses frères étudient chez les notaires (St Pierreville, Le Cheylard). Il est apparenté à Marie Bonnaure dont nous avons parlé en 2 (Entre Palix et le Théoula). Une de ses sœurs est partie au refuge en Suisse à Lausanne

Il commence son livre de raison en 1739 alors qu'il doit avoir moins de 20 ans et l'achève en 1750 trois ans après son mariage. Son fils aîné sera délégué aux états généraux de Villeneuve de Berg en 1789 et la famille semble avoir joué un rôle important à Gluiras au cours de la révolution, puis au XIX siècle.

Ce livre de raison est un manuscrit de 14 feuilles écrites recto verso. Il a été édité par MATP avec une introduction de Jean Escande (son possesseur actuel) et des notes de M Boulle.

Il est précieux par la façon dont il décrit la pression du pouvoir contre les protestants et les modes de résistance passive et pacifique des protestants .

Voici un extrait significatif de ce cahier :

AMENDES POUR AVOIR MANQUE D'ENVOYER LES ENFANTS AUX OFFICES

Sur la fin du mois de may, le Sr. Chabat collecteur a reçu la garnison de deux soldats, pour faire payer les amandes prononcées contre qui ont manqué d'envoyer leurs enfants aux offices et instructions pendant le cours de l'année 1739 - se portant à la somme de 5310 L sur quelques particuliers des parcelles de l'Ubac, la Riviere et St Mart;n, les autres parcelles ont été exemptées, à raison de 59 L. chaque enfant, et comme s'était des sommes exorbitantes, les pauvres habitants sont été obligés d'envoyer à Mgr. L'intendant: pour en avoir la décharge et pour ce fan nous y avons envoyé Moise Suchier du lieu de Mours avec un état des raisons que chaque particulier avoit pour en être déchargé, une requête et un certificat de pauvreté signé du curé et autres, mais comme les raisons de la plus grande partie n'étaient pas suffisantes pour en être déchargés! ...)et on a modéré à 10 L et les autres à proportion, qu'il a fallu payer de même que la dépense des soldats, le voyage de l'esprès et les fournitures à Montpellier(...).

(Livre de raison de Jacques Delarbre - 1740)



QUELQUES ELEMENTS DE CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS CAMISARDS EN CEVENNES ET VIVARAIS

(Source principale : P Joutard, *les camisards*)

1686 - 1702:

Prophétisme et répression des prédicants et des assemblées non violentes

1702:

Le prophétisme devient guerrier en Cévennes et appelle aux représailles contre le clergé : 24

juillet: Meurtre de l'abbé du Chayla au Pont de Montvert

11 septembre : Premier combat sérieux (résultat indécis)

24 décembre : victoire de Cavalier (chef camisard) près d'Alès pendant toute cette période coups de mains des camisards tandis que les troupes royales restent peu actives.

1703:

Janvier : Cavalier *essaye en vain* de pénétrer en Vivarais : dans le sud, autour de Vagnas et Salavas, il défait d'abord les troupes puis est battu le lendemain après que les *forces* royales se soient *renforcées*.

De janvier à Juin : alternance de victoires et défaites des camisards, forte présence des troupes, coups de mains nombreux et représailles des troupes.

De juillet à Décembre: Les puissances en guerre avec la France commencent à s'intéresser aux camisards, des vaisseaux croisent au large du Languedoc; pas de grands combats, mais toujours coups de mains et répression

Septembre : tentative d'extension de la révolte en Rouergue

1704:

18 au 24 Février : Semaine *de coups de mains en Vivarais* (dans les Boutières) qui débute par le *meurtre* du curé de Gluiras et *de son vicaire* et s'achève avec le combat et les représailles de Franchassis.

15 mars : grande victoire camisarde avec Cavalier

Avril : Montrevel inflige une défaite à Cavalier à Nages avant d'être remplacé par Villars. Puis, les magasins de Cavalier sont découverts

Mai à Juin : négociations et Cavalier accepte un compromis

Juin à Octobre : les combats se poursuivent, mais, Rolland est tué et finalement le mouvement s'achève avec l'exil de nombreux camisards (d'autres restent sur place.)

1705:

Tentatives pour relancer l'insurrection et arrestations et exécutions d'anciens chefs camisards
Mazel, arrêté, est épargné, il s'évade et s'exile finalement

1706-07:

Cavalier depuis l'étranger, participe avec un régiment de réfugiés à différentes expéditions (catalogne, sud-est de la France), ce sont des échecs.

1709:

Mars à Mai : Abraham Mazel rentre en France et s'installe *en Vivarais* (Boutières) avec Billard : il recrute, tente d'associer *les Cévennes* (via Claris).

Fin Mai : Embuscades et *meurtre de Claude de Vocance*

Juin, Juillet : divers combats *en Boutières* et dans la région *de Vernoux* et finalement les camisards sont battus et dispersés

1710:

Mazel qui a regagné les Cévennes dès la fin de 1709, cherche avec Claris à relancer l'insurrection; Chambon du Vivarais (Gluiras) y est associé. Il échoue, est arrêté en Octobre 1710, est tué et ses associés sont arrêtés et condamnés à mort.

C'est la fin du mouvement

Le milieu rural environnant resta presque exclusivement catholique : les rares familles passées à la réforme migrèrent soit aux Vans attirées par l'essor économique qui permit une nette augmentation de la population, soit hors du pays.

De l'Edit de Nantes à sa révocation

L'édit de Nantes ne fit pas des Vans une place de sûreté, mais les huguenots y tinrent une garnison qui malmena passablement les environs trop papistes.

Malgré les injonctions des autorités, l'église ne fut pas rendue aux catholiques : il fallut attendre la prise de Privas par Louis XIII pour que la rétrocession s'effectue :

Une transaction de 1632 en fixe les conditions : versement d'une indemnité compensant les coûts d'agrandissement de l'église, partage des cimetières, autorisation de la construction d'un nouveau temple place Neuve, à l'entrée de la rue de la Fabrique, sur l'emplacement des deux maisons qui sont situées immédiatement à l'est de l'auberge Notre-Dame.

A cette date, les catholiques sont peu nombreux, moins de 10% de la population, mais, leur nombre va progresser au cours du 17^{ème} siècle pour atteindre la moitié de la population avant la révocation au début des années 1680. Pourtant les abjurations furent peu nombreuses. C'est donc l'exode des habitants principalement vers les villes du Languedoc, et leur remplacement par des ruraux venant des campagnes catholiques environnantes et de la montagne qui explique cette progression des catholiques.

Tout au long du siècle, la vie religieuse reste active et discrète; la paroisse dispose d'un pasteur permanent. Le dernier avant la révocation resta plus de 20 ans aux Vans (de 1662 à 1685).

De la Révocation à la Révolution

Comme partout en Vivarais, les abjurations forcées en 1685 furent totales et dès 1686, tous les enfants sont baptisés dans l'église romaine.

Mais, dès 1688, des NC refusent sur leur lit de mort l'assistance d'un prêtre et sont donc enterrés clandestinement. Jusqu'à l'édit de tolérance en 1787, les curés mentionneront les décès de 417 Vanséens enterrés ainsi à la sauvette. Les femmes seront plus nombreuses (235 pour 182 hommes).

Malgré cette résistance des nouveaux convertis qui vont également, surtout à partir de 1743, se marier et faire baptiser leurs enfants au désert par de pasteurs clandestins, le nombre de protestants va continuer à diminuer aux Vans : ils seront moins de 300 à la veille de la révolution.

Nous connaissons l'histoire des protestants aux Vans à cette période grâce au mémoire d'Antoine Charrier²⁵ adressé à Antoine Court. Ce mémoire est digne de foi, malgré quelques erreurs de chronologie, l'auteur l'ayant composé de mémoire postérieurement aux éléments qu'il relate.

Après la révocation, le pays reste calme. Il est visité des 1690, par deux pasteurs et parcouru en 1700 par une prophétesse vivaroise. Les camisards ne sont pas présents dans ce milieu urbain.

Ce n'est qu'en 1719 ou 1720 qu'une première assemblée clandestine se tint aux Vans sous la présidence de Corteiz. Elle aurait regroupé plus de 200 personnes représentant les trois quart des familles protestantes. Les autorités réagirent et envoyèrent aux Vans deux compagnies de soldats. Les assemblées se tinrent alors en dehors des Vans en divers lieux : à la grotte des huguenots, cf. ci-dessous, mais aussi au serre du Coucu, aux Armas dans la basse-cour de la veuve Froment (qui paiera son dévouement par un emprisonnement).

De 1685 à 1755, période de persécution active ou larvée, les Vans n'eurent pas à déplorer de mort violente pour fait de religion, ni de confiscation totale et effective des biens. Chaque fois que des assemblées clandestines sont surprises par les militaires, personne ne fut arrêté car l'on avait été

²⁵ Publié par M. Tallon dans le second tome de l'histoire des Vans

Prévenu à temps. Or le pays n'est pas un désert et dans les campagnes, la majorité de la population est catholique. Il faut donc bien qu'il y ait la complicité de la majorité de la population.

Par contre, les amendes pleuvent quand on n'envoie pas ses enfants à la messe, quand on se marie ou fait baptiser ses enfants au Désert : ainsi, les femmes Coutelle, Eldin et Roure sont emprisonnées en 1750 pour s'être marié au Désert et doivent en outre payer une amende de 1000 à 1500 livres.

La paroisse s'organise à partir de 1752 et un pasteur y fait des visites régulières et une tolérance de fait s'y installe.

Qui sont les protestants du 18^{ème} siècle aux Vans ?

L'essentiel des protestants demeure intra-muros à l'exception de 2 familles qui habitent dans les faubourgs et une dizaine de familles dans les villages (principalement à Naves). En général, il s'agit de familles bourgeoises, les paysans sont l'exception (contrairement aux autres zones protestantes du Vivarais).

De même aux Vans, les protestants de condition modeste, journaliers, ouvriers à domicile, servantes, petits artisans ont progressivement disparu au cours du 18^{ème} siècle. La révolution industrielle qui se met en marche vers 1760 crée un prolétariat qui ne comprendra pratiquement pas de protestants. A l'inverse, ceux-ci occuperont de bonnes places dans la bourgeoisie industrielle comme dans la bourgeoisie liée au commerce. Ceux-ci semblent avoir pu développer leurs activités sans beaucoup pâtir de leur protestantisme; il semble également que les bourgeoisies protestantes et catholiques aient alors noué des relations mondaines et d'affaires sans distinction de religion.

De même, la participation des protestants NC au conseil politique de la ville reste assez constante après la révocation : ils sont souvent premier ou second consuls jusqu'en 1708 dans des proportions exactes inconnues (on ne peut identifier les NC que lorsqu'ils refusent à leur mort les sacrements). Même lors de la guerre des camisards en Cévennes, des NC sont consuls aux Vans et ce malgré l'ordre donné par l'intendant du Languedoc de n'élire au consulat que des AC. Il faut dire que les bourgeois NC des vans sont des plus réticents face aux agissements des camisards. Plus tard dans le siècle les premiers consuls ne semblent plus être des NC, mais, ils ont très souvent des attaches étroites avec le monde réformé soit par leurs origines familiales, soit par leurs conjoints. Discret le poids des protestants sur le conseil politique reste important tout au long du siècle : ils sont bailleurs de fonds, collecteurs d'impôts.

Notons, enfin, le dernier noble protestant, Charles d'Ilhaire de Chanvert, s'éteint en 1740. La Révolution et le 19^{ème} siècle

En 1789, les protestants viennent d'obtenir un état civil avec l'édit de tolérance et ne peuvent qu'être favorables à la poursuite du changement. Aux Vans, ils reparaissent sur le devant de la scène : ils signent le cahier de doléance dans des proportions beaucoup plus importante que les catholiques : 213 des hommes majeurs protestants le signent contre 1 i3 des hommes majeurs de toute confession. Et parmi les 4 députés représentant les Vans à la réunion de la sénéchaussée de Nîmes, Jacques Lahondès, négociant poète est le seul protestant. Ils participent également en nombre à la constitution de la milice bourgeoise en monopolisant le poste de colonel et les 4 postes de capitaines, tous aussi riches les uns que les autres. Dans la suite de la Révolution, les protestants se diviseront : certains seront royalistes (les trois plus riches familles) et se cachèrent ou émigrèrent, d'autres furent ardents républicains, d'autres enfin se réfugièrent dans un prudent attentisme.

Caractéristique du protestantisme urbain, il n'y a pas de cimetières familiaux dans le pays des Vans : en 1787, la communauté protestante acheta, en effet, un terrain en haut de la rampe des bourgades sur le chemin de Chambonas, terrain qui servit de cimetière jusqu'à ce qu'on transfère tous les cimetières des Vans au quartier de la Maurande.

MEMOIRE D'ANTOINE CHARRIER

Les Vans passent à la Réforme et on comptait 1050 réformés en 1665 :

« La ville des Vans, située entre la Cévenne et le Vivarais avait été entièrement protestante avant la révocation de l'édit de Nantes; il s'est passé près de 80 ans qu'on n'y a point dit de Messe. Elle eut le même sort des autres villes protestantes sous Louis.XIV qui en fit raser les fortifications. Dès lors les romains commencèrent à s'y établir. Il y en avait plus de 20 familles en 1685. Lors de la révocation de l'édit, leur nombre s'en accrut davantage, lorsqu'on fit servir les avantages du monde, à attirer les mauvais réformés dans la communion Romaine et surtout lors qu'on exerça ensuite toutes sortes de violences pour y contraindre ceux qui s'étaient montrés jusqu'alors inaccessibles à ces égards. Cependant il y en a eu très peu de ceux qui avaient ainsi fléchi à la violence de la persécution qui demeuraient attachés au parti qu'on crut leur faire embrasser. Ils se faisaient traîner quand on les conduisait à la messe et évitaient autant qu'il leur était possible d'être aperçus de ceux qui faisaient exécuter les ordonnances du Roi ».

Après la Révocation :

« Dans la suite quelque fois d'une certaine modération ou peut être d'un oubli dans l'exécution des ordonnances du Roi et quelque fois de plus de rigueurs, ce qui fit divers effets chez les particuliers réformés, les uns en furent découragés, les autres n'en étaient que plus hardis, en sorte que ce fut plus de témérité que de véritable zèle dans la plupart, le nombre des courageux y fut toujours le plus considérable. Les plus gros des habitants y étaient de la Religion, c'était des personnes d'éducation en sorte qu'on n'y vit point de ces révolutions tumultueuses de la populace. Les camisards n'y trouvèrent point d'accès à leur courage. »

Pierre Cortes dit Corteiz (consacré en 1718) fit la première assemblée en 1719 ou 1720 :

« Cette assemblée fut composée pour le moins de trois quarts de tout ce qu'il y avait alors de familles protestantes dans la ville et notamment des plus considérables. Il y eu environ 200 personnes qui avaient comme au temple avant la Révocation. Il est plus aisé de penser que de décrire les marques de zèle et de charité qu'on fit paraître dans cette occasion. Les personnes qui étaient en froideur se donnèrent de leur propre mouvement des marques de réconciliation et d'amour fraternel, tous témoignèrent par leurs larmes, la joie de revoir au milieu d'eux l'exercice de leur religion malgré les plus rigoureuses défenses. »

Le commandant militaire envoie 2 compagnies qu'on logea chez les protestants pendant 2 ans et demi. L'église des Vans est rattachée à Castagnol (Vialas) et les assemblées se font dans le bois de « Lausérre », au Fau des armes, à 20 kilomètres en ligne droite des Vans ou dans les métairies. Troupes et amendes jusqu'en 1734; la guerre de succession de Pologne fait disparaître les troupes des Vans.

2- LA GROTTTE DES HUGUENOTS

Barthélemy Claris dit Jonquières (consacré en 1730 à Lausanne) présida le premier culte à la Grotte des Huguenots (*Buoumo des Iganous*), en face de la montagne de la Baumelle où :

« On découvrit une caverne de montagnes, à environ une heure de chemin de la ville, dans un désert des plus propres pour l'usage des assemblées, et des plus belles qu'on ait vu. Elles était d'un espace à contenir environ trois mille personnes.(. ..) Cette caverne fut dédiée au service de Dieu par une assemblée des plus nombreuses, ou M. Claris donna la communion, et on continua de s'y assembler, toutes les fois qu'il arrivait un ministre ou un proposant. Mais lorsqu'il n'y en avait point, le dimanche, »

On s'assemblait dans les métairies plus près de la ville, où un lecteur faisait la lecture d'un sermon et des prières de l'ordinaire, ce qu'on a appelé depuis des sociétés »

En 1739, la paix de Vienne ramène les troupes dans la caserne des Vans avec à leur tête le capitaine Mangin. En 1741, la nuit du Samedi au Dimanche de la Pentecôte, une croix de pierre, entre les Vans et Chambonas, est renversée. Monsieur de Bernard, « *sous-commandant dans ce district* » mène l'enquête et essaie d'en faire porter la responsabilité aux protestants. Antoine Charrier porte un jugement sur sa vénalité, sa rusticité. On trouve enfin un suspect: un jeune homme " *reconnu fou par mille extravagances* ». Les témoignages de catholiques et l'intervention du Marquis de Chambonas arrangent l'affaire.

A la fin de 1741, le pasteur Corteiz tient deux assemblées dans la métairie de la veuve Roche. M. de Bernard rassemble tous les protestants chez M. de Chambonas. Il fait l'appel avec l'aide « *d'un catalogue* » et demande une déclaration de responsabilité à 4 des principaux protestants. Devant leur refus, M. de Chambonas répond de tous.

Les mésaventures de M. de Mangin :

Caché dans les arbres, il épie la nuit les suspects. Les protestants font une mise en scène : L'arrivée du Ministre, la convocation d'une assemblée :

"M. de Mongin, toujours attentif et vigilant, aperçut toutes ces démarches et ne douta pas qu'il ne se fit, le même soir, une assemblée; il se retira à son auberge, où il fit appeler son premier sergent (...) il était environ 10 heures et il commençait à pleuvoir(...)Le zèle des troupes parut extraordinaire dans la vitesse avec laquelle tout se passa malgré l'obscurité de la nuit et l'inconfort d'une grosse pluie. Ils se rendirent à la caverne où ils ne trouvèrent que quelques bouts de chandelle (...) Ils arrivèrent derechef à la ville, chargés de pluie, de fatigue et de confusion

Le capitaine prend pour un Ministre, un géographe du Roi, envoyé « *pour dresser une carte exacte des Sevennes* » et l'arrête à l'auberge du Luxembourg.

« Tant de méprises et de risques, qu'il avait courus dans cette dernière, calmèrent un peu sa première ardeur à veiller sur les protestants, de sorte qu'on pût encore s'assembler pendant qu'il était en ville ».

En 1742, M. de Chambonas étant parti rejoindre son régiment en Allemagne, M. de Bernard en profite pour faire signer au quatre des principaux, André Rivière, Mathieu Charrier, Jacques Domergue, et Jean Légal une déclaration de responsabilité des N.C. On blâme leur lâcheté.

Le 1er Octobre 1743 Jean Pradel dit Vernezobre (consacré en 1742) bénit le mariage d'Antoine Charrier et de Anne France (1^{er} mariage au Désert des Vans)

L'assemblée qui suivit, dans la maison de la veuve Froment, est un vrai succès : des catholiques étaient présents : le marquis de Villefort, Pierre Baissac, Louis Durieu qui se convertit.

Peu après, Louis Bétrine (consacré en 1731) fait 2 baptêmes et commence le registre des B. M. du « Désert » *on fit ensuite un cayer en bonne et due forme pour l'enregistrement soit des mariages ou des baptêmes qui ne se firent plus qu'au désert, jusqu'à la nouvelle persécution ».*

En 1744, on organise l'église: anciens, chantres, lecteurs, aménagement de la basse-cour avec une tente, bancs et chaises, la chaire avec une courtine d'avant la Révocation, coupes d'étain, Bible, psautiers. Le culte se fait le Dimanche, de jour. Des Jeunes sonnent la cloche, ce qui suscite une enquête du Consul.

Une mission de jésuites a lieu à ce moment-là et donne l'occasion de controverses et de mémoires dont A. Charrier est en partie l'auteur: Peut-on faire son salut dans toutes les religions, sur la justification de la prière des morts, l'héritage apostolique et le salut par la Grâce? Une procession termine la mission et ordre est donné de « tapisser devant sa maison ». A la fin les protestants obéissent sauf Charrier qui reçoit une lettre des jésuites " *pleines d'injures atroces avec des grands mots montés sur des échasses*»

Le 21 Décembre 1744, M. de Bernard enquête, des compagnies de milices lorraines s'installent: ce qui oblige à la prudence. (Le capitaine, commandant les troupes, connaissait le ministre Boyer, ancien officier, célèbre par les troubles que son indiscipline avait causé dans les églises des Cévennes).

Le serre du Coucu:

En 1745, utilisation du « *serre du Coucou* » comme poste d'alerte :

« M. Rieusset, proposant du quartier, étant arrivé, l'assemblée fut convoquée dans un bois, à côté du grand chemin de Pierremale. Une montagne élevée en pain de sucre était également aperçue de cet endroit et de la ville. On mit donc deux gardes dans la ville pour veiller sur les troupes et leur consigne était, en cas de danger, d'aller étendre un linge blanc à une fenêtre haute de la ville, qui peut être aperçue du sommet de la montagne; un autre garde au sommet de la montagne avait un long bâton pour le faire apercevoir de l'assemblée qui était à une lieue de la ville. L'affaire réussit parfaitement. Le capitaine, averti de l'assemblée, se munit secrètement de cinq livres de cordes, et, marchant à grand pas suivi de sa compagnie, la baïonnette au bout du fusil, il allait à l'assemblée; mais le signal fut d'abord posé à la ville et sur la montagne. L'assemblée fut retirée par d'autres chemins, avant que les troupes fussent, pour ainsi dire, hors de la ville. Les troupes arrivées sur le lieu ne trouvèrent personne. Cette précaution fut toujours observée jusqu'à ce qu'on n'osât plus s'assembler que de nuit».

Les ordonnances du 1^{er} et du 16 Février 1745 aggravent les persécutions avec son lot de condamnations au galères, à la prison à la Tour de Constance, aux amendes. De nombreux enlèvements d'enfants ont lieu.

On découvre chez Monsieur Roux, médecin à St Brés (il sera envoyé aux galères), des lettres compromettantes d'Antoine Charrier qui l'oblige, pour éviter l'arrestation, de se réfugier à Lausanne. Sa femme, ayant subi les perquisitions des soldats, le rejoint peu de temps après. Des nouvelles venues des Vans, par une lettre du 13 Septembre 1746, lui apprennent l'emprisonnement de la veuve Froment au fort d'Alais et les 1300 livres d'amendes pour les chefs de familles N.C. des Vans.

Relations d'événements, soigneusement gardées par Antoine Court en Suisse, elles nous racontent, souvent ironiquement, les persécutions que subissent les N.C. pour leur Foi et la lutte qu'ils mènent pour la Liberté de conscience. Ces persécutions sont peut-être un peu moins virulentes que dans le reste du Vivarais à cause de la puissance économique de la communauté protestante de Vans.

La paroisse protestante des Vans au XIX^e siècle :

Situation :

Les protestants des Vans étaient en 1802 au nombre de 247 sur un ensemble de 1500 habitants. C'est une minorité active qui monte à 377 en 1829 auxquels s'ajoutent 56 personnes à Chambonas, 193 à Labastide et 49 à Vagnas.

Les Vans sont rattachés à l'église consistoriale de Privas qui est partagée en trois sections : Privas, Chomérac et Vallon dont dépendent les Vans.

Au début du régime concordataire, en 1804, 16 temples et 16 pasteurs sont prévus en Ardèche, 3 dans l'église consistoriale de Privas, un par section, donc un à Vallon. Par la suite, un quatrième sera prévu :

Celui des Vans, compte tenu de son isolement. Les affaires traînent puis en 1816, un pasteur est accordé aux Vans : JS. Pascal. Un rapport de 1817 dit

Les Vans ont une maison de prière construite par les fidèles, mais l'on souhaite ardemment voir s'élever un temple

Dès 1818, les Vans ont l'une des toutes premières écoles du dimanche (avant Paris), idée venue d'Angleterre avec un double but : Apprendre à lire et à étudier la Bible. C'est encore le pasteur Pascal qui l'un des premiers organise un service religieux lors des obsèques trouvant là une possibilité d'évangélisation. En 1820, le pasteur Guérin commence un long ministère aux Vans.

Le temple des Vans:

C'est donc le pasteur Guérin et son Conseil presbytéral qui vont mener à bien le projet et la réalisation du temple qui est inauguré le 30 avril 1826, M. Henri Colomb, membre du Conseil municipal, représentait le Préfet. L'édifice est original par sa forme ronde, de dimensions relativement modestes par rapport aux édifices de l'époque ; en dehors du vieux bourg mais placé bien en vue au bord de la route, en haut de la rue, il témoigne bien de la présence protestante aux Vans, minoritaire certes, mais bien engagée dans la vie sociale. L'entrée sous un portique inscrit l'édifice dans la tendance néo-classique du moment. Pas de signes religieux à l'extérieurs et dedans, importance de la chaire, de la Bible posée sur la table de communion, disposition des bancs et lumière naturelle donnée par des fenêtres demi-rondes élevées, voilà bien les principes réformés. Les écoles protestantes des Vans :

On sait que les protestants, soucieux de développer l'enseignement ont créé de nombreuses écoles d'enseignement mutuel avec travail de groupes conduits par des élèves-moniteurs : Les Vans ont sans doute eu leur école mutuelle, ouverte, et c'est original aux élèves des deux cultes ; elle ne peut se maintenir. Mais en 1831, le notaire Molines qui représente les Vans au comité de section de Vallon obtient la création d'une école de garçons qui sera communalisée quand s'appliquera la loi Guizot de 1833. Une école privée de filles, créée par la suite sera soutenue par la Société d'encouragement à l'instruction des Protestants de France.



Le portique du temple des Vans

⁶ voir la chronologie des événements camisards en annexe

⁷ Comme les appelle le pasteur Bourguet dans sa brochure publiée dans les années 1930. 50

Rappel des publications réalisées à l'initiative de PHA

- *Chemins huguenots de l'Ardèche, itinéraires et promenades*, Réveil publications Lyon 1998
- Ebruy Jean Paul *Mémoires de ce qui s'est passé dans le Vivarais au sujet de la religion*, PHA, Privas 2000
- Mours Samuel *Le protestantisme en Vivarais et en Velay des origines à nos jours*, 1949, Réédition 2001 Les presses du Languedoc-PHA, Montpellier
- Journées du Fival 1999 : *Le peuple protestant de la révocation de l'édit de Nantes à la Révolution*, PHA à paraître

Secteur de Privas,

Page 3

O. et M. Autrand, C. Ribeyre, L. Chatoney

Soyons, Toulaud, Saint Péray

Page 13

M. Mazet, O. et M. Autrand

Route des Dragonnades

Page 25

R. et D. Picheral, O. et M. Autrand

Intres et Beauvert

Page 39

D. et J. Bernard

~

Gluires

Page 49

R. et D. Picheral, O. et M. Autrand

Les Vans

Page 65

J. Schnetzler, O. et M. Autrand

Une publication de Patrimoine Huguenot d'Ardèche
maquette: L. Chatoney, D. Picheral, cartes: C. Reynier
photo couverture: Le Vabre, O. Autrand Imprimerie
Bouix, Privas

8 Euros (52,45 francs)

ISBN : 2-912405-01-7

Mis en ligne par

[Vivelay](http://www.vivelay.com)